

PREAMBULE

L'élaboration du contrat de projet 2023-2026 s'appuie aussi bien sur l'évaluation de notre contrat de projet 2019-2022 que sur les démarches déployées courant de l'année 2022 pour rechercher collectivement les pistes de travail pour l'animation de la vie sociale de notre territoire rural pour les quatre années à venir.

*En complément des nombreux échanges au jour le jour avec nos usagers, des éléments de bilans présents au sein de nos rapports d'activités et de notre **évaluation globale 2019-2022**, nous avons durant cette année mis en œuvre une **approche plus participative et plus transversale** pour revoir, réaffirmer ou redéfinir nos priorités futures. L'expression de nos habitants, usagers, bénévoles (dont administrateurs) et professionnels (équipes CSR et partenaires), s'est ainsi libérée et a pu enrichir les orientations notamment sur des questions de mobilité, de vie associative, d'activités de loisirs et d'animations socioculturelles.*

*Aussi et à l'image du nuage de mots présentés en page de couverture, nous nous sommes questionnés en interne sur nos valeurs communes et préparerons ensemble **l'entrée de notre association dans sa cinquantième année** avec d'un côté la volonté de pouvoir enfin nous rassembler autour d'un projet associatif autre que notre projet social, d'un autre côté rassembler les habitants autour de temps forts avec son lot de convivialité et nous l'espérons d'évènements fédérateurs entre professionnels, bénévoles, usagers et habitants.*

*A noter que ce besoin de réaffirmer des valeurs communes répond aussi bien à des axes internes à la vie associative qu'à une **meilleure adaptation aux évolutions sociétales** fortement entachées par nos périodes encore actuelles de crises sanitaire, économique (pouvoir d'achat), énergétique et climatique, et ayant pour conséquences des bouleversements sur l'organisation familiale et un besoin encore plus marqué d'accompagner les habitants les plus fragilisés.*

*Toujours dans un propos autour de notre vie associative, le présent contrat de projet est déposé à un moment charnière dans notre gouvernance associative du fait d'un **changement de présidence** dans une période à forts enjeux qui nécessitera peut-être de revoir notre base sociale et de redéfinir si besoin un nouveau modèle social économique pour faire face aux problématiques de recrutements, d'inflation (ou de récession ? de décroissance et/ou d'une nécessaire sobriété !) ainsi qu'à la crise annoncée des finances publiques...et ne l'espérons pas de crise sociale. Notre projet place l'habitant au cœur de son écosystème de vie et nous savons que la crise sanitaire a été un déclencheur dans l'entrée dans une nouvelle culture des civilisations, marquée désormais par d'autres crises. Les questionnements internes auront pour vocation de répondre non seulement à la viabilité de son projet associatif, mais aussi de repenser les solidarités au regard des crises et des enjeux de transition.*

Nous remercions enfin notre Président sortant, Monsieur Guy MASSON, pour ses 9 années d'implication à la tête de notre gouvernance associative.

Le Président du Centre Social Rural du canton de Grandvilliers,

Monsieur Laurent MIREY

SOMMAIRE

Introduction	4
Fiche d'identification	5
Le cadre « centre social »	7
Photographie du CSR en 2022	11
- La gouvernance associative.....	11
- Les équipes	12
- Les locaux	14
Territoire d'intervention	16
- Un espace rural étendu.....	16
- Une population présentant des fragilités	24
- De grands enjeux partagés	31
La démarche de renouvellement de projet	34
- Le diagnostic usagers.....	34
- La démarche de travail associé	35
L'animation de la Vie Sociale	38
- Axe 1 : L'accueil de toutes et tous	42
- Axe 2 : Du pouvoir d'agir à tous les âges de la vie	50
- Axe 3 : Vie associative et réseau	62
- Conclusion	71
L'Animation Collective Famille	72
- Axe 1 : Soutenir les parents dans leur fonction parentale	77
- Axe 2 : Impliquer les familles dans la vie citoyenne locale.....	84
- Conclusion	88
L'animation Jeunesse	89
- La Prestation de service « Jeunes ».....	92
Annexes	113

INTRODUCTION

Plus qu'une liste exhaustive d'actions, notre nouveau projet 2023-2026 présente la démarche d'animation de la vie sociale de notre centre social au regard des éléments d'évaluation du contrat de projet 2019-2022, intégrant le diagnostic usagers et ainsi l'expression des attentes des habitants, des usagers, des bénévoles et des partenaires.

Après un rappel des grandes missions de notre cadre réglementaire et une photographie de notre centre social en cette année 2022, nous présenterons notre territoire d'intervention ainsi que les différents enjeux qui conditionnent la mise en œuvre de notre projet social, de notre projet animation collective famille et de notre projet jeunesse pour la période d'agrément sollicitée de janvier 2023 à décembre 2026. A noter que nous avons volontairement allégé le nombre de fiches actions pour à la fois nous concentrer à donner du sens à notre démarche d'animation de la vie sociale ainsi que pour « simplifier » la démarche d'évaluation, passant alors d'un total de 18 fiches actions pour la période 2019-2022 à 12 fiches actions 2023-2026. Notre projet jeunesse sera quant à lui, à la demande de la Caf de l'Oise, sous son format technique « PS jeunes ».

Le contrat de projet 2023-2026 s'articulera autour de 3 axes stratégiques chacun constitués de 3 fiches actions. Le premier axe mettra en avant notre démarche pour l'accueil de toutes et tous, au sein de notre centre social comme sur son espace rural très étendu. Le second présentera et définira l'impact recherché par le développement du pouvoir d'agir de toutes et tous. Le troisième axe se concentrera quant à lui à la démarche d'animation de notre projet associatif et de notre projet social au côté et avec nos bénévoles, nos usagers et nos partenaires locaux.

Pour l'animation collective famille, en résonance avec notre projet social, nous nous attacherons dans un premier axe à soutenir les parents dans leur fonction parentale par une offre diversifiée d'activités et de services ainsi que dans un accompagnement des parents aux étapes clés du développement de leurs enfants. Le second axe visera l'implication des familles dans la vie citoyenne locale par le développement du pouvoir d'agir des parents et de leurs enfants.

Enfin et concernant l'animation jeunesse, nous développerons l'ouverture de notre accueil jeunes aux différents publics de jeunes pour qu'ils soient « bien dans leur tête et dans leurs baskets » et qu'ils sachent vivre et agir dans leur environnement.

FICHE D'IDENTIFICATION

Nom :	Centre Social Rural du canton de Grandvilliers
Sigle :	CSR
Statut :	Association loi de 1901 N°W601000782 née le 11 Août 1973 Statut modifié en octobre 2020 (récépissé en date du 25 novembre 2020)
Siège social :	32, rue Frédéric Petit 60210 GRANDVILLIERS
Téléphone/ Fax :	03.44.46.75.41 / 03.44.46.11.75
E-mail / site Internet :	accueil@csrgrandvilliers.fr - www.centresocial-grandvilliers.fr
N° Siren/ Siret :	753 833 110 / 753 833 110 00012
Code APE :	9499Z
Convention Collective :	Convention Collective Nationale des Acteurs du Lien Social et Familial (ELISFA) - Code 1261
Agréments/ Labels :	Centre Social « animation de la vie sociale » et « Animation Collective Famille » , 4 janvier 2019, CAF de l'Oise « PS Jeunes » , du 2/03/2020 au 31/01/2023, Caf de l'Oise Jeunesse Education Populaire JEP N°05.06.30 , 29 Juin 2005 Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative Ruralité Vivante , Conseil départemental de l'Oise depuis Janvier 2014 Point Initiative Vie Associative (PIVA) depuis Mai 2011 par le Conseil Régional de Picardie... bientôt Guid'Asso Hauts-de-France Point Information Jeunesse (PIJ) , période 2020-2023 délivré par la DRJSCS Hauts-de-France France Services , 6 février 2020, Préfecture de l'Oise Accueil de jeunes , Mars 2022, Préfecture de l'Oise Centres Sociaux Connectés des Pays Picards , 2019, porté par la fédération des centres sociaux soutenu par la région HDF et l'Union Européenne
Affiliations/ Adhésions :	Fédération des Centres Sociaux et Socio Culturels des Pays Picards depuis 2018 (affiliation Fédération Nationale depuis Décembre 1996 sous le numéro 60009) Union des Centres Sociaux Ruraux de l'Oise depuis Novembre 2013 Uniformation depuis Septembre 2012 Syndicat Employeur du Lien Social et Familial (ELISFA) depuis Janvier 2013 sous le Numéro 2219 Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires (ANDES) depuis Juillet 2013, groupe SOS depuis 2020
Certification des comptes :	Odyce Nexia (anciennement PKF Audi Conseil) - 101, rue de Miromesnil à Paris 75008

- ✓ Notre association est **reconnue d'intérêt général et est en capacité de délivrer un reçu pour déduction fiscale depuis 2020.**
- ✓ Notre association respecte **les principes horizontaux fixés par l'Union Européenne** (cf. art. 73 du Règlement (UE) 2021/1060) :
 - **Egalité des chances et non-discrimination ;**
 - **Egalité Femmes-Hommes ;**
 - **Développement durable.**
- ✓ Notre association est **respectueuse et signataire du Contrat d'Engagement Républicain.**
- ✓ Notre association est **engagée par ses actions dans de grandes causes nationales et locales :**
 - La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes ;
 - La lutte contre l'illectronisme ;
 - La lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances ;
 - L'emploi et l'Inclusion sociale ;
 - La lutte contre l'isolement des personnes âgées ;
 - La promotion d'une alimentation saine et équilibrée.
- ✓ Notre association s'engage avec les habitants dans une démarche participative répondant aux **grands enjeux écologiques et de développement durable.**
- ✓ Notre association s'engage en qualité d'acteur du développement social local sur son territoire à **développer son action en circuit court** par une recherche de fournisseurs au niveau local.

LE CADRE « CENTRE SOCIAL »

« Un centre social se doit d'être en phase avec l'évolution de son environnement social. Sa capacité d'adaptation dépend de ses marges de progression sur un certain nombre de plans :

- Le renforcement de la capacité du centre social à être en contact et à l'écoute des évolutions affectant le tissu social ;
- Le renouvellement ou l'amélioration des approches visant à faire participer la population et à faire émerger des initiatives ;
- La nécessité de mieux faire connaître les actions, les démarches du centre et d'émettre une information structurée à destination des habitants, mais également des partenaires ;
- La dynamisation du partenariat et le développement de cadres conventionnels pour pérenniser les financements tout en réaffirmant les missions et spécificités du centre social ;
- L'amélioration de l'organisation interne
- Une réaffirmation des principes fondateurs du centre social »

(Source : circulaire CNAF, LC n°2012)

Les missions d'Animation de la Vie Sociale

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Dans la Lettre Circulaire datée de juin 2012, les 4 missions renvoyant à la finalité « d'animation globale et de coordination » ont été enrichies par 5 missions complémentaires qualifiant les centres sociaux de structures « d'animation de la vie sociale » :

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale :

- Être un équipement de quartier à vocation sociale globale : ouverture à l'ensemble de la population habitant à proximité, accueil, animation, activités et services à finalité sociale,
- Être un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle : lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, développement des liens familiaux et sociaux.

- Un quartier rural étendu sur 315.68 km² et une population de 18840 habitants ;
- Une offre de services et d'activités ouvertes à tous de 3 mois à 99 ans, quelles soient les origines sociales, géographiques, culturelles et de genres ;
- Une fonction d'accueil et d'animation portée par une équipe de 36 salariés pour la plupart habitants du territoire ;
- Une démarche d'éducation populaire inscrite dans une logique collective intergénérationnelle et de développement du pouvoir d'agir des individus, de leurs familles, de leurs proches, et visant le « mieux » vivre ensemble sur son territoire.

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants de s'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :

- Être un lieu d'animation sociale : prise en compte de la demande sociale et des initiatives, développement de la vie associative,

- *Être un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices, basé sur le développement du partenariat.*

- *Un diagnostic de territoire enrichi par l'expression de nos habitants, de nos usagers et de nos partenaires ;*
- *Une démarche concertée avec nos partenaires issus des collectivités (du local au régional), des organismes de sécurité sociale ; des acteurs sociaux, éducatifs et scolaires ; du champ associatif ;*
- *Une démarche de coordination des acteurs du territoire et/ou une participation active aux différents réseaux d'animation de la vie sociale ;*
- *Une démarche en « circuit court » facteur de développement social local ;*
- *Des fondements d'éducation populaire visant la lutte contre les inégalités, les discriminations, le renoncements aux droits, .., et visant également l'émancipation de toutes et tous, l'engagement, la citoyenneté et la prise d'initiatives au niveau local.*

Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations :

- *L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.*
- *Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.*
- *Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.*

- *Une fonction accueil portée par l'ensemble des équipes pluridisciplinaires de salarié_es et bénévoles au jour le jour ;*
- *Une attention particulière, une écoute active et attentive des personnes les plus fragilisées les plus isolées ;*
- *Une capacité à recueillir l'expression des usagers et habitants que ce soient à travers des démarches questionnaires comme lors de nos formules cafés, nos temps de convivialité, notre présence sur l'espace public, notre présence sur la toile numérique, ... ;*
- *Une capacité à aller vers les habitants qui ne fréquentent pas physiquement le centre social en tant que structure ;*
- *Une force dans une offre généraliste de services et d'activités ;*
- *Mais une absence dans nos locaux d'un espace véritablement dédié à l'expression usagers.*

Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;

Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;

Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;

Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

- **L'offre d'activités et de services aux habitants est multiple et répond à de nombreux enjeux du territoire ;**
- Un **accueil généraliste** ; un espace France Services ; une structure EAJE Multi-accueil ; des ACM (Accueils Collectifs de mineurs) enfance et jeunesse ; un accueil de jeunes ; un Point Information Jeunesse ; un point Guid'Asso HDF ; de l'animation collective famille ; un Point Info Famille ; un Point Info Santé ; un Espace Public Numérique « Centres Sociaux Connectés des Pays Picards » ; de la médiation sociale et numérique ; de l'accompagnement des Bénéficiaires du RSA (volet social et socio-professionnel) ; une épicerie solidaire ; un pôle séniors (ateliers conférence des financeurs, Monalisa, séniors connectés, Transportâge) ; de la mobilité sociale et solidaire ;
- Un **rayonnement bien au-delà des communes de son territoire** ;
- Une moyenne en 2021 de **177.5 usagers accueillis par jour** toutes activités et services confondus pour 247 jours d'ouverture ;
- **373 familles** (707 personnes) détenant une carte d'utilisateur donnant accès à nos activités.
- **Une pluralité de partenaires**: Caf de l'Oise ; MSA Picardie ; Conseil départemental de l'Oise ; Communauté de Communes de la Picardie Verte ; Communes ; Europe ; Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS de l'Oise) ; Préfecture de l'Oise ; Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS Hauts de France) ; Région Hauts-de-France ; DRAAF HDF ; Union Européenne ; Agence Régionale de Santé ; FNADT et CGET pour France Services ; Académie d'Amiens ; Fédération des Centres Sociaux et socioculturels Pays Picards ; Agence Régionale de Santé ; Groupe La Poste ; ANDES (Groupe SOS) ; CARSAT ; CPAM ; DGFIP ; La Poste ; France Addictions ; ADIL 60 ; Pôle Emploi ; CAP Emploi ; CICAS ; CIDFF60 ; CPAM ; CYPRES ; UNAPEI ; UDAF ; Banque Alimentaire ; ANDES (groupe SOS) ; les SIRS ; AVEC ; NOOE emploi- Bien chez soi – ACI Picardie Verte ; plateforme de répit ; cité des métiers ; France Alzheimer ; Phénix ; Crédit Agricole ; enseignes locales de distribution de denrées ; producteurs locaux ; ... ainsi que quelques associations locales comme l'ARC, la compagnie KESEKSA, Moov'Adapt, la ludoplanet, la Ligue de l'enseignement, la Mutualité Française, les clubs des aînés, Entre'elles, ..., et autres associations culturelles et/ou sportives intervenantes pour la mise en œuvre de prestations sur nos projets d'animations, ... ;
- **Notre CSR acteur de grands plans d'actions** : Ruralité vivante ; conférence des financeurs ; Monalisa ; séniors Connectés ; Pacte Territorial Local Emploi Insertion Solidarité ; PJOR ; Convention Territoriale Globale ; REAAP ; Promeneurs du net ; France Services ; Contrat Local de Santé ; Projet Alimentaire territorial ; Centres Sociaux Connectés ; FONJEP ; FDVA ; PIJ ; PIVA/ Guid'Asso HDF ; service civique ; Projet Alimentaire Territorial ; Territoire Educatifs Ruraux ; Mobilité inclusive ; ...

Les missions d'Animation Collective des Familles

Le centre social doit mettre en œuvre et développer un projet « famille », porté par un « référent famille » et non par le responsable de l'équipement, projet qui doit présenter les caractéristiques suivantes :

- **Répondre** aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- **Développer** des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales
- **Coordonner** les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social ;
- **Faciliter** l'articulation des actions familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire

Il s'agira également, en qualité d'acteur de développement social local, de contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur le territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité.

- Une mission confiée à Madame Prisca BALDET, référente famille à 0.8 etp, titulaire d'un DUT carrières sociales option animation socioculturelle ;
- Des ateliers parents enfants ; des sorties familiales ; des cafés de parents ; des cafés santé ; des ateliers parents solos (café de femmes) ; l'animation d'un Point Infos Familles ;
- Des animations intergénérationnelles et la mise en œuvre d'une démarche visant à développer les compétences psychosociales des jeunes en vue de leur entrée dans le monde adulte (futurs parents ou non) ;
- Une démarche d'éducation populaire visant le développement du pouvoir d'agir des familles

Les missions d'Animation Jeunesse

Notre CSR a obtenu en mars 2020 l'agrément « PS Jeunes » qui, comme pour l'Animation Collective Famille, est mis en œuvre et suivi par un animateur référent jeunesse.

D'un point de vue global, les missions du référent jeunesse se doivent de répondre aux objectifs suivants :

- **Faire évoluer** l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative ;
- **Développer** un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat ;
- **Consolider** la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse (qualification et formation, stabilisation des équipes, évolution des pratiques...);
- **Mobiliser** les jeunes qui ne fréquentent pas les structures.

Cette mission est rendue complémentaire de l'entrée de notre centre social dans le dispositif « promeneurs du net ».

- Une mission confiée à Monsieur Valentin CHAVE, référent jeunesse à 0.73 etp, titulaire d'un BPJEPS Loisirs Tout Public (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sports) ;
- La coordination et l'animation de temps péri et extrascolaires, d'un accueil de jeunes, d'interventions éducatives, de projets (loisirs, ouverture culturelle, initiatives solidaires), d'une mobilité pour la jeunesse, de sorties, d'activités, de mini-camps, d'échanges de jeunes ... ;
- Une contribution à la politique jeunesse de la Communauté de communes ;
- Une présence sur la toile numérique des jeunes : le promeneur du net ;
- Une passerelle « tremplin » entre l'enfance, la jeunesse et l'âge adulte ;
- Une démarche d'éducation populaire visant l'émancipation, le développement du pouvoir d'agir des jeunes, l'ambition, pour que demain ils soient les acteurs de leur territoire, adultes, responsables et conscients de leur choix et de leurs droits.

PHOTOGRAPHIE DE NOTRE CSR

La Gouvernance associative

La composition des membres du bureau, élus lors du Conseil d'administration du 28 septembre 2022, est la suivante :

Le bureau élu le 28 septembre 2022 :

MIREY Laurent – Président
PICHARD Hélène – Vice-Présidente
NOEL Denis – Trésorier
SINET Bruno – Trésorier adjoint
LENNE Antoine – Secrétaire
SOULEZ Jean-Paul – Secrétaire adjoint

A noter que **Monsieur MASSON** était élu administrateur depuis le 14/09/2004, élu Vice-Président le 29/10/2008 puis élu Président le 31/01/2013 suite à la démission de la Présidente Madame Lebesgue.

Quant à notre nouveau Président, il semble intéressant de préciser son statut de salarié, de père de famille, et de président d'une autre association « Balade Nature Découverte » sur Grandvilliers. A noter par ailleurs que **Monsieur**

MIREY n'a pas de mandat exécutif autre que celui d' élu du conseil municipal de la commune de Grandvilliers et conseiller communautaire de la CCPV.

Les 17 membres élus, suite à l'Assemblée Générale du 15 juin 2022 :

BOYENVAL Gilles
BRETON Jean-François
CAILLEUX Guillaume
DEUX Chantal
HEU Jean-Pierre
LAURENT-CHARVET Sébastien
LENNE Antoine
MASSON Guy
MERCIER Jean-Claude
METEYER Jean-Pierre
MIREY Laurent
NOEL Denis
PEDRONO Lionel
PERIMONY Patrick
PICHARD Hélène
SINET Bruno
SOULEZ Jean-Paul

Les 13 Membres de Droit :

BOUS William, Maire de **Formerie**, titulaire ;
BORGEOU Martine, **Conseillère départementale** ;
CUVELIER Fabienne, **Présidente de la CCPV**, suppléante ;
DANIEL Laurent, **Vice-Président en charge des affaires sociales à la CCPV**, titulaire ;
DOLLE Patricia, Mairie de **Feuquières**, suppléante
ESTIENNE Jean-Pierre, Maire de la commune de **Feuquières** et représentant de la **CCPV**, titulaire
HEU Jean-Michel, Agriculteur, représentant de la **MSA Picardie**
JOLY Virginie, représentante de la **CAF de l'Oise**, suppléante
LARCHER Jacques, Maire de la commune de **Grandvilliers**
MOREL Stéphanie, représentante de la **MSA Picardie**
PICHON Céline, représentante de la **CAF de l'Oise**, titulaire
PLE Séverine, représentante de la **CCPV**, titulaire ;
VERBECKE Pascal, **Conseiller départemental**.

- L'élection d'un nouveau Président en charge de l'animation de notre vie associative, de la fonction employeur et des orientations stratégiques (en accord avec son Conseil d'administration) ;
- L'entrée de nouveaux membres et une anticipation de renouvellement pour les années à venir (pour les fonctions de membres du bureau) ;
- Une année charnière étant donné la nouvelle gouvernance, le renouvellement d'agrément centre social, et la volonté de nous rassembler autour d'un projet associatif ;
- Une définition/redéfinition de notre modèle sociale et économique pour mieux répondre aux forts enjeux de notre territoire et maintenir notre stabilité financière face à aux enjeux de revalorisation des rémunérations et de crises énergétique, des finances publiques, ...

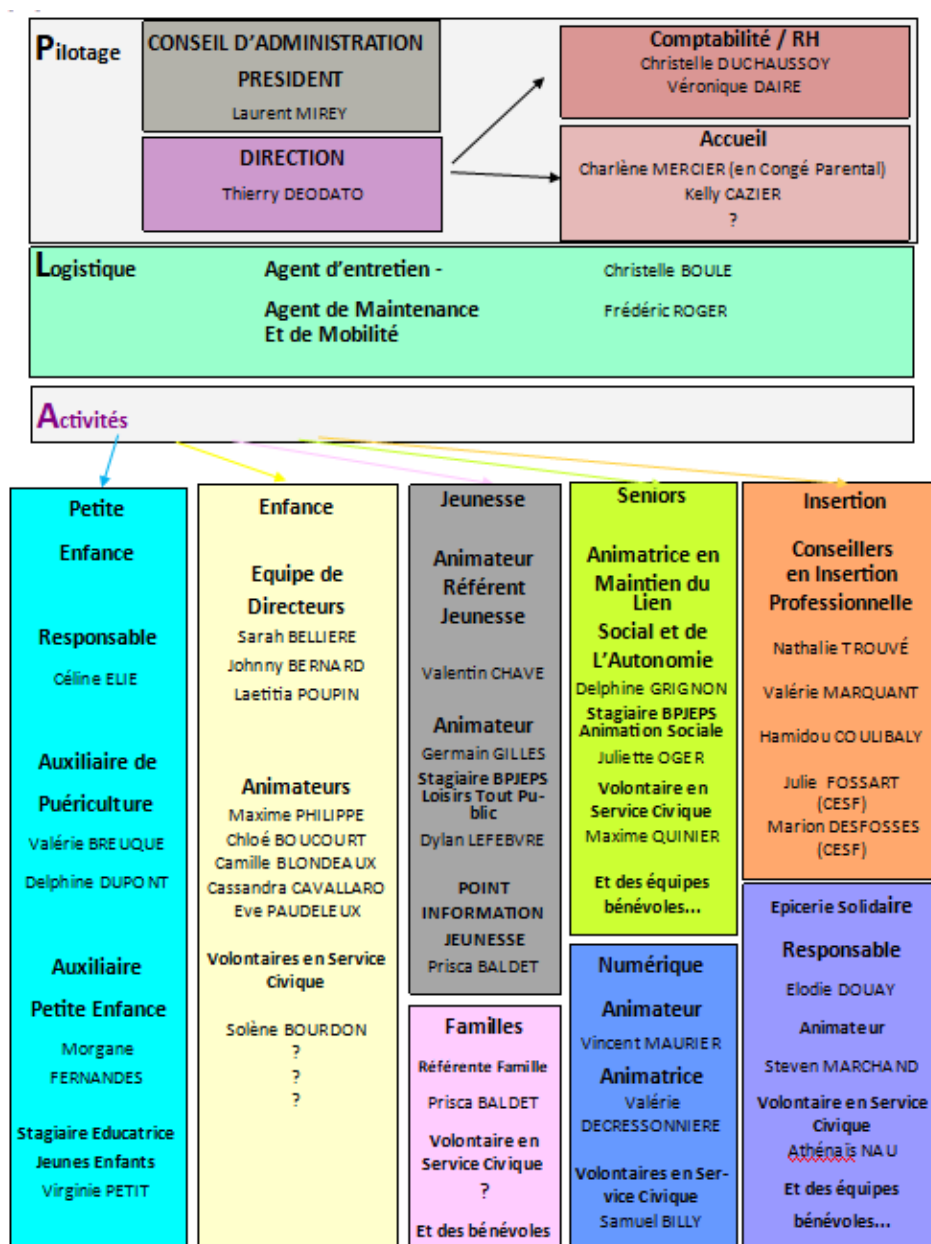
Les équipes

L'organigramme suivant est au 1^{er} octobre 2022.

De fait, les équipes évoluent et, face aux problématiques de recrutement, certains postes restent vacants notamment au niveau de notre accueil généraliste, en renfort de notre agent d'entretien (durant les périodes de vacances) et, selon les effectifs, en animation enfance.

Nous avons par ailleurs de grosses difficultés à recruter des jeunes volontaires en services civique (agrément porté par la Fédération des centres Sociaux et Socioculturels des Pays Picards).

Nous souffrons enfin à la fois d'une moindre attractivité de notre territoire (du fait des problématiques de mobilité, de la sous-qualification des habitants, et de nos offres à temps partiels) et de la politique de non renouvellement des contrats aidés.



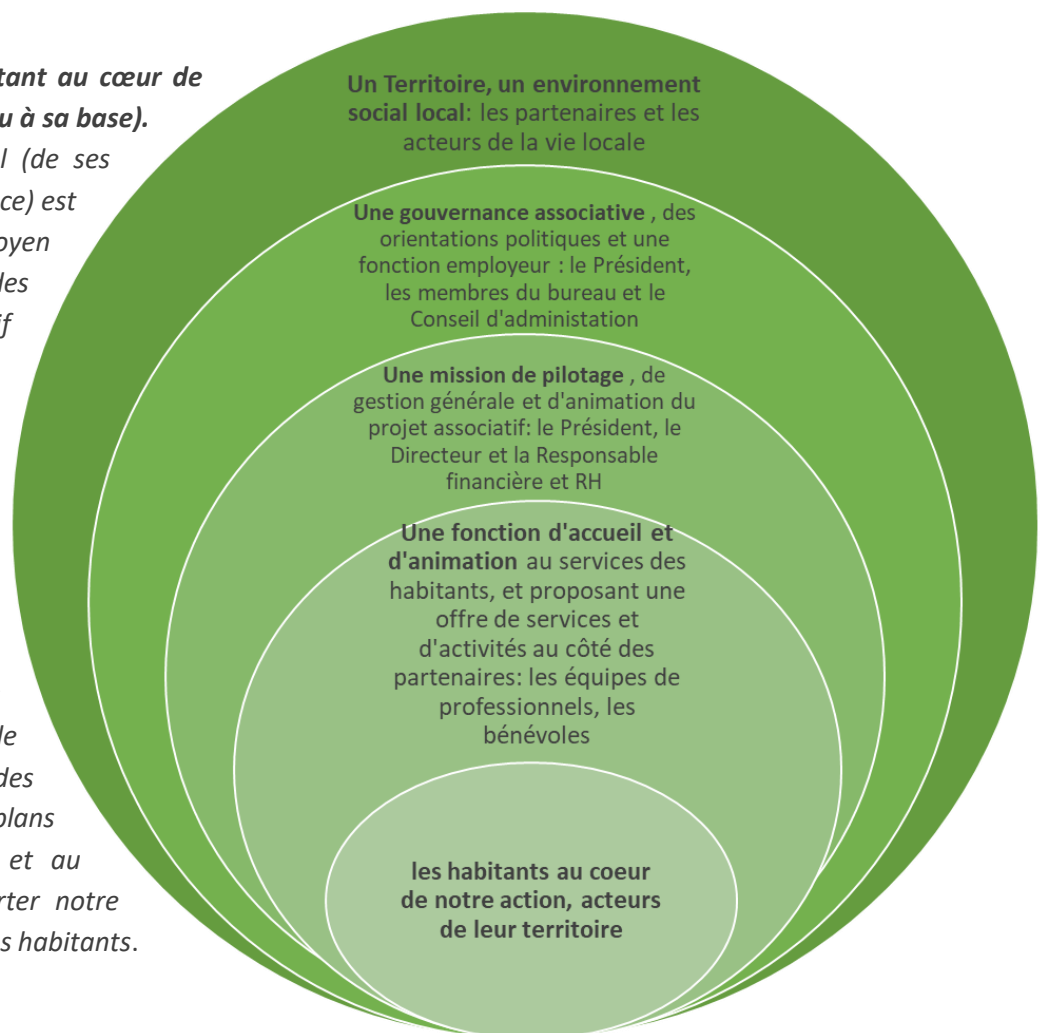
Au 31/12/2021, l'équipe était constituée de :

- 36 salariés soit 29.09 ETP, 21 CDI, 15 CDD : à noter que notre équipe est jeune (moyenne de 37.44 ans) et est domiciliée à 72.22% sur le territoire CCPV ;
- Des équipes de 26 bénévoles engagés sur activités (1.761 etp) et de 20 bénévoles administrateurs (0.589 etp), soit un total de 2.35 ETP ;
- Un accueil de 24 stagiaires et de 10 jeunes en contributions volontaires ;

Ci-dessous une proposition d'organigramme réalisé en réunion de services dans une demande de pouvoir formuler/construire l'organigramme idéal, celui vers lequel nous voudrions aller :

Cette vision **place l'habitant au cœur de notre projet associatif (ou à sa base).**

L'action du centre social (de ses équipes, de sa gouvernance) est alors vue comme un moyen servant l'intérêt des habitants dans l'objectif de répondre à la fois aux problématiques sociales locales et aux attentes des habitants et usagers. Nous sommes ainsi toutes et tous au service du territoire et avons à prendre en compte les différentes données de la vie sociale pour définir des orientations, des plans d'actions, nous fédérer et au final contribuer à apporter notre plus-value pour et avec les habitants.



Les Locaux

L'ensemble des locaux de l'association est propriété de la Communauté de Communes de la Picardie Verte, qui les met gracieusement à disposition (hors frais de fonctionnement bien entendu).

En complément et afin de pouvoir agir sur son territoire, les équipes du CSR s'appuient sur des locaux de partenaires mis également gracieusement à disposition : salle communale, écoles, bureaux associatifs, espaces publics, gymnases, ...

En toute réciprocité, le CSR a la capacité de pouvoir accueillir de nombreux partenaires, tous à vocation sociale, socioprofessionnelle, d'animation, de prévention, d'accès aux droits, ... tous peuvent trouver une place et bénéficier de notre offre généraliste qui, pour l'ensemble de ses domaines de compétences, sert également l'action des partenaires auprès de leurs publics cibles.

Les locaux de l'association sont les suivants :

- ✓ Le **centre social siège** implanté au 32 rue Frédéric Petit à Grandvilliers 60210, représentant une **superficie totale 729.92 m2** (incluant les caves et greniers), en complément d'une grande cour avec un bout de jardin ;



- ✓ Une structure **Multi-accueil « la Farandole de la Picardie Verte »**, juxtaposée aux locaux du CSR et implanté rue Neuve, sur une **superficie totale de 228 m2** en complément d'un jardin ;



- ✓ Une « **épicerie solidaire de la Picardie verte** », implantée sur la commune de Feuquières, Zone d'Activité Communautaire « la Voie Renette » à Feuquières 60960, équipement d'une **superficie totale de 271m2**, bénéficiant d'un parking et d'un grand jardin.



Nous ajoutons à ces locaux des moyens matériels et équipements tels que des cuisines pédagogiques, des carrés potagers (et matériels), des structures de motricité, des outils numériques (PC, tablettes, tableaux numériques, imprimantes 3D), des outils et supports pédagogiques...et une flotte de véhicules répartis de la manière suivante :

- ✓ Pour notre épicerie solidaire 1 minibus et 1 fourgon : le fourgon sera remplacé courant 2023 par un camion frigorifique ;
- ✓ Pour notre CSR, son équipe, ses activités : 3 minibus et 3 Véhicules légers (1 kangoo vieillissant ; 1 scénic vieillissant ; 1 ZOE électrique) ;
- ✓ Pour notre projet de mobilité sociale : 1 ZOE électrique et 2 vélos électriques.

- **Les forces** : implantation du CSR en plein centre bourg ; polyvalence des locaux ; de nombreux espaces partenaires ; une mobilité active en appui tant sur notre flotte de véhicules que sur des mises à disposition d'espaces par nos partenaires ; une épicerie solidaire et un Multi-accueil très bien équipés et fonctionnels ; des espaces connectés dans l'ensemble des locaux ;
- **Les faiblesses** : pas d'espace d'accueil habitants/usagers ; des locaux vieillissants (et peu isolés), peu ou plus adaptés, et peu modulables ; pas de jardin ou d'espace de jeux extérieurs proprement dits et sécurisés pour des animations enfance et jeunesse ; un parking qui utilise une grosse partie de la cour extérieure ;
- La mise en œuvre de mesures d'investissements en continu depuis 2018 ;
- Une réflexion à poursuivre au côté de la CCPV pour appréhender une réorganisation de nos espaces d'accueil, de travail et d'animations.

- Notre CSR se doit d'accompagner les habitants dans la recherche de réponses à cet enjeu d'accessibilité et de mobilité vers les professionnels de santé et/ou vers des équipements et des services très éloignés de leur territoire de vie

Aussi et à la différence des autres territoires Isariens, le **BOP est autonome en termes d'emploi** : pour chaque grande catégorie socio-professionnelle, il offre plus d'emplois qu'il n'héberge d'actifs. Ce territoire, qui reste industriel, compte proportionnellement plus d'ouvriers et de titulaires de CAP et BEP, diplômés assez spécifiques à l'industrie. Le chômage au sens du recensement de population, en particulier de longue durée, est assez présent, du fait notamment d'une proportion importante d'actifs peu qualifiés. En lien avec une population souvent modeste, les logements sociaux, relativement concentrés à Beauvais, sont surreprésentés. Les indicateurs de revenu comme de pauvreté institutionnelle (minimum social versé par la Caf : RSA, AAH), traduisent **une situation moins favorable que dans l'ensemble du département**. Ce constat est aussi à relier à la plus forte présence des retraités dans les cantons ruraux.

- Même s'il n'agit pas directement sur la qualification, le logement et l'emploi, le CSR se doit en qualité d'acteur du développement social local sur son territoire d'accompagner les habitants dans une levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle des plus fragilisés et/ou des plus éloignés



Le CSR est implanté sur le territoire de la **Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV)**. Créée en 1997, à la suite de la fusion des 4 SIVOM de Formerie, Grandvilliers, Songeons et Marseille-en-Beauvaisis, la CCPV se situe à environ (de portes à portes) 25 kilomètres de Beauvais, 40 kilomètres d'Amiens et à 60 kilomètres de Rouen. La topographie de la communauté de communes se divise entre le plateau picard au Nord et le pays de Bray, plus vallonné, au Sud-Ouest.

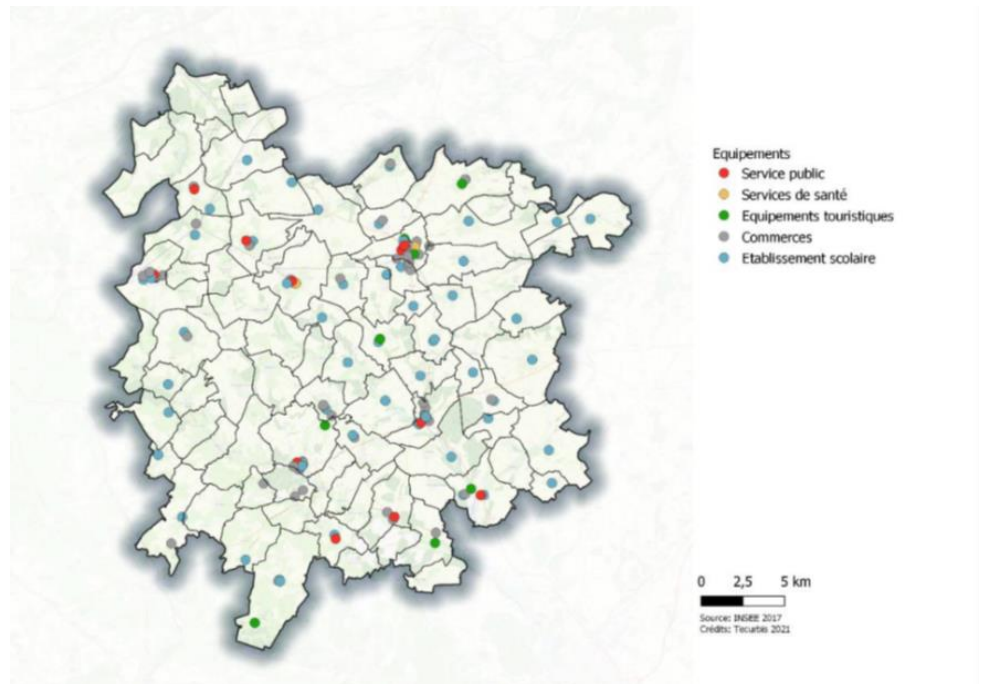
Avec 32558 habitants (INSEE 2019) sur 633km² et 88 communes, la CCPV représente 3.9% de la population du département de l'Oise pour 10,8% de sa superficie (densité de 51.4 hab/km²).

Le territoire d'agrément du CSR se référant aux 45 communes des anciens cantons de Grandvilliers et Formerie, son intervention généraliste se déploie en **Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)** :

- ✓ Sur **315.68 km²**, soit **49.87% du territoire CCPV** et 5.38% du territoire départemental ;
- ✓ Pour **18840 habitants (insee 2017)**, soit **57.86% de la population communautaire** et 2.28% des Isariens :
 - Si nous étions un quartier de la ville de Beauvais, notre zone d'influence correspondrait à un nombre d'habitants équivalent à 32.73% de sa population répartis sur une superficie de 33.31 km² (soit une superficie bien inférieure et donc plus en proximité par rapport à celle du CSR) ... Mais pour notre territoire rural des moyens bien moins importants pour agir tant en infrastructures qu'en nombre d'acteurs qu'en moyens financiers (relatifs aux quartiers prioritaires de la politique de la ville) ;
- ✓ Pour **18174 habitants (insee 2019)**, soit **une perte de 666 habitants** là où seules 6 communes connaissent une croissance de population...non significative au regard du territoire (+ 26 habitants)
- ✓ Sur **4 pôles de proximité de la CCPV** avec les 2 seules communes de + de 2000 habitants, **Grandvilliers** (2820 hab.) et **Formerie** (2113 hab.), ainsi que 2 des 5 communes CCPV comptant plus de 1000 habitants, **Feuquières** (1366 hab.) et **Moliens** (1174 hab.), représentant à elles seules **39.6% de la population du territoire CSR... soit 60% de population répartis sur 41 petites communes dont 4 ont entre 500 et 621 habitants, et 29 moins de 300 habitants** ;
- ✓ Grandvilliers, Formerie et Feuquières font partie des rares communes à avoir pu préserver des services, des équipements, des industries et des bassins d'emplois privilégiés ;
- ✓ A partir du CSR, les **communes les plus éloignées** se situent à l'ouest à 19.5 km (St Samson la Poterie = 23 mn de trajet) ; à l'est à 12.9 km (Lavacquerie = 14 mn de trajet), au nord à 17.6 km (Quincampoix Fleuzy = 20 mn de trajet)

La **carte des équipements et services** est révélatrice des logiques d'implantation sur le territoire : on observe une concentration des équipements (service public, santé ou commerce) dans les anciens chefs-lieux, et notamment **Grandvilliers**.

Il n'existe néanmoins aucun pôle majeur sur le territoire, et on peut estimer que la population de la Picardie Verte doit régulièrement se rendre à Beauvais ou à Amiens pour avoir accès à des services ou commerces spécialisés non présents en secteur rural. **Les établissements scolaires maillent le territoire** (3 collèges, 1 lycée professionnel, 5 RPI, 4 SIRS), mais on observe des zones blanches où les services publics et de santé sont absents.



Le maillage du territoire pour les **accueils petite enfance, enfance et jeunesse**, en appui sur les compétences de la CCPV, est de son côté relativement bon au niveau des Accueils Collectifs de Mineurs tout en recherchant des voies de développement sur la petite enfance. Les parents des 19.8% d'enfants de moins de 14 ans peuvent ainsi être accueillis dans 5 structures EAJE (Etablissements d'Accueil Jeunes Enfants), 4 Maison d'Assistants Maternels, 1 RPE (Relais Petite Enfance), chez de nombreuses assistantes maternelles (dont 4 MAM), au sein des 17 ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, dont 7 fonctionnant le mercredi) et, pour les + de 14 ans, au sein des accueils de jeunes des 3 centres sociaux ruraux.

Cependant et à la sortie du collège, peu de jeunes vont au lycée et il n'existe pas d'offre de lycée générale sur le territoire, hormis depuis septembre 2022 avec l'ouverture d'une classe de seconde générale au lycée professionnel. A la sortie du collège et du fait d'une problématique de mobilité tant géographique que psychologique, associée à un manque « d'ambition réussite » de la cellule familiale, les jeunes s'orientent davantage vers les MFR voisines (Maisons Familiales Rurales de Songeons, Conty 80) pour ensuite chercher l'emploi. **Le taux de scolarisation passe ainsi en CCPV de 95.8% pour les 15-17 ans à 30% pour les 18-24 ans.** A noter ici que la cité des métiers/mission locale, implantée à Grandvilliers, se doit de se saisir de cette problématique tout comme le Point Information Jeunesse du CSR.

Concernant les équipements en santé, nous nous retrouvons à nouveau face une problématique d'accès aux soins qui, comme nous avons pu déjà le souligner, impose à l'habitant soit d'être autonome dans sa mobilité (possession d'un véhicule personnel) soit de pouvoir compter sur un tiers pour accéder aux soins sur Beauvais, Amiens, ...

Dans un regard sur la vie associative, sur la CCPV (source insee 2016), nous notons **390 associations actives** (12400 dans l'Oise) dont 45 associations employeuses. 34% sont des associations sportives, 23% agissent sur le secteur culturel, 21% sur les loisirs, 8% sur l'éducation et la formation et 4% sur l'action sociale. Même s'il est compliqué de situer le CSR dans tel ou tel domaine d'activité, il est intéressant de noter que notre CSR porte près de 11% des emplois associatifs (les associations portent 6% des salariés du territoire).



- *L'action de proximité du CSR avec ses habitants, outre les réponses à donner en termes de mobilité dans un accès aux services et aux droits, plus ou moins éloignés, nécessite d'avoir les moyens adaptés pour « aller vers » les habitants les plus éloignés des pôles de proximité*
- *Etant donné le territoire d'intervention du CSR, conformément à ses statuts, il conviendra de privilégier et d'engager une réflexion pour une action pour des habitants et usagers domiciliés dans les seules zones blanches de son territoire de proximité*
- *La CCPV accompagne l'action de 3 Centres Sociaux Ruraux associatifs chacun implantés dans des locaux appartenant à la CCPV (Grandvilliers, Marseille en Beauvaisis et Songeons). L'animation de la vie sociale de l'ensemble de son territoire est ainsi couverte et est rendue complémentaire des compétences propres du département, de la communauté de communes, des communes et des autres partenaires agissant dans l'intérêt général*
- ***Notre CSR fait partie à la fin 2019 des 3.6% établissements actifs employeurs de 20 à 49 salariés (78.1% ont 1 à 9 salariés), et des 45 associations employeuses du territoire CCPV. Non content d'être un équipement structurant pour le territoire, à travers ses offres d'activités et de services, il est aussi un acteur économique facteur de développement social local sur le territoire communautaire***

Concernant les axes routiers, le territoire de la CCPV est situé à proximité immédiate de **deux autoroutes** : à l'Est du territoire, l'A16 relie Paris-Beauvais-Amiens et au Nord, l'A29 connecte St-Quentin-Amiens-Le Havre. Le **territoire est en outre maillé de départementales** dont certaines permettent une desserte vers Beauvais (D7-D901 / D133).

- Les communes de Grandvilliers et de Feuquières se situent au carrefour des axes routiers (tout comme Marseille en Beauvaisis et Songeons)

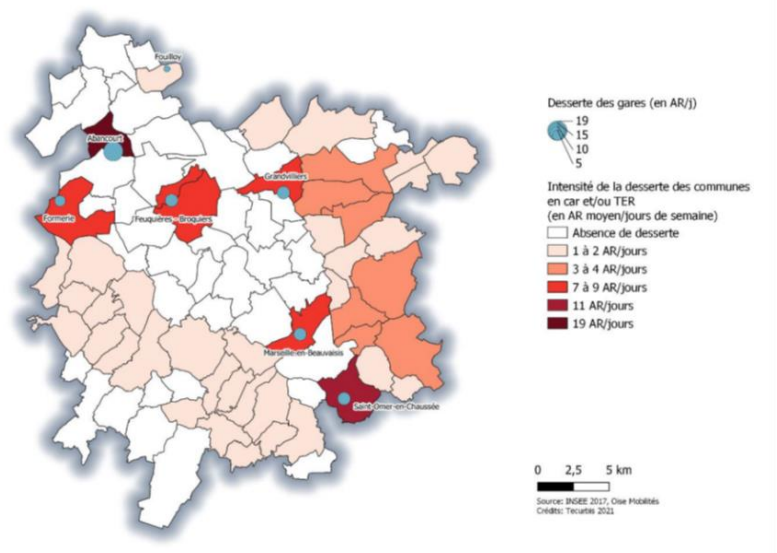


L'offre ferroviaire se constitue de 2 lignes différentes (7 gares sur le territoire CCPV) : la ligne TER Rouen – Amiens dessert les **gares de Formerie, Abancourt et Fouilloy** et la ligne Beauvais – Le Tréport dessert les gares de St-Omer-en-Chaussée, Marseille-en-Beauvaisis, **Grandvilliers, Feuquières et Abancourt**. Par ailleurs, la ligne Dieppe-Serqueux-Gisors a rouvert en mars 2021 et permet une desserte à proximité immédiate de la CCPV.

- La gare d'Abancourt est située au carrefour de signes ferroviaires
- Plusieurs gares sont excentrées des centres villes, notamment les gares d'Abancourt et de Grandvilliers, respectivement à 1,6km et 1km de leur centre-ville. Ainsi, le rabattement s'y fait surtout en voiture

Des lignes interurbaines d'autocar à usage très majoritairement scolaire sont ouvertes à tous (99% de clientèle scolaire pour 1% de clientèle commerciale)

- Le réseau TER et le réseau de lignes routières s'ignorent et ne se complètent pas
- **23 communes du territoire CCPV, représentant environ 36% des habitants de la Picardie Verte, n'ont aucune desserte de transports en commun non scolaire (ni train, ni car),**



L'utilisation d'un véhicule particulier reste prioritaire et indispensable, et 89,2% des ménages en CCPV sont équipés d'au moins une voiture soit un taux de motorisation bien supérieur à la moyenne française (81%) et légèrement supérieur à la moyenne isarienne (87,1%). Par ailleurs, 44,8% des ménages sont multi motorisés, c'est-à-dire qu'ils possèdent deux voitures ou plus. Ce taux est de 41,4% dans le département de l'Oise et de 35% à l'échelle nationale.

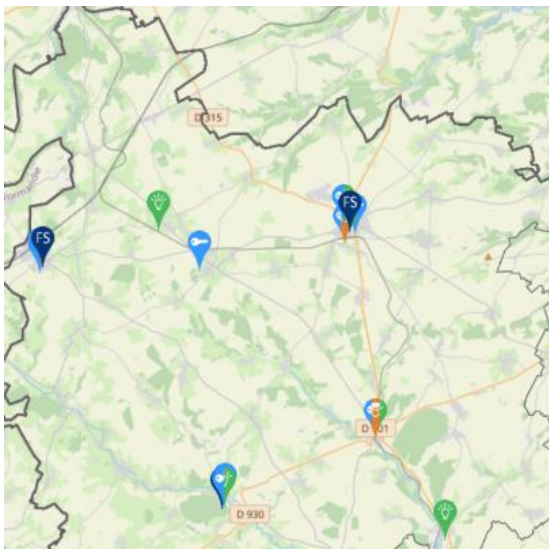
- La problématique de mobilité touche principalement les ménages les plus précaires, n'ayant pas forcément de véhicule particulier à leur disposition, ou pour les personnes âgées ou PMR
- Le coût carburant pesant de plus en plus sur le porte-monnaie des ménages, et le coût électrique allant également en augmentation, les orientations sur une augmentation des flottes électriques à des fins écologiques, bien que séduisantes et nécessaires, se doivent d'être accompagnées de réponses économiques, tant pour les familles que pour les acteurs d'une mobilité sociale et solidaire.

Aussi et en référence au **diagnostic mobilité réalisé à la demande de la CCPV** (cabinet Tecurbis, septembre 2021):

- La population de la CCPV compte près d'un quart de **plus de 60 ans**, population sénior souvent peu à peu confrontée à une perte d'autonomie et de mobilité, notamment avec la perte de l'usage de la voiture. Elle est donc l'un des **publics cibles d'une politique de mobilité dans un territoire rural** (cf. diagnostic mobilité). ;

- Avec l'absence d'usage de la voiture (pas de permis ou pas de véhicule), les jeunes de moins de 29 ans sont une population cible pour le développement de transports en commun ou de mobilités actives. Par ailleurs, **les jeunes font face à un enjeu d'accès à l'emploi et à la formation dans les territoires où peu de modes alternatifs à la voiture individuelle sont envisageables.**

Quant à la couverture numérique sur la CCPV, les espaces d'accès numériques sont les suivants :



- ✓ Les 3 Centres Sociaux Ruraux engagés dans le déploiement régional « **Centres Sociaux Connectés des Pays Picards** », porté par la Fédération, avec aussi bien un accès libre à un équipement informatique et à des outils numériques que pour notre CSR des ateliers d'acquisition de compétences numériques qu'un accompagnement aux démarches administratives en ligne (en appui sur notre espace public numérique doté de PC, du matériel en visioconférence, d'imprimantes 3 D, de tablettes);
- ✓ Les 3 **Espaces France Services** du CSR (Grandvilliers), du département (Songeons) et de La

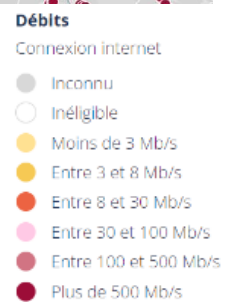
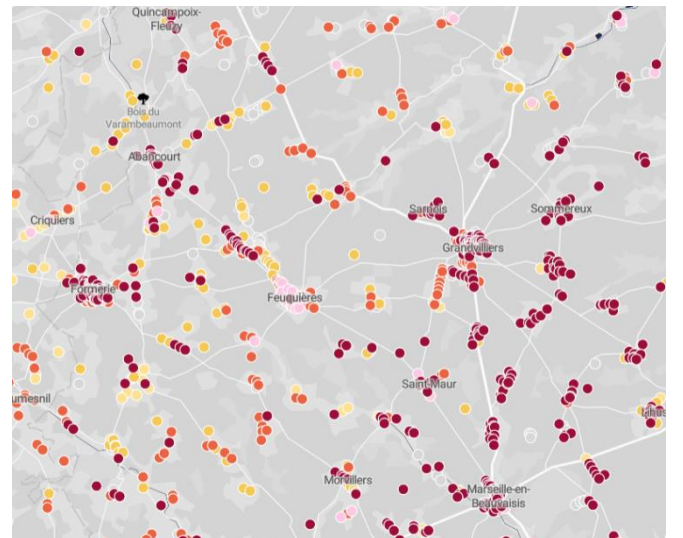
Poste (Formerie) ;

- ✓ Les **bibliothèques** de Grandvilliers, Feuquières, Marseille en Beauvaisis et Formerie ;
- ✓ Les **agences postales communales** de Moliens, Hanvoile et St-Omer en Chaussée conventionnées avec notre CSR pour de la médiation sociale et numérique ;

- ✓ **L'épicerie solidaire** de la Picardie Verte, équipée d'un point d'accès numérique en libre-service, bénéficiant de permanences du CSR en médiation sociale et numérique et d'ateliers numériques ;
- ✓ **La cité des métiers** : accès à un équipement et espace de coworking (gestion CCPV) ;
- ✓ Le CSR développe par ailleurs des animations cafés numériques et ateliers sur les communes de **Moliens** et de **Formerie**.

Par ailleurs et selon l'INSEE en Hauts de France :

- En 2019, 7 habitants sur 10 utilisent internet tous les jours ou presque ;
- 17% de la population de plus de 15 ans est en situation d'illectronisme, et 13% n'ont pas d'accès à internet à domicile ;
- **La CCPV connaît un taux de personnes en situation d'illectronisme de 19.8%, soit 5181 habitants (RP 2016) ;**
- 7 personnes en situation d'illectronisme sur 10 ont 60 ans et plus ;
- Les moins favorisés sont les plus touchés par l'illectronisme ;
- **Le taux de couverture Fibre est de 98.7% en CCPV**, mais les zones les moins couvertes sont aussi les plus isolées (cf. graphique ci-dessus)



Nous ne sommes malheureusement pas en capacité à ce jour d'avoir une vision sur le taux d'équipements numériques sur nos territoires (enquête en cours dans le cadre de l'action des centres sociaux connectés des pays picards). **Nous pouvons cependant faire le constat que bon nombre des usages se font via les smartphones**, notamment pour les plus précaires qui n'ont pas financièrement les moyens d'accéder à un équipement informatique pour leur domicile, et n'ont ainsi pas la capacité pour agir en toute autonomie. **Ce taux d'équipements est ainsi variable selon les ménages et leurs ressources**. Nous pouvons aussi détenir un PC sans pour autant pouvoir imprimer (car pas de moyens pour une acquisition d'imprimante)...être en capacité de suivre la scolarité de son enfant sur l'ent via le smartphone sans être en capacité, faute d'ordinateur, d'accéder aux ressources en ligne...et des publics jeunes très à l'aise sur les réseaux ne savent pas pour autant accéder aux démarches en ligne (et oubli qu'un smartphone est un ordinateur miniature)...sans oublier que des personnes éloignées de l'emploi et/ou à niveau de formation très bas peuvent pour certains être également éloignés des compétences clefs nécessaires aux usages numériques...

Enfin et au regard de nos accompagnements numériques pour différents types de publics, force est de constater qu'il existe un frein pour atteindre l'objectif d'une autonomie complète des habitants, chacun_e préférant être accompagné_e dans leurs usages (« pour être sûr de ne pas faire d'erreur » ; « peur de mal faire » ; « peur de cocher au mauvais endroit » ; ...).

- Notre CSR doit maintenir pouvoir développer ses offres d'accompagnement des plus fragiles dans les usages/mésusages numériques ;
- L'espace public numérique, le France services, la médiation sociale et numérique, le prêt de tablettes, l'offre de PC reconditionnés, .., sont autant d'actions qui œuvrent dans un regain de pouvoir d'agir pour les habitants ;
- L'accès à des équipements numériques innovants doit être un axe à déployer pour ne pas éloigner les publics de ces nouvelles pratiques numériques (visioconférence, impression 3D, scanner, ...)
- Tous les publics de l'enfance au vieillissement ont à être accompagnés dans les usages/mésusages numériques, intégrant ici un enjeu sur le suivi de la scolarité via les outils numériques (ENT, école directe, parcours sup, ...)
- Le CSR se doit ainsi d'avoir une vision transversale sur le numérique, d'où l'importance de maintenir son engagement dans l'opération « centres sociaux connectés des pays picards » pour les années à venir.

LISTE DES 45 COMMUNES territoire CSR Grandvilliers	insee 2015	insee 2017	insee 2019
ABANCOURT	658	659	621
BEAUDEDUIT	215	205	180
BLARGIES	542	540	522
BOUVRESSE	168	161	153
BRIOT	284	291	288
BROMBOS	273	260	255
BROQUIERS	263	242	247
CAMPEAUX	537	512	488
CANNY SUR THERAIN	232	230	226
CEMPUIS	596	513	501
DAMERAUCOURT	222	223	210
DARGIES	251	255	248
ELENCOURT	57	54	51
ESCLES SAINT PIERRE	160	168	167
FEUQUIERES	1478	1424	1366
FORMERIE	2084	2160	2113
FOUILLOY	197	206	214
GOURCHELLES	132	121	109
GRANDVILLIERS	3097	3024	2820
GREZ	284	274	265
HALLOY	469	461	449
HAUTBOS	182	194	196
HERICOURT SUR THERAIN	132	128	115
LANNOY CUILLERE	286	287	283
LAVACQUERIE	212	208	195
LAVERRIERE	40	39	35
LE HAMEL	179	185	188
LE MESNIL CONTEVILLE	99	85	77
MOLIENS	1150	1174	1147
MONCEAUX L'ABBAYE	232	229	218
MUREAUMONT	152	157	159
OFFOY	114	118	119
OMECOURT	203	206	199
QUINCAMPOIX FLEUZY	413	412	401
ROMESCAMPS	583	555	531
SAINT ARNOULT	220	221	205
SAINT MAUR	391	388	375
SAINT SAMSON LA POTERIE	255	252	247
SAINT THIBAUT	319	303	291
SAINT VALERY SUR BRESLE	37	66	66
SARCUS	265	267	267
SARNOIS	355	354	349
SOMMEREUX	478	488	482
THIEULOUY SAINT ANTOINE	394	412	418
VILLERS VERMONT	132	129	118
	19022	18840	18174
CCPV		33738	32558

Une population présentant des fragilités

Les communes grisées représentent des lieux d'actions permanentes du CSR soit lors d'accueils périscolaires, d'ALSH, de médiation sociale et numérique, d'animation de la vie sociale, d'EAJE, d'accompagnement des BRSA, et de notre épicerie solidaire...d'autres espaces sont utilisés de manières plus occasionnelles et servent également de points d'appui sur le territoire.

Contrairement aux indices des précédents recensements, qui marquait en CCPV une variation de population de + 1.1% entre 2012 et 2017 (+1.8% au niveau départemental), cette variation est désormais de -0.2% de 2013 à 2019, avec notamment une population sur notre zone d'influence qui diminue significativement pour 15 communes.

A noter que :

- ✓ les pôles ruraux comme Feuquières (-1.7%), Grandvilliers (-1%) et Formerie (-0.6%) subissent cette baisse de population entre 2013 et 2019. Seule la commune de

- ✓ **Moliens** connaît une variation de +0.8% de sa population sur cette même période ;
- ✓ **Six petites communes** du territoire proches des pôles et/ou des axes routiers/ferroviaires et/ou à mi-chemin avec d'autres pôles d'attractivités ont pu connaître une **évolution démographique positive de 2017 à 2019**...soit une croissance de 26 habitants là où une perte de 666 habitants est constatée de 2017 à 2019 sur notre territoire CSR ;
- ✓ **60% de population sont répartis sur 41 petites communes** dont 4 ont entre 500 et 621 habitants, et 29 moins de 300 habitants ;

A noter par ailleurs que :

- ✓ **Le pourcentage d'enfants et de jeunes de moins de 29 ans diminuent** dans une proportion équivalente à la part croissante des plus de 45 ans ;
- ✓ Le **taux de natalité CCPV de 11.4%** de 2013 à 2019 ne cesse de baisser (12.8% sur la période de 2008 à 2013);
- ✓ Le **taux de mortalité CCPV de 9.5%** de 2013 à 2019 augmente légèrement (8.9 sur la période 2008 à 2013);
- ✓ Les communes de Moliens et de Feuquières ont une part de jeunes (moins de 30 ans) encore plus importante que la part des plus de 60 ans ;
- ✓ **Les proportions sont quasi égalitaires (peu d'écart) entre les 0-29 ans, les 30-59 ans et les 60 ans et plus ;**
- ✓ **24.3% des 65 à 79 ans se déclarent vivre seuls** en CCPV (insee 2019) et 49.3% des 80 ans ou plus (23.7% et 47.4 % en 2013)
- ✓ A noter du fait de la baisse du taux de natalité que **la tranche d'âge 30-59 ans représente les parents/familles d'aujourd'hui**, installés sur le territoire et qui ont eu des enfants qui grandissent désormais, sans pour autant avoir la volonté de faire d'autres enfants...ce qui a pour conséquence, en référence aux échanges avec les SIRS (regroupements scolaires), d'éventuelles fermetures de classes, de nouveaux calibrages/arbitrages sur le maintien ou non de certains RPİ (Regroupement Pédagogique Intercommunal), engageant ou non le développement/ la création de nouveaux regroupements peut-être plus importants pour préserver un maillage scolaire sur de petites communes (MAIS avec toujours un point noir mettant en lumière la problématique de mobilité et de trajets des enfants allant parfois jusqu'à plus d'une heure de car du fait du ramassage!).

	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et +
CCPV	19.8%	15.5%	18.6%	20.6%	16.6%	8.8%
Grandvilliers	16%	17.10%	11.9%	19.3%	19.5%	16.3%
Formerie	16.1%	14.3%	14.6%	20.6%	20.9%	13.5%
Feuquières	20.6%	16.7%	15.6%	21.6%	17.1%	8.3%
Moliens	21.6%	19.3%	20.6%	18.1%	14.4%	6.1%

- *Le bien vieillir tant sur le territoire qu'au domicile des âgés reste un enjeu de notre espace rural, notamment pour les personnes seules vivant dans des petites communes isolées ;*
- *Le bien grandir paraît être un axe à réaffirmer si l'on souhaite que les jeunes deviennent des adultes futurs parents (ou non) qui restent sur leur territoire d'origine, y vivent, y travaillent, y consomment, y soient des citoyens acteurs de leur environnement ;*
- *Les enjeux intergénérationnels, d'entraide et de solidarité entre générations sont des axes encore à développer tant pour accompagner la jeunesse dans l'entrée dans la vie adulte que dans la préservation des liens avec nos aînés pour éviter l'isolement, notamment à domicile dans des petites communes isolées ;*

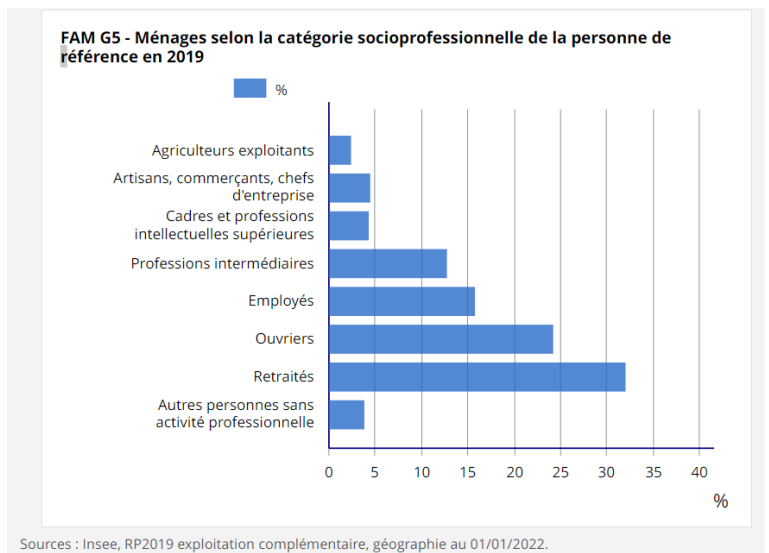
Si nous nous attachons aux **données allocataires** (source Caf au 31/12/2021), quelques éléments marquent encore davantage notre territoire :

- Une **augmentation du nombre total d'allocataires** sur la CCPV : 5434 en 2021 contre 5089 en 2017 (stagnation sur Grandvilliers mais + 54 allocataires sur Formerie, passant ainsi à 440 allocataires) ;
- Une **augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA** : 696 en 2021 contre 614 en 2017 (126 sur Grandvilliers, en légère baisse, et 86 sur Formerie, en hausse de 13 allocataires) ;
- Une croissance **du nombre de mono parents avec 1 ou 2 enfants** passant de 599 à 670 sur la CCPV (105 mono parents sur Grandvilliers en 2021 et 53 sur Formerie) ;
- Une croissance **du nombre de mono parents de 3 enfants ou plus** passant de 125 à 139 sur la CCPV (18 mono parents sur Grandvilliers en 2021 et 11 sur Formerie) ;
- A noter qu'en référence aux données INSEE 2019, les familles monoparentales représentent :
 - 14.5% des ménages avec familles sur la CCPV (43.6% des ménages avec familles sont des couples avec enfants)
 - 29.7% des ménages avec familles sur Grandvilliers (31% des ménages avec familles sont des couples avec enfants)
 - 13.8 % des ménages avec familles sur Formerie (48.2% des ménages avec familles sont des couples avec enfants)
- Une augmentation sur la CCPV du **nombre d'allocataires avec des ressources inférieures à 50% du SMIC**, passant de 1036 allocataires à 1170 de 2017 à 2021 (en 2021 : 230 sur Grandvilliers et 132 sur Formerie) ;
- Une baisse sur la CCPV du **nombre d'allocataires avec des ressources supérieures à 150% du SMIC**, passant de 2540 à 2466 allocataires de 2017 à 2021 (respectivement 102 et 106 sur Grandvilliers et Formerie en 2021) ;
- De source Caf 2018 (diagnostic CTG) : **2.34 % d'enfants de 0 à 20 ans sont en situation de handicap sur la CCPV (1.84% dans l'Oise)**. Nous notons **162 bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) et 528 allocataires bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) en 2021** ;
- En 2021, 466 allocataires sont bénéficiaires de **l'ALS (Allocation Logement Social)** sur la CCPV et 916 de **l'APL (Allocation Personnalisée au Logement)**, avec respectivement 104 allocataires avec ALS versable et 214 bénéficiaires de l'APL sur la commune de

Grandvilliers, affirmant ainsi l'attractivité de cette commune phare et l'importance de son parc social locatif (peu présent dans les toutes petites communes).

A noter par ailleurs que sur le territoire CCPV (source INSEE 2019) :

- **52.9% des ménages fiscaux sont imposés** (sur 12998 ménages fiscaux en 2019) ;
- La **médiane du revenu** est à 20 810 € ;
- Le **taux de pauvreté est de 13%** (14.6% en France et 12.9% dans l'Oise), dont **19.4% pour les moins de 30 ans**, 15% pour les 30-39 ans et 8.5 % pour les 75 ans et plus ; **(en 2022, le seuil de pauvreté à 50 % est de 918 euros pour une personne seule. Pour un couple, il est de 918 euros multipliés par 1,5 (la première personne vaut une part, la seconde une demie) soit 1 377 euros mensuels)**
- Par statut d'occupation du logement, le **taux de pauvreté est de 28.8% pour des locataires** et de 7.4% pour les propriétaires ;
- Le **taux d'activité parmi les plus de 15 ans est de 58%** ;
- Parmi les **catégories socioprofessionnelles** : 35.4% sont des ouvriers, 24% d'employés, 19.6% de professions intermédiaires, ..., et 5.6% d'agriculteurs ;
- 5,4 % des hommes de plus de 15 ans sont à **temps partiel** (15.7% des 15 à 24 ans) contre **26.7% des femmes (37% de 15 à 24 ans)** ;
- **19% des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi travaillent dans leur commune de résidence** ;
- **28.70% de la population** de plus de 15 ans non scolarisée ne possède **aucun diplôme** (même pas le brevet des collèges) : 37.40% sur Feuquières ; **43.30% sur Formerie**, 34% sur Grandvilliers et 36.5% sur la commune de Moliens ;
- Sur la CCPV, **75.5% de la population de 15 à 64 ans sont des actifs** (dont **10.2% de chômeurs** et avec une augmentation en 6 ans de + 0.9%) : **Grandvilliers**, 69.6% d'actifs dont **15.8% de chômeurs** ; Feuquières, 71.6 % d'actifs dont 15.7% de chômeurs ; **Formerie, 68.1% d'actifs** dont 14.3% de chômeurs ; Moliens, 75.2% d'actifs dont 10.8% de chômeurs ;
- Concernant le **taux de chômage** (*rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives*), nous relevons que pour la CCPV 13.5% (dont 29.3% de 15-24 ans) et cela malgré la présence , 21.9% sur Feuquières (dont **46.4% de 15-24 ans**), 21% sur Formerie (dont 35.1% de 15-24 ans), 22.7% sur Grandvilliers (dont 35.8% de 15-24 ans) et 14.3% sur Moliens (23.5% de 15-24 ans).



Quant aux données des **ressortissants agricoles** (source MSA Picardie au 31/12/2017), la CCPV compte 3504 habitants couverts par le régime de la MSA (Picardie), soit 10.39 % de la population. Le critère d'affiliation restant l'employeur, il s'agit d'une population salariés agricoles (3.5% d'agriculteurs exploitants parmi les actifs ayant un emploi sur la CCPV en 2019, 4% en 2013) et une population de salariés non agricoles (coopératives, crédit agricole, centres sociaux ruraux, ...).

Nombre d'assurés MSA de Picardie		3 504
Poids des assurés MSA par rapport au territoire CCPV :		10,7%
Habitants par (ancien) canton:	FORMERIE	901
	GRANDVILLIERS	1013
	MARSEILLE EN BEAUVAISIS	671
	SONGEONS	919

En référence au diagnostic de Portrait de territoire, édité en juillet 2021 sur la base de source MSA et OR2S 2019, **le canton de Grandvilliers compte 6201 ressortissants agricoles** (nous n'avons pas de données sur nos anciens cantons ainsi que sur nos 45 communes), soit deux fois plus que sur le département.

6 201 ressortissants agricoles



4 212 salariés

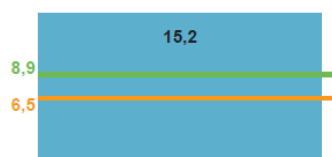


1 989 non-salariés



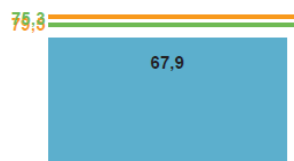
Répartition des ressortissants agricoles selon leur régime (en %)

Part des ressortissants agricoles dans la population totale (en %)



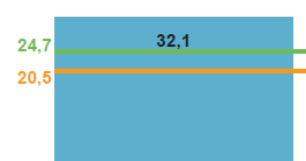
Requête Infocentre MSA Picardie, Insee - Exploitation MSA Picardie

Salariés



Requête Infocentre MSA Picardie - Exploitation MSA Picardie

Non-salariés

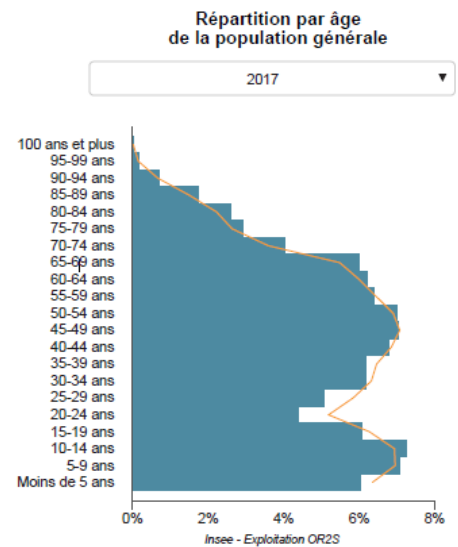
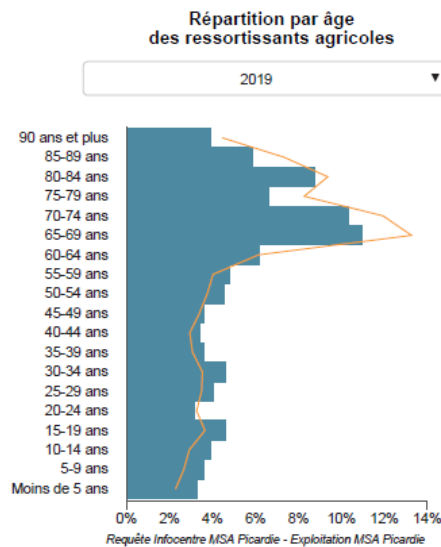


Requête Infocentre MSA Picardie - Exploitation MSA Picardie

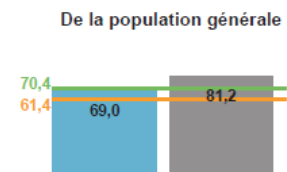
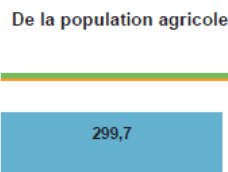
- Canton de Grandvilliers (ZA)
- Oise (ZC1)
- Picardie (ZC2)
- France hexagonale (ZS1)

Le territoire Picardie verte reste là encore marqué par le **vieillessement de ses ressortissants agricoles**.

L'espérance de vie est quant à elle plus élevée chez les femmes que chez les hommes, et reste inférieure d'un an et demi à celles des Françaises (83.7 ans/85.2 ans en France) et des Français (77 ans/78.7 en France).



Indice de vieillissement
nombre de personnes de 65 ans et plus sur le nombre de personnes de moins de 20 ans * 100



MSA de Picardie - Direction de l'Action sur les Territoires - ASS - Exploitation MSA Picardie

Insee - Exploitation OR2S

- Canton de Grandvilliers (ZA)
- Oise (ZC1)
- Picardie (ZC2)
- France hexagonale (ZS1)

Nous comptons par ailleurs (sur le canton de Grandvilliers, 101 communes):

- Un **taux de chômage** de 14% pour les 15 ans et plus (13.7% dans l'Oise) et de **31.1% chez les 15-24 ans** (30.4% dans l'Oise et 27.7% en France) ;
- **60.5% de foyers fiscaux non imposés** (données 2017) : 54.2% dans l'Oise ;
- En 2019, le canton de Grandvilliers compte **45.8% d'allocataires du régime agricole à bas revenus** (43.8% dans l'Oise en 2019 et 42.9% sur le canton en 2016) ;
- Le **revenu moyen annuel** est de 3426 € de moins sur le canton (23020 €) que sur l'échelle régionale Picarde et nationale (27155 €) ;
- 42 allocataires du régime agricole sont **bénéficiaires du RSA** en 2019 (+7 par rapport à 2018) ;
- 200 sont allocataires de la prime d'activité ;
- Les **3-6 ans** représentent 2.7% des ressortissants agricoles du canton (2% dans l'Oise) ; les **12-17 ans** 5% (3.8% dans l'Oise), les **18-24 ans** 5.1% (4.9% dans l'Oise) ; les **plus de 65 ans** 46.4% (54.7% sur le département) ;

- **10.1% des familles ont 3 enfants ou plus** (10.5% sur le département) ;
- 19.3% sont des **familles monoparentales** (22.3% sur le département) ;
- Le **taux d'enfants percevant l'AAEH** (2.4%) est supérieur au taux départemental et régional (2%) ;
- Le **taux de bénéficiaires de l'aide à domicile MSA en GIR 5 ou 6** est de 7% sur le canton (3.2% dans l'Oise), et **35.5% des plus de 75 ans vivent seuls à domicile**.

Concernant la santé des habitants de notre territoire, il est précisé dans le diagnostic du Contrat Local de Santé que le territoire CCPV présente « **des indicateurs de santé dégradés** », se traduisant notamment par un pourcentage de personnes souffrant d'Affections de Longue Durée supérieur aux moyennes départementale et régionale (taux d'ALD de 15% contre 13.5% dans l'Oise et 14.3% en HDF).

Pour les ressortissants agricoles, le taux d'ALD de 19.70% sur la CCPV est de 22.5% sur Formerie et de 20.10% sur Grandvilliers.

Si nous faisons un focus sur ces ALD, viennent en tête le diabète, les cancers dites « tumeur maligne », les insuffisances cardiaques, les maladies coronaires et les affections psychiatriques de longue durée.

Les ALD du fait de la consommation d'alcool et de tabac sont également supérieures au niveau départemental et régional. Se pose par ailleurs sur notre territoire des questionnements sur les addictions à l'héroïne et aux écrans (4h30 d'écrans par jour en moyenne chez les 8/18 ans...et 1 élève sur 8 a un usage problématique du jeu vidéo).

En référence à une étude CPAM, l'Oise connaît un **taux de renoncement aux soins de 27.1%** en 2016, notamment chez les femmes (64.3%) ainsi que pour les plus précaires fautes de moyens financiers, de moyens de mobilité et aussi par méconnaissance ou peur d'avoir un regard sur sa santé (bonne ou mauvaise).

En référence au portait de territoire de la MSA, **62% de la population du canton est située à plus de 30 minutes d'un service d'urgence et Smur (4.9% au niveau départemental), et 51.6% d'un service de médecine (4.4% au niveau départemental) !**

- *L'ensemble de ces données distingue notre territoire CSR comme ayant une population plus fragilisée que sur le reste du territoire de la CCPV, notamment sur la jeunesse 15-24 ans, les familles en situation de précarité avec en sus beaucoup de familles monoparentales, et les personnes âgées ;*
- *L'étendue de sa ruralité, l'isolement des communes et les difficultés de mobilité sont un frein pour une action de proximité pour tous les habitants, qui par ailleurs présente des identités différentes selon leur territoire de vie (parfois avec une attractivité vers des pôles extérieurs au territoire), d'où la nécessité d'activer une mobilité solidaire et/ou sociale, d'aller vers et de faire venir (dans cet objectif de faire vivre la structure de proximité par de l'action collective) ;*
- *La présence de nombreuses familles monoparentales nécessite d'œuvrer pour et avec les parents solos, notamment des mères seules avec enfants ;*

- *Le « rural » doit pouvoir se saisir des enjeux prioritaires au niveau national par la mise en œuvre d'actions visant le « bien vivre ensemble » en libérant la parole dès le plus jeune âge, dans les établissements scolaires et dans l'espace public, pour ne pas isoler davantage des habitants victimes de discriminations, de violences, d'inégalités, d'exclusion...*
- *Les problématiques de santé nécessitent non seulement de pouvoir accompagner, rassurer et accéder aux soins, mais aussi d'acquérir des connaissances et de développer du pouvoir d'agir sur les générations plus jeunes pour éviter de devoir un jour faire du curatif là où les services disparaissent peu à peu ;*
- *Un regard attentif se doit d'être porté à la fois sur l'accueil des enfants en situation de handicap ainsi que sur la situation des aidants de personnes âgées à leur domicile ;*
- *Hormis les données Caf de 2021, les données présentées sont celles des années 2019, 2017 et parfois de 2016. Il est ici important de préciser/rappeler que la crise sanitaire de 2020 a pu bouleverser certaines de ces données, notamment dans une fragilité accrue des publics déjà en situation de précarité mais aussi des classes moyennes touchées elles-aussi, à l'aube de 2023, par la crise dite « du pouvoir d'achat », la crise énergétique, la crise climatique...et nous amenant peut-être vers une crise sociale profonde...*

De grands enjeux partagés

La grande majorité des données et éléments présentés précédemment sont issus des différents plans d'actions mis en œuvre sur le territoire de la CCPV ainsi que sur le territoire départemental voire régional : contrat de ruralité et projet de territoire CCPV (2017); Contrat Local de Santé et Convention Territoriale Globale (fin 2019) ; diagnostic mobilité (2021) ; PTLEIS 2018-2022 ; conférence des financeurs (2022-2024) ; Projet Alimentaire Territorial 2021-2024 (PAT)..complétés par les données de la Caf de l'Oise, de la MSA et du Conseil départemental.

Nous nous appuyons ainsi sur des données émanant des principaux partenaires acteurs de l'animation de la vie sociale sur notre territoire, **données qui pointent à l'unisson les mêmes fragilités et problématiques, et posent des enjeux équivalents pour notre territoire qualifié de prioritaire tant au niveau départemental que régional.**

Les faiblesses de notre territoire, comme pour beaucoup de territoires ruraux connaissant l'enclavement de ses petites communes et l'éloignement par rapport à de grands pôles d'activité et/ou d'attractivité, sont les suivantes :

- ✓ Une problématique de mobilité géographique et de déplacement au cœur de toutes les problématiques qu'elles soient d'accès à des droits, des services, des loisirs, de l'emploi, ...et complété par un enjeu sur la mobilité psychologique ;
- ✓ Le manque de services et/ou l'éloignement de ces services implantés essentiellement sur les grands pôles et posant le problème d'accès pour les personnes non mobiles des petites communes isolées ;
- ✓ Au sens large, la problématique de qualification des habitants et d'ambition réussite pour leurs enfants (intégrant ici les questions d'accès à la formation, à un lycée professionnel, à l'emploi qualifié, ...) ;

- ✓ Les problématiques de santé notamment d'ALD, Affections Longues Durées et d'accès aux soins) ;
- ✓ La problématique/nécessité d'accompagner les habitants sur les démarches en ligne d'accès aux droits ;
- ✓ Les enjeux de solidarité entre les générations ;
- ✓ La présence de nombreuses familles monoparentales, notamment des femmes seules avec enfants ;
- ✓ Des indicateurs de précarité non favorables ;
- ✓ Le vieillissement de la population ;
- ✓ La nécessité d'accompagner, de former et de développer le pouvoir d'agir des habitants sur toutes ces questions de santé, de mobilité, d'insertion, d'accès aux droits, de parentalité, d'ambition, ...

Des richesses et opportunités...

Au-delà de cette vision certes quelque peu négative mais objective sur notre territoire, il convient de pouvoir souligner les atouts et forces de notre ruralité :

- ✓ Un territoire « vert » et agréable à vivre ;
- ✓ Un habitat qui se rénove progressivement et des villages pouvant encore accueillir de nouveaux habitants ;
- ✓ Un maillage territorial des services relativement couvert si l'on est mobile ;
- ✓ La présence à Grandvilliers d'un foyer de l'enfance, d'un EPHAD, d'une Maison des solidarités, d'un centre social, d'un espace France services, d'une Maison du Conseil départemental, d'une cité des métiers, d'une antenne régionale, d'une antenne de la MSA ;
- ✓ Un maillage des modes d'accueil relativement bien répartis sur le territoire (mais avec des zones blanches) ;
- ✓ La présence d'industries fortes et de renom (Saverglass, Kindy, Bigard, Luchard, Lin 2000, ...) ;
- ✓ Un potentiel touristique qui se développe ;
- ✓ Un tissu associatif, même s'il est peu ou mal connu, relativement riche et offrant différents centres d'intérêts ;
- ✓ Une politique jeunesse qui se structure peu à peu en appui sur les 3 centres sociaux ; un accueil de jeunes labélisé ; un lycée professionnel intégrant depuis septembre 2022 une classe de seconde générale ;
- ✓ Des projets de bégainage en cours pour nos séniors ;
- ✓ Une interculturalité présente ;
- ✓ La présence d'acteurs solidaires œuvrant au côté des plus fragiles (secours catholique et restos du cœur) ;
- ✓ Une politique de prévention santé qui se structure peu à peu ;
- ✓ Une politique éducative qui va se développer depuis 2022 en appui sur le conventionnement TER (Territoires Educatifs Ruraux) et prochainement l'entrée des acteurs éducatifs dans un « plan mercredi ».

Par ailleurs et en appui sur les compétences et le rayonnement de notre centre social, certaines opportunités sont à saisir et/ou répondront aux grands enjeux de notre territoire :

- ✓ La coordination par le centre social des acteurs de l'animation de la vie sociale, en appui sur ses différents partenaires sociaux, de l'emploi, de la solidarité ;
- ✓ La mise en œuvre par notre épicerie solidaire d'un PAT (Projet Alimentaire Territorial) qui doit pouvoir s'appuyer, par impulsion de la communauté de communes et de la MSA, sur les exploitations agricoles présentes sur le territoire : 19% des producteurs qui ont des surplus ne les valorisent pas, d'où une opportunité non négligeable pour le soutien des plus fragiles pour une alimentation saine et équilibrée, en circuit court ;
- ✓ L'activation depuis 2022 d'une mobilité sociale au bénéfice des habitants inscrits dans un parcours d'insertion et d'accès aux droits ;
- ✓ Une mobilité solidaire activée depuis de longues années ;
- ✓ Une offre en médiation sociale et numérique qui se développe sur le territoire ;
- ✓ Une action d'animation collective famille qui rassemble différents acteurs locaux, dont scolaires, et rayonne sur le territoire ;
- ✓ Une action jeunesse qui est désormais en capacité de répondre aux attentes des jeunes et de leurs parents, tant physiquement en accueil que sur la toile ;
- ✓ Un centre social qui s'inscrit dans des réponses aux grands enjeux et priorités nationales pour son territoire rural ;
- ✓ Un centre social inscrit dans la plupart des plans d'actions et sollicité pour accompagner les politiques publiques.

LA DEMARCHE DE RENOUVELLEMENT DE NOTRE PROJET

En appui et en complément du diagnostic de notre territoire, nous nous sommes attachés courant 2022 à mettre en œuvre des actions servant aussi bien l'évaluation de notre projet que l'élaboration d'orientations pour notre futur projet.

Ainsi et en complément des nombreux échanges au jour le jour avec nos usagers, des éléments de bilans présents au sein de nos rapports d'activités et de notre évaluation globale 2019-2022, nous avons durant cette année mis en œuvre une approche plus participative et plus transversale pour revoir, réaffirmer ou redéfinir nos priorités futures. L'expression de nos habitants, usagers, bénévoles (dont administrateurs) et professionnels (équipes CSR et partenaires), s'est ainsi libérée et a pu enrichir les orientations notamment sur des questions de mobilité, de vie associative, d'activités de loisirs et d'animations socioculturelles.

Nous avons ainsi mis en œuvre 2 démarches participatives, l'une en externe avec les habitants du territoire, l'autre plus en interne avec les équipes de professionnels, de bénévoles (dont administrateurs) et de partenaires.

Le diagnostic usagers

Notre projet s'inscrivant dans la volonté d'agir pour les habitants de nos 45 communes, et intégrant un axe de mobilité dans l'aller vers et le faire venir, nous avons pour la première fois organisé des temps de rencontres **avec nos habitants et usagers** sous la forme de 3 réunions publiques :

- ✓ Une première démarche lancée lors de l'Assemblée générale du 16 juin 2021 (cf. [annexe 1](#) : taux de participation de 32.87% pour 54 participants);
- ✓ Une volonté d'aller à l'écoute des habitants et élus sur 3 secteurs identitaires différents : Formerie, Grandvilliers et Sommereux ;
- ✓ Une envie d'être interpellé autour de la question « qu'attendez-vous de votre centre social ? », laissant ainsi la place à l'expression d'une satisfaction ou non ;
- ✓ Une approche conviviale et une animation participative laissant place à une liberté de parole d'habitants de tous âges par l'utilisation de « post it » ([cf. annexe 2](#));

Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers

QU'ATTENDEZ-VOUS DE VOTRE CENTRE SOCIAL ?

Une rencontre conviviale à côté de chez vous pour imaginer ensemble votre Centre Social de demain !

- Le samedi 7 mai à 10 h au Centre Social à **GRANDVILLIERS**
- Le vendredi 13 mai à 18 h à la salle des fêtes de **SOMMEREUX**
- Le vendredi 20 mai à 18 h à la salle des fêtes "Louis Jouvett" de **FORMERIE**

Échanges suivis d'un verre de l'amitié

Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers
32 rue Frédéric Petit - 60210 GRANDVILLIERS - Tél. 03.44.46.75.41
accueil@csrgrandvilliers.fr - <https://centresocial-grandvilliers.fr/contact/>
Retrouvez nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/Centre-social-de-Grandvilliers)

- ✓ Un fil rouge et/ou une continuité des échanges en utilisant pour chaque rencontre les mêmes supports déjà fournis en expression et pouvant ainsi être enrichis au fur et à mesure ;
- ✓ Une animation portée par le directeur du CSR et relayée par les Maires des communes ciblées et des communes voisines ;
- ✓ **Un total de 42 habitants rencontrés :**
 - Des habitants de 8 à plus de 80 ans : 5 enfants de 8 à 11 ans, 6 de 30 à 50 ans, 4 entre 50 et 60 ans, 10 de 60 à 80 ans et 2 de plus de 80 ans
 - Des habitants domiciliés sur 10 communes différentes : 15 de Formerie, 12 de Grandvilliers, 7 de Sommereux, 2 de Cempuis, et 1 habitant de Dargies, de La Verrière...et 4 habitants extérieurs au territoire d'agrément (Marseille en Beauvaisis, d'Halloy, Thérines, St Omer en Chaussée) ;

Nous avons par ailleurs, toujours en appui sur des questionnements équivalents, lancé une **démarche de sondage par voie numérique (cf. annexe 3)** :

- ✓ Recueillir une autre parole d'usagers et d'habitants, dans une logique intergénérationnelle pour recueillir également une parole de jeunes (14.9% des sondés) ;
- ✓ Une expression lors de nos ateliers collectifs en appui sur nos tablettes ;
- ✓ 99 participants de 27 communes différentes (territoire CCPV et extérieur CCPV)

- Une expression partant davantage sur des propositions d'actions, et mettant en avant les enjeux autour des questions de mobilité, de solidarité, de bénévolat, de vie associative et d'accès à des services et à la culture...et de bonne lisibilité des actions du Centre social ;
- Une affirmation de nos axes de travail et une bonne compréhension de ce que peut-être un centre social.

La démarche de travail associé

En complément de cet « aller vers » nos habitants pour recueillir leurs expressions, nous avons été soutenus par la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels des Pays Picards dans l'animation de 2 temps de travail associé réunissant les équipes de salariés, de bénévoles/usagers acteurs réguliers de la vie de notre CSR, ainsi que les bénévoles dirigeants administrateurs de notre association.

Ces temps avaient pour objectifs de :

- ✓ Mieux se connaître ;
- ✓ Nous rassembler autour de valeurs communes, d'un sens commun ;
- ✓ Définir et élaborer les prémices d'un projet associatif à l'aube du 50ème anniversaire du CSR ;
- ✓ Définir et élaborer ensemble les pistes du bilan du contrat de projet, en appui sur une démarche diagnostic ;
- ✓ Définir et élaborer les pistes du futur projet social 2023-2026

❖ **Le 9 mars 2022 durant une matinée (9h-12h30):**

- 48 participants dont 9 administrateurs, 5 bénévoles, 2 usagers ;
- Une réflexion collective sur les définitions suivantes : un centre social ? le Pouvoir d'agir? L'Éducation populaire?
- Une réflexion collective sur les « pépites » et « râteaux » de notre projet 2019-2022.



❖ **Le 27 avril 2022 durant une matinée (9h-12h30):**

- 36 participants dont 1 bénévole, 1 usager, 6 administrateurs ;
- L'importance du diagnostic, en appui sur les données du territoire ;
- Les axes de travail à venir : ce qu'on arrête, ce qu'on change, ce qu'on développe à nouveau...



Un troisième temps animé par le directeur du CSR a également été rendu effectif **le 27 septembre 2022 en soirée** :

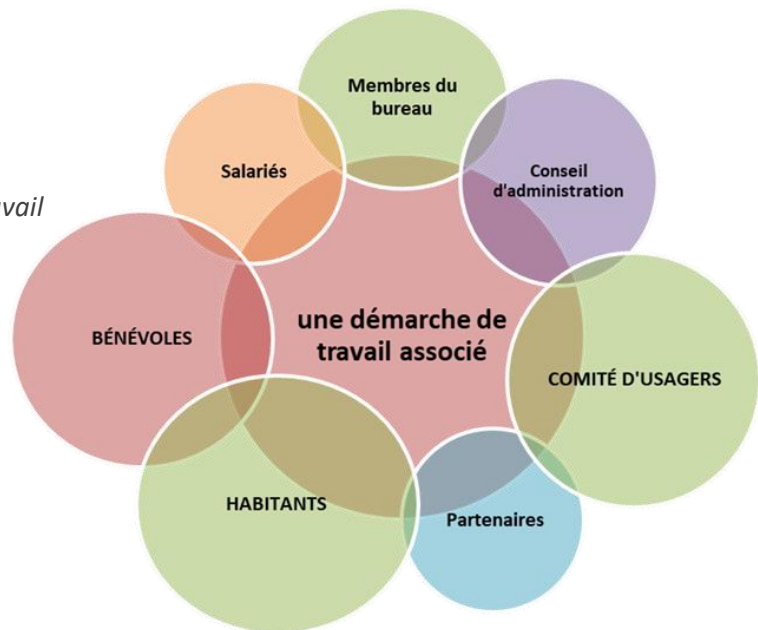
- 33 participants : 27 membres de l'équipe professionnelle et 6 administrateurs bénévoles élus (nos bénévoles n'ayant pas pu se rendre disponible en soirée) ;
- Présentation et confirmation des axes de travail en animation vie sociale, animation collective famille et animation jeunesse, axes affirmés en appui sur les démarches diagnostics ;
- Constitution collective des fiches actions pour que chacun puisse y trouver sa place et faire le lien entre le projet (sous sa forme d'écrit professionnel) et sa mission (son action, sa fiche projet...et sa mission pour et avec le collectif centre social).

Enfin et conformément à notre fiche action actuelle sur le partenariat d'une part, de notre volonté d'affirmer notre mission de coordination en animation de la vie sociale sur notre territoire d'autre part, et de faire vivre (revivre) un réseau autrefois animé par le département, **une rencontre réunissant les principaux partenaires de notre CSR a été proposée le 7 juillet 2022** :

- **14 professionnels réunis** : bibliothèque de Grandvilliers ; DDETS (service SDEJS) ; département de l'Oise (services bien vieillir et emploi/insertion) ; Caf de l'Oise ; DDFIP ; Pôle Emploi ; cité des métiers ; CARSAT ; et des membres du CSR (salariés et Vice-Présidente) ;
- **De nombreux partenaires excusés...**et un souhait unanime de rentrer dans un réseau d'acteurs pour mieux nous connaître, interagir et fédérer nos compétences pour le « bien vivre » de nos habitants;
- Le partage des éléments de bilans de notre projet social pour mieux nous connaître et faire le lien entre l'action des uns et des autres ;

- Le partage de diagnostic et la concertation/validation sur les grands enjeux du territoire ;
- Une validation exprimée sur les orientations stratégiques du futur projet social.

Ce schéma illustre la dynamique de travail associé impulsé depuis 2022 au sein de notre association, ainsi que sa projection dans notre nouveau projet social 2023-2026.



- **Une gouvernance associative vivante et animée par le Président**, associant l'action des membres du bureau avec celle des membres du Conseil d'administration, notamment membres élus ;
- **Un projet associatif et un projet social qui fédère les compétences et énergies** des administrateurs, des salariés et des bénévoles ;
- **La prise en compte de nos paroles d'habitants**, rassemblée ou non au sein d'un **comité d'usagers** servant la vie de notre projet social, l'impulsion de projets, l'évaluation, une vision partagée, et l'engagement progressif de nos usagers en interface avec le Conseil d'administration et les salariés ;
- **La démarche concertée avec nos partenaires**, aussi bien en termes de pilotage, de vie d'un réseau coordonné, que dans le partage de vision stratégique et/ou technique tant avec les professionnels qu'avec les administrateurs.

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE



Un centre social est une grande maison qui vit et s'anime d'une part dans une offre de services et d'activités ouvertes à tous les habitants, d'autre part dans des réponses à l'expression, aux attentes et aux besoins des habitants, et enfin dans une mission d'intérêt général.

Même si la porte d'entrée de l'habitant est le plus souvent l'accès à une activité ou un service, le centre social se doit d'inscrire son action et se questionner sur ses pratiques servant la vie de la maison des projets et de la maison de la citoyenneté.

Ce nouveau projet 2023-2026 est une proposition de réponses, aussi bien dans sa démarche d'animation auprès des habitants que dans sa capacité à agir avec, et à développer le pouvoir d'agir de toutes et tous, toutes catégories sociales, d'âges et de genres confondues, ..., le tout dans cette volonté de servir l'habitant et les familles pour que chacun_e trouve sa place, grandisse, s'émancipe, et soit acteur sur un territoire qu'il connaît, sur lequel il se sent bien et pour lequel il a lui-même des ambitions, des envies, des projections.

Ce schéma ci-après tente de représenter l'ensemble de la démarche d'animation de la vie sociale portée et mise en œuvre par le Centre social rural du canton de Grandvilliers et son association.

Il s'agit alors, en cette période de crises et d'enjeux de transition (la crise sanitaire a profondément changé des comportements qui depuis peu sont touchés par d'autres crises...pouvoir d'achat, énergie, ...), de « **repenser les solidarités, en relevant le défi de proximité et de la mobilisation de l'environnement social, du partage des espaces, des habitants, des usages et des engagements** » (JF SERRES, avis du Conseil Economique Social et Environnemental).

Les habitants restent au cœur de notre projet et sont accompagnés par les différents acteurs en réponse aux enjeux territoriaux du Bien Grandir, du Bien Vivre, du Bien Vieillir et du Faire Ensemble. A préciser que les rapports d'activités annuels, présentés non pas dans une démarche d'évaluation annuelle du projet social mais bien dans une mesure des activités, s'appuient sur nos réponses à ces quatre enjeux.

Par ailleurs et lorsque nous plaçons l'habitant au cœur de notre projet, c'est aussi parce qu'il est lui-même au cœur de son territoire, avec et dans son écosystème de vie. La partie « faire ensemble » pourrait ainsi représenter l'écosystème, l'environnement local (n'excluant pas ici la géographie et les identités culturelles de notre territoire). Dans sa mission sociale, de préservation et d'animation des liens sociaux, le CSR considère que les relations sociales sont ici le capital social de chaque individu, et luttent ainsi contre un isolement pouvant avoir un impact négatif sur la démocratie, la santé et la cohésion sociale.



Notre contrat de projet 2023-2026 s'articule autour de 3 grands axes stratégiques chacun composé de 3 fiches actions (les objectifs spécifiques) elles-mêmes déclinées en objectifs opérationnels associés.

1. L'ACCUEIL DE TOUTES ET TOUS :

- *Affirmer les démarches d'animation intergénérationnelles et de mixité sociale ;*
- *Développer les actions « hors les murs », « d'aller vers » et de « faire venir » ;*
- *Développer une communication plus adaptée et plurielle.*

2. DU POUVOIR D'AGIR A TOUS LES AGES DE LA VIE :

- *Libérer la parole des habitants (et répondre à leurs attentes) ;*
- *Accompagner les prises d'initiatives et l'engagement des habitants ;*
- *Développer l'autonomie des habitants.*

3. VIE ASSOCIATIVE ET RESEAU :

- *Développer le travail associé en externe ;*
- *Faire réseau avec les partenaires sociaux et acteurs de la vie locale ;*
- *Développer le travail associé en interne de l'Association.*

L'ensemble de ces axes sera évalué sur la base **d'indicateurs de résultats** (sur la durée du contrat de projet ; là où nous voulons aller ; la mesure de l'impact : en appui sur nos bilans et rapports d'activités annuels ainsi que sur l'évaluation des fiches actions de notre projet social et les démarches de diagnostics partagés) **et de suivi** (qui servent l'élaboration de nos bilans et rapports d'activités annuels : en appui sur nos tableaux de bord de suivi des activités, des présences, des actions, ainsi que sur les démarches favorisant l'expression et l'évaluation de nos actions par les usagers).

La plupart des indicateurs peuvent être qualifiés **d'indicateurs socles** (pour la plupart quantitatifs et servant la mesure de notre rayonnement, de notre fréquentation, de la diversité des actions, des publics, et ainsi de notre capacité à mobiliser les habitants et à fédérer les acteurs de la vie sociale), auxquels nous associons des **indicateurs plus spécifiques par fiche action** cherchant alors une mesure d'atteinte de nos objectifs et d'impact sur nos usagers et habitants (ainsi que sur notre territoire), quant à eux plus qualitatifs et s'appuyant sur le plus souvent sur l'expression des usagers, l'observation et l'écoute des professionnels (dont partenaires).

Ces indicateurs sont valables pour notre ensemble centre social, et servent ainsi non seulement l'évaluation de notre projet social mais aussi celle de notre projet animation collective famille et de notre projet jeunesse. Au côté des indicateurs socles, nous trouvons par fiche action des indicateurs spécifiques, soit le résultat et la démarche de suivi que l'on cherche à évaluer uniquement dans telle ou telle démarche ciblée.

Les indicateurs socles de suivi :

- La croissance, ou non, du nombre d'usagers (soit le nbre de cartes d'usagers, par nbre de familles et d'individus)
- La croissance, ou non, du nombre de bénévoles (par typologie d'activité, à mesurer en nombre et en Equivalent Temps Plein)

- La croissance, ou non, du nombre de familles suivies différentes (et leurs caractéristiques : régime social d'appartenance, composition, Quotient Familial ou ressources, âge, sexe et/ou genres)
- Le taux de réalisation et la régularité des actions et/ou projets
- Le nombre d'actions passerelles entre les services du CSR
- La croissance du nombre d'initiatives habitants
- Le nombre de communes représentées par nos usagers
- Le nombre de partenaires présents au sein des locaux
- Le nombre de partenaires externes au centre social
- La part des financements (publics et privés, dont contributions)

Les indicateurs socles de résultats :

- Le taux de couverture géographique ou commune d'origine des usagers
- L'évolution de l'offre de services et d'activités
- La mixité sociale et intergénérationnelle
- L'implication des familles, des usagers, des bénévoles et des partenaires
- Le développement du bénévolat tant dans la vie interne au CSR qu'en initiatives habitants qu'en soutien des actions pilotées par le Centre social
- Le maintien et/ou développement d'actions locales et intercommunales
- Un taux de fréquentation accrue par les familles
- Une croissance effective du bénévolat
- L'extension du partenariat institutionnel et associatif
- Le Centre social comme espace de ressources et d'initiatives pour les habitants
- Les réponses aux problématiques sociales locales
- La maîtrise de l'équilibre financier

A noter qu'il est parfois compliqué d'être constamment dans une démarche d'évaluation permanente, très chronophage et pouvant par moment nous éloigner des publics. Aussi et beaucoup d'actions étant par définition ouverte à toutes et tous, nos recueils de données usagers ne sont pas infaillibles notamment dans le besoin de pouvoir « catégoriser » nos usagers là où certaines de nos actions, non soumises à adhésions (prise de la carte usager) et/ou à inscriptions, ne permettent pas le recueil de données personnelles (d'où parfois une difficulté à affirmer notre bonne mixité sociale).

AXE 1 : L'ACCUEIL DE TOUTES ET TOUS

Nous sommes ici dans la démarche servant les habitants dans une offre et un accès, sur leur territoire de vie, à des services et à des activités.

Il conviendra ainsi de :

- **Affirmer notre logique intergénérationnelle et notre ouverture à toutes et tous**, l'action du CSR étant en capacité de pouvoir **mobiliser des habitants** dès leur entrée au sein de notre Multi-accueil jusqu'au maintien du lien social de nos aînés (au domicile et/ou en collectif), tout en **créant des passerelles entre les générations** ;
- **Développer notre capacité à aller vers tout en déployant une mobilité à la fois solidaire et sociale** pour permettre aux habitants d'avoir accès à..., en appui non seulement sur des **lieux de proximité implantés sur le territoire** ainsi que sur une flotte de véhicules de services et de particuliers ;
- **Développer une communication plus adaptée à toutes et tous**, et activant des canaux complémentaires des voies numériques et de presse, et visant notamment plus de « bouche à oreille ».

AXES/OBJECTIFS	N°FICHE ACTION	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ECHEANCE	OBJ. OPERATIONNELS ASSOCIES
L'accueil de toutes et tous	1	Affirmer les démarches d'animations intergénérationnelles et de mixité sociale	En continu	Maintenir et développer une offre de services et d'animations ouverte et accessible à tous les habitants, quelles que soient leurs origines géographiques et leurs catégories sociales
				Développer les actions passerelles et intergénérationnelles entre les différents publics d'usagers et d'habitants du territoire
	2	Développer les actions "hors les murs", "d'aller vers" et de "faire venir"	En continu	Rechercher les points d'appuis de partenaires facilitant la mobilisation pour la mise en œuvre d'actions délocalisées sur le territoire
				Activer une mobilité sociale et solidaire pour les habitants non mobiles et/ou isolés et/ou fragilisés
	3	Développer une communication plus adaptée et plurielle	2024 En continu	Définir une charte graphique commune en communication tant écrite que numérique
				Être en capacité d'accompagner nos habitants, usagers, bénévoles dans des missions d'ambassadeurs communication
Être en capacité de mesurer l'impact de la communication sur la fréquentation et la connaissance du CSR dans sa globalité				

Fiche Action n°1

Objectif stratégique concerné		
L'accueil de Toutes et Tous		
Intitulé de l'action/ objectif spécifique	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Affirmer les démarches d'animations intergénérationnelles et de mixité sociale	2022	En continu
Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)		
<p>1. Maintenir et développer une offre de services et d'animations ouverte et accessible à tous les habitants, quelles que soient leurs origines géographiques et leurs catégories sociales, d'âges, de genres, de niveau scolaire... : dans sa fonction d'accueil, les équipes du CSR accompagnent des habitants dès l'âge de 3 mois et sans limite d'âge pour nos aînés. Nous chercherons alors, au-delà du maintien des actions existantes, à les enrichir en appui à la fois sur l'expression des usagers, la concertation partenaires et la capacité financière du CSR. Nous assurerons également l'ouverture à toutes et tous par l'application d'une tarification la plus accessible possible (pour les actions soumises à tarification, en application du barème fixé par la Caf ou non), tout en privilégiant un accès gratuit (pour les services, l'accès aux droits, l'insertion) et/ou soumis à la prise d'une carte d'usagers (5€ à l'année pour une famille parents et enfants).</p> <p>2. Développer les actions passerelles et intergénérationnelles entre les différents publics d'usagers et d'habitants du territoire : nous maintiendrons et développerons ici les actions de mixité de nos publics telles que des animations permettant aux jeunes enfants d'intégrer nos ACM, puis notre accueil de jeunes, ... tout en recherchant des actions par exemple de jeux intergénérationnels (ensemble des familles, ou des enfants avec des séniors), des sorties intergénérationnelles (les séniors et/ou bénévoles adultes accompagnateurs de sorties de jeunes enfants), de projets transverses tels qu'une implication/mobilisation de toutes les générations sur des actions de solidarité et/ou répondant à de grands enjeux nationaux (le climat, la discrimination, ..).</p>		
Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)		
<p>Pour les habitants : des réponses à leurs besoins et attentes en accès aux droits, en mode d'accueil (mieux concilier vie professionnelle et vie familiale), en loisirs, toute l'année (à l'exception de la période de fermeture entre Noël et l'an) ; l'acquisition de connaissances, des échanges de savoirs, des transmissions ; du lien social ; du non renoncement aux droits et une capacité à s'émanciper ; du bien être tant au niveau social que sur la santé ; une levée des freins de mobilité, à l'insertion ; une capacité à bien vivre et à agir sur son territoire</p> <p>Pour le centre social : une pluridisciplinarité des équipes et une capacité à offrir une réponse globale à l'usager habitant, partant ici du principe que l'habitant entre au CSR pour une attente précise qui souvent peut être liée à d'autres offres.</p> <p>Pour le territoire : un équipement structurant en capacité d'accompagner des politiques publiques déclinées au niveau local ; un tissu partenarial fort qui peut trouver un point d'appui pour développer sa propre offre de services</p>		
Pilote de l'action		
Le directeur		
Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipes de professionnels, bénévoles, stagiaires, volontaires en service civique - Le conseil d'administration de l'association - Les professionnels et acteurs partenaires proposant une offre de services d'intérêt général au sein du CSR - Les partenaires permettant aux équipes du CSR d'agir sur son territoire d'intervention en proximité des habitants avec en premier lieu la CCPV et les communes pour leurs mises à disposition de locaux 		

Moyens techniques et matériels nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des moyens logistiques nécessaires pour le bon fonctionnement de l'action généraliste du CSR : locaux; véhicules; matériels de bureaux; outils numériques; matériels nomades; outils et supports pédagogiques ;etc
Moyens financiers
<ul style="list-style-type: none"> • Ceux issus des conventionnements financiers, en pilotage, fonctionnement (Prestations de services, conventionnements pluriannuels, labels, ...), actions spécifiques (Appels à projets, Appels à manifestation d'intérêt, ...) et aides exceptionnelles • Ceux des partenaires dans la mise en œuvre de leurs actions et/ou dans une mutualisation de moyens sur actions • Les participations usagers des familles (dont Caf, MSA, département), des communes • La valorisation du temps bénévole et de l'ensemble des contributions volontaires • Les financements privés et autres mécénats financiers et/ou de compétences et/ou dons en nature • Les dons d'habitants qu'ils soient financiers et/ou en nature (matériels, maraîchage, vêtements, alimentaires, ...)
Indicateurs de résultats et de suivi
<p>Les indicateurs socles de suivi et de résultats complétés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le maintien (ou retour) en présentiel des partenaires de l'accès aux droits (inter opérateurs France services et autres partenaires) • La croissance des partenariats d'accueil (occupation de locaux) pour les animations en aller vers
Point(s) de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> • La nécessité de pouvoir obtenir des conventionnements pluriannuels • Une évaluation permanente de plus en plus administrative et chronophage • L'ancrage territorial de notre action, sur son quartier de proximité • Une logique de partenariat et non de prestataire de service • La bonne cohérence territoriale des actions, et leur coordination par les pilotes des politiques publiques

Fiche Action n°2

Objectif stratégique concerné		
L'accueil de Toutes et Tous		
Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Développer les actions "hors les murs", "d'aller vers" et de "faire venir"	2022	En continu
Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)		
<p>1. Rechercher les points d'appuis de partenaires facilitant la mobilisation pour la mise en œuvre d'actions délocalisées sur le territoire : s'agissant ici de pouvoir agir en proximité des lieux de vie d'habitants répartis sur 45 communes et plus de 320km², nous avons fatalement besoin de pouvoir trouver d'autres espaces d'animations, de bureaux, de salles,..., que ceux propres au CSR. Nous avons par ailleurs à pouvoir agir sur les espaces publics. Les communes, les établissements scolaires et les partenaires associatifs seront ici tout particulièrement associés à nos démarches, pour que l'on puisse mutualiser nos énergies au service des habitants/élèves/administrés/adhérents, en prenant soin d'agir en toute cohérence.</p> <p>Nous conserverons bien entendu, en complément de l'aller vers, la démarche de faire venir les habitants usagers en structure pour qu'ils puissent découvrir et avoir accès à l'offre généraliste du CSR (et pouvoir l'identifier).</p> <p>Par exemple, nous aurons à nous fédérer avec des associations locales (et autres ressources locales) dans l'organisation d'actions communes, de découverte d'une pratique sportive, dans un travail commun sur des projets spécifiques, ...</p> <p>2. Activer une mobilité sociale et solidaire pour les habitants non mobiles et/ou isolés : la mobilité solidaire sert l'accessibilité des habitants usagers à nos offres d'activités et se traduit par un ramassage des usagers dans leurs communes pour aller vers le lieu de l'action (pour nos publics jeunes, famille, insertion, numérique, seniors, épicerie). Cette mobilité solidaire est ici indispensable au bon fonctionnement de nos actions et est rendu complémentaire d'une mobilité assurée par des bénévoles, notamment pour des rendez-vous de santé pour nos seniors (action Transport) et/ou du covoiturage en mobilité collective (en appui sur nos minibus).</p> <p>Une autre mobilité solidaire pourra également voir le jour sous la forme de « pédibus », « rosalie bus », ...tant de projets pouvant être explorés sous réserve qu'ils trouvent un écho favorable sur notre territoire très espacé et rural.</p> <p>La mobilité sociale est celle que nous déployons en expérimentation depuis 2022 par le prêt d'un véhicule électrique avec permis pour toutes personnes inscrites dans un parcours d'insertion, d'accès aux droits, à l'emploi, à la formation, à la parentalité, ... contre une indemnité de 1 à 3 € par jour. Nous rechercherons sur cet axe une extension de notre parc, en appui ou non sur une offre partenariale, visant notamment une mobilité électrique sans permis.</p> <p>Nous ajouterons fin 2022 à cette mobilité sociale une offre de bicyclettes électriques, ouverte à tous les habitants et soutenue par la CCPV, pour leurs démarches en « circuit court », pour des liaisons inter villages ou intramuros, quelques soient l'objet de l'usage.</p> <p><i>Nous contribuerons par ailleurs à faire remonter le besoin d'accompagnement de nos publics pour qu'ils puissent viser l'autonomie en terme de mobilité géographique. Des attentes pour une auto-école sociale et solidaire sont exprimées pour accompagner les plus fragiles d'entre nous à avancer dans l'obtention du permis de conduire et ainsi être plus autonomes.</i></p>		

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)
<p>Pour les habitants : une levée des freins de mobilité, à l'accès aux droits et aux services (et moins de renoncement) ; un développement des liens sociaux et une connaissance du CSR ;</p> <p>Pour le Centre social : une capacité à mobiliser des publics qui ne pourraient pas venir seuls jusqu'au CSR ; des réponses aux enjeux d'isolement, d'accès aux droits, à la culture, aux loisirs, à la santé, à l'insertion, ... ; une fréquentation accrue</p> <p>Pour le territoire : une offre d'animations sur différents espaces du territoire ; des offres multiples de mobilité pour différents publics ; une lutte contre l'isolement des habitants des petites communes ; une mobilité verte servant le projet de la CCPV en terme de développement durable ; une plateforme de mobilité sociale et solidaire « bouger en Picardie verte »</p>
Pilote de l'action
Le directeur
Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action
<ul style="list-style-type: none"> • Les responsables de pôles et leurs équipes, notamment les référents, animateurs et l'agent de mobilité • Les bénévoles • Plus spécifiquement pour l'épicerie solidaire : Banque Alimentaire, Enseignes et producteurs locaux, ANDES, DDETS, département, DRAAF, CCPV • Plus spécifiquement sur le projet « Bouger en Picardie verte » : Le référent mobilité en insertion sociale et professionnelle (accompagnement des bénéficiaires, relations partenaires), l'animateur numérique (création et administration de la plateforme numérique), et les partenaires Pôle emploi, département, CAP emploi, cité des métiers, ACI, organismes de formation, MSA, ...
Moyens techniques et matériels nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> • Des locaux ou espaces d'accueil adaptés en différents lieux sur le territoire • Des véhicules servant la mobilité tant individuelle que collective (hors PMR) • Un camion frigorifique servant l'action de collecte et de livraison de denrées alimentaires • Des véhicules électriques et/ou innovants (vélos électriques, rosalie, ...) pour faciliter une mobilité collective « verte » • Du matériel nomade favorisant le développement de nos actions délocalisées, dont outils et supports de communication pour promouvoir l'action du CSR • Une plateforme numérique de mobilité sociale
Moyens financiers
<ul style="list-style-type: none"> • Ceux du CSR mobilisés sur appels à projets (Région HDF, Préfecture, département de l'Oise, fondations,...) et les frais de fonctionnement (incluant le coût carburant, consommation électrique et frais de personnel) • Ceux mutualisés/partagés/offerts avec/par nos partenaires • Les participations usagers pour le transport (indemnités kilométriques versées au bénévole pour couvrir les frais du véhicule), et la mobilité sociale
Indicateurs de résultats et de suivi
<p>Les indicateurs socles complétés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de kilomètres parcourus par les équipes de professionnels • La croissance des partenariats effectifs sur le territoire (locaux, communication, mobilisation, proposition de partenariat) • La croissance des sollicitations en mobilité sociale et solidaire • La croissance du bénévolat d'habitant dans la mise en œuvre de ces démarches d'aller vers, de faire venir, de mobilité sociale et solidaire

Point(s) de vigilance

- Des espaces adaptés à l'activité proposée (par exemple avec une connexion internet si atelier numérique, avec un accès PMR, un point d'eau, et équipé avec tables et chaises, ...)
- La mise à disposition d'un point d'appui pour agir ne renvoie pas uniquement à une simple mise à disposition de locaux...mais aussi dans un objectif de partenariat à un relai de communication, de mobilisation et de mise en avant de l'action du CSR
- La non maîtrise des coûts énergétiques dans l'utilisation des véhicules (carburant, électricité) ainsi que dans un risque à subir d'éventuelles demandes d'indemnités pour occupation de locaux jusque là mis à disposition gracieusement
- La capacité financière à maintenir une offre de mobilité solidaire gratuite pour nos usagers

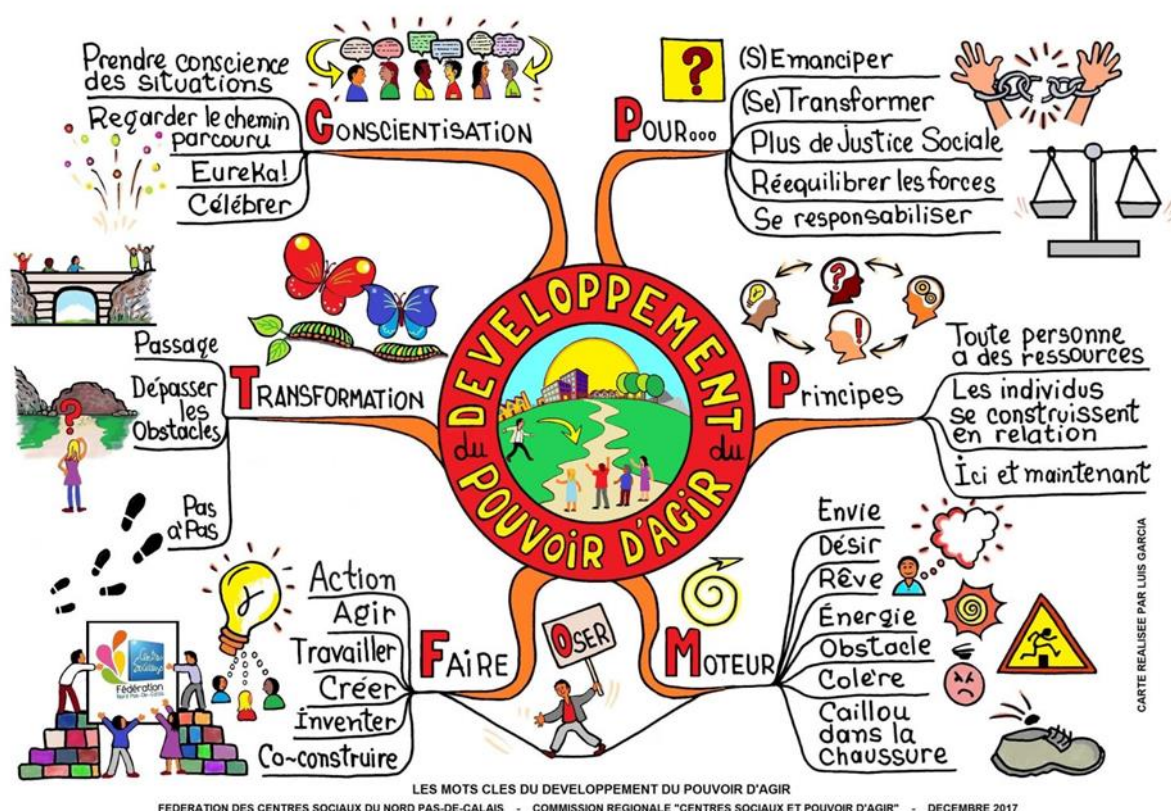
Fiche Action n°3

Objectif stratégique concerné		
L'accueil de Toutes et Tous		
Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Développer une communication plus adaptée et plurielle	2022	Fin 2024
Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)		
<p>1. Définir une charte graphique commune en communication tant écrite que numérique : sur la communication « papier » (affiche, flyer) nous avançons progressivement dans ce double objectif d'uniformisation de nos modèles de communication pour mieux être identifié par toutes et tous. Au-delà d'un affichage délivrant un message clair, nous avons encore à « vulgariser » et à rendre plus attractif certains intitulés d'actions tout en portant une attention particulière au choix de l'illustration (pictogrammes ou photos libres de droits), cela pour qu'il puisse susciter l'intérêt du plus grand nombre. Quant à la communication numérique (emailing, site internet, pages facebook, linkedin, ..., et pour les jeunes « insta, snap »), nous nous perfectionnons peu à peu dans une diffusion de messages à la fois sur la vie de notre CSR comme sur celle de nos partenaires, dont la presse et les communes pour que l'habitant puisse recevoir notre information selon son usage habituel. Plus spécifiquement pour les communes, lieux de proximité et de vie des habitants, nous avons à mieux identifier celles qui délivrent des lettres d'infos, bulletins et/ou agendas, sites internet, tableaux d'affichage numérique, ..., pour que l'on puisse favoriser le relai de nos informations en adaptant notre communication au format déjà utilisé par la collectivité et consulté par les habitants.</p> <p>2. Être en capacité d'accompagner nos habitants, usagers, bénévoles dans des missions d'ambassadeurs communication : nous considérons que la communication par les pairs est celle qui fonctionne le mieux car véhicule non seulement l'information mais aussi l'intérêt à s'en saisir (« voici l'info sur...tu sais j'y vais c'est sur...et c'est intéressant et dans une bonne ambiance...on y va ensemble...»). Elle est ainsi plus mobilisatrice ! Nous avons alors à pouvoir intégrer et former nos usagers, habitants et bénévoles à la co-construction de nos outils, de nos messages (« et pourquoi pas une banderole ? » « et la radio ? » « et si on faisait un dessin ? »)...et au final de leurs propres outils dans leurs initiatives d'ambassadeurs. L'alimentation des supports numériques doit également s'ouvrir à l'initiative d'habitants, avec ce triple objectif de formation aux outils numériques, à la formulation des messages et à la dynamique de vie de nos réseaux (tout en respectant notre charte graphique).</p> <p>3. Être en capacité de mesurer l'impact de la communication sur la fréquentation et la connaissance du CSR dans sa globalité : il conviendra ici d'intégrer à nos questionnaires usagers (ou feuille d'émargement) un indicateur portant sur le « comment avez-vous reçu notre information ? ». Nous chercherons également à sonder les habitants sur le degré de connaissance sur le CSR (questionnaires papier et google form) en sus, dans un format numérique, d'un questionnement sur « recevez-vous nos infos ? vous sont-elles utiles ? », ou une demande de « like »</p>		
Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)		
<p>Pour les habitants : une meilleure lisibilité/connaissance des actions du CSR et de ses ressources; la capacité à se saisir de différents modes de contacts avec nos services ; la réception d'information par ses pairs ; une information orale (ou écrite) transmise dans une relation de proximité (dans son quartier, sa commune, son réseau de voisinage, son réseau social) ; un développement de l'accès à une offre de services et d'activités</p> <p>Pour le Centre social : une communication multicanaux ; une capacité à mieux mobiliser et une fréquentation accrue ; une capacité accrue pour toucher les publics dits « invisibles » ; le recueil de nouvelles attentes ; le développement de l'implication usagers/bénévoles ; une visibilité en dehors de son territoire local et à visée fédérale</p>		

<p>Pour le territoire : une information circulante ; une ressource d'animation de la vie locale ; une implication des communes dans l'animation de la vie sociale locale ; des compétences fédérées pour mieux cibler les habitants ; des habitants en capacité de promouvoir les actions locales, de les soutenir</p>
<p>Pilote de l'action</p>
<p>Le directeur</p>
<p>Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les responsables de pôles et les équipes dans une valorisation de leurs actions par la communication (tant avant qu'après action, si possible avec photo ; diffusion des affiches et flyers) • Les agents d'accueil dans la gestion de l'affichage au sein du CSR • L'animateur numérique en charge des publications sur les réseaux, ainsi que de leur administration avec le directeur • Les partenaires, notamment les communes, commerçants, associations soutenant le CSR dans la bonne diffusion des communications transmises (affichage, publication internet, presse) • Les ambassadeurs, habitants, bénévoles et usagers • Les partenaires agissant dans la formation en communication
<p>Moyens techniques et matériels nécessaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens nécessaires à la mise en place des outils spécifiques de communication : logiciels et outils de communication papier et numériques, photocopieuse, l'internet (réseau, site), ... • L'espace public numérique et autres points d'accès numériques • Les locaux et matériels adaptés à la formation des usagers bénévoles et habitants
<p>Moyens financiers</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Ceux nécessaires à la communication et à la convivialité • Les ressources financières nécessaires à la prise en charge des frais logistiques, de téléphonie (dont internet), de maintenance, de sécurité, de reprographie, ..., ainsi qu'à l'acquisition d'éventuels supports pédagogiques dans notre action sur les usagers habitants bénévoles • Ceux pris en charge par les partenaires
<p>Indicateurs de résultats et de suivi</p>
<p>Les indicateurs socles complétés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La reconnaissance et la lisibilité accrues de notre offre de services et d'activités • La croissance d'usagers bénévoles et habitants ambassadeurs de communication • Le nombre d'initiatives (supports) créées par nos ambassadeurs et/ou avec les acteurs des territoires • Le nombre de partenaires (dont communes) se faisant relai de nos outils • Le nombre de nouveaux usagers déclarant avoir passé la porte de notre CSR grâce à notre communication (précisant ici le canal utilisé)
<p>Point(s) de vigilance</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'équipe professionnelle, prendre soin de véhiculer en permanence les valeurs et approches du centre social • Des outils et supports adaptés au niveau de nos usagers bénévoles • La bonne maîtrise des mêmes éléments de langage par toutes et tous • La bonne transmission des informations vers l'accueil afin d'opérer un relais auprès de l'équipe CSR et/ou des partenaires, ainsi que via les outils de communication vers les habitants-usagers • La pollution numérique

AXE 2 : LE POUVOIR D'AGIR A TOUS LES AGES DE LA VIE

« Le développement du pouvoir d'agir, c'est la possibilité d'avoir plus de contrôle sur ce qui est important pour soi, ses proches, ou la collectivité à laquelle on s'identifie. C'est un pouvoir de contrôle que l'on exerce ou qu'on développe individuellement ou collectivement. »
Yann Le Bossé



Comme déjà précisé, nous considérons que l'habitant fait partie d'un environnement dans lequel il doit pouvoir être acteur que ce soit pour lui-même, sa famille, son entourage, sa collectivité, ... Les professionnels accompagnent ainsi depuis toujours les individus et les collectifs dans l'objectif de les rendre plus autonomes, plus épanouis, pour qu'ils puissent agir en faisant valoir leurs droits, qu'ils acquièrent des connaissances tant en savoir-faire qu'en savoir-être, et qu'ils puissent également s'engager dans une vie sociale et citoyenne...

Cette démarche est ainsi mise en œuvre dès le plus jeune âge, pour que nos enfants puissent devenir des adultes responsables, et ce jusqu'à l'accompagnement du vieillissement, pour que nos seniors ne s'isolent pas, qu'ils maintiennent des relations sociales et qu'ils continuent à grandir et à agir sur leur environnement (dont transmission de leurs savoirs). C'est pour cela que les professionnels laissent place au tâtonnement, s'appuient sur l'expression des usagers pour développer telle ou telle action, construire avec eux l'animation d'après, ... et tentent de sortir progressivement d'une « simple » prise en compte de l'expression, de la « simple » concertation et/ou co-construction pour que peu à peu ce

soit l'habitant qui vienne avec sa parole, son questionnement, sa « situation problème » (individuelle et/ou collective), et qu'il trouve des réponses et/ou un accompagnement par un professionnel ou un collectif.

L'ambition de cet axe est donc d'affirmer notre démarche de développement du pouvoir d'agir pour les habitants, usagers et familles de notre territoire.

L'ensemble de l'offre de services et d'activités répond aux attentes et besoins des habitants, exprimés ou non. Nous maintiendrons et affirmerons cette multitude d'offres, précisant que notre association est déjà une entité rassemblant des habitants...à nous de faire entrer de nouveaux habitants, de les laisser venir vers nous avec leurs envies et/ou leurs problèmes, de les laisser construire l'offre du service et/ou de l'activité à faire vivre, et ainsi, par notre démarche, **rechercher un impact social visant le bien vivre, les solidarités, la citoyenneté et l'engagement** (toujours dans une dimension soit individuelle, familiale, collective, ...).

Du pouvoir d'agir à tous les âges de la vie	4	Libérer la parole des habitants (et répondre à leurs attentes)	En continu	Développer les "formules cafés» sur des thématiques impulsées par la parole d'habitants
				Accompagner les habitants dans l'acquisition de connaissances servant des problématiques individuelles, familiales et/ou collectives
				Lancer (relancer) une dynamique de comité des usagers
	5	Accompagner les prises d'initiatives et l'engagement des habitants	En continu	Animer des espaces de ressources
				Associer les habitants à la co-construction d'actions et/ou d'évènements visant un meilleur vivre ensemble sur notre territoire
	6	Développer l'autonomie des habitants	En continu	Développer les compétences psychosociales des habitants
				Lever les freins liés aux démarches d'insertion et d'accès aux droits
				Être solidaire avec les plus fragiles d'entre nous

Fiche Action n°4

Objectif stratégique concerné		
Le pouvoir d'agir à tous les âges de la vie		
Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Libérer la parole des habitants (et répondre à leurs attentes)	2022	En continu (2024-25 pour comité des usagers)
Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)		
<p>1. Développer les "formules cafés" sur des thématiques impulsées par la parole d'habitants : notre approche se doit ici d'être bercée de convivialité, le « café » étant à la fois un lieu de vie et de partage ainsi qu'un moment pour soi de convivialité. Nous associons les « formules cafés » aux cafés de parents, de femmes, d'ados, numérique, d'aidants, santé, Ces espaces d'échanges animés sont là pour libérer la parole, débattre, faire de l'échanges de savoirs, transmettre, exprimer sur nos difficultés, apprendre, ..., avec d'autres. Toutes nos actions intègrent un temps de convivialité, de détente avant ou après l'objet de la rencontre.</p> <p><i>Seul bémol pour notre centre social : l'incapacité d'avoir un lieu dédié à un accueil café au sein des locaux, pour permettre à la fois aux habitants de se donner rendez-vous, d'échanger avec d'autres, et de rentrer en contact avec des professionnels qui pourraient ainsi être dans d'autres conditions pour être dans une phase d'écoute et dans une autre fonction de toutes et tous, et pas uniquement de « leurs » usagers (ceux qu'ils connaissent et accompagnent).</i></p> <p><i>A noter qu'une réflexion et une négociation avec le propriétaire CCPV est en cours et restera une priorité pour aboutir nous l'espérons à un terrain d'entente durant ce contrat de projet ;</i></p> <p>2. Accompagner les habitants dans l'acquisition de connaissances servant des problématiques individuelles, familiales et/ou collectives : le centre social se veut être un lieu ressources pour les habitants, et nous ne pouvons pas développer leur pouvoir d'agir sans faire un apport de connaissances, de savoirs faire et de savoirs être. Dès le plus jeune âge, nous agissons sur la sociabilisation ; la responsabilisation ; l'autonomie ; l'apprentissage de la marche puis bien plus tard de l'utilisation d'aides techniques ; l'apprentissage du numérique et de ses mésusages ; l'accès aux droits ; etc ; tant de sujets qui nécessitent d'apprendre aussi bien par des ressources que par l'utilisation de supports pédagogiques, sans jugement de valeur et en toute bienveillance. Aussi et dans notre logique intergénérationnelle et parce que la transmission ne s'opère pas de la même façon selon nos publics, nous les confrontons en collectif en complément des actions spécifiques. Un sujet peut par exemple être abordé avec des jeunes, puis avec des parents, puis avec les 2 publics en toute mixité d'échanges, de compréhension, de confrontation...et d'impact sur la vie familiale !</p> <p><i>A noter que le CSR est également doté d'un Point Info Famille, d'un Point Info Santé, d'un Point Information Jeunesse, d'un espace numérique, d'un espace France Services...ressources toutes mobilisables et exploitables en itinérance.</i></p> <p><i>Nous recevons par ailleurs une parole d'habitants exprimant leur souhait de pouvoir être accompagnés sur des rendez-vous de santé (pour une levée tant du frein de mobilité géographique que psychologique dans l'expression d'une peur de pas ou mal comprendre, d'être rassuré, ..). Cette parole se devra d'être saisie (c'est un « situation problème ») pour que des pistes de solutions puissent être formulées, trouvées et/ou permettre de la faire remonter aux organismes compétents.</i></p>		

3. **Lancer (relancer) une dynamique de comité des usagers** : nous chercherons ici à affirmer les conditions favorables à la création d'un comité des usagers (ou conseil de maison) qui se devra d'être une force d'usagers pour faire valoir la parole des habitants, coconstruire nos projets, faire remonter les satisfactions/insatisfactions, impulser d'autres dynamiques en appui sur du bénévolat et de l'engagement, et enfin se faire représenter au sein du Conseil d'administration. Rappelons juste que de nombreux centres sociaux se sont historiquement créés et vivent par un collectif d'habitants, même s'il est vrai qu'il est plus facile pour des raisons de proximité de rassembler sur un quartier urbain que sur un quartier rural.

Nous pourrions ici envisager dans **une première étape de créer des commissions** par grandes thématiques soient une commission jeunesse (et pourquoi pas un conseil de jeunes soutenu par la collectivité communautaire ?), une commission des solidarités (en appui sur notre épicerie solidaire et nos bénévoles), une commission du bien vieillir, parentalité, ...

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

Pour les habitants, usagers, adhérents : du lien social ; de l'interconnaissance ; des connaissances ; des échanges de savoirs ; un épanouissement à tout âge de la vie ; une lutte contre l'isolement par une capacité retrouvée ou accompagnée à libérer sa parole sur des questionnements parfois lourds à porter individuellement (faire valoir ses droits et les phénomènes de violences par exemple) et/ou des envies d'initiatives se devant d'être portées en collectif. Le non renoncement aux droits, le sentiment de bien-être (ou de mieux être) et l'engagement citoyen sont également des impacts recherchés.

Pour le Centre social : une offre de services et d'activités en adéquation avec les vraies demandes des habitants (« données chaudes ») et non pas en réponse à des besoins issus de données froides (les données statistiques par exemple) ; une démarche de démocratie locale servant la vie de l'association et la dynamique de projet social ; le développement d'équipes bénévoles ; le partage de nos valeurs et une meilleure image ou connaissance de nos actions

Pour le territoire : une démocratie locale participative et respectueuse de la parole d'habitants souvent sollicitée mais peu exprimée ; une meilleure connaissance et meilleure prise en compte des attentes pour mieux y répondre

Pilote de l'action

Le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- Les professionnels
- Les équipes du conseil d'administration, les bénévoles et usagers du CSR
- Les habitants toutes tranches d'âges confondues
- La fédération des centres sociaux dans la formation aux techniques participatives et de développement du pouvoir d'agir
- Les collectivités et associations locales
- Les partenaires soutenant les démarches participatives, d'inclusion et de lutte contre l'isolement

Moyens techniques et matériels nécessaires

- Supports pédagogiques et ressources multiples servant la liberté de parole, les apprentissages, l'acquisition de connaissances et le recueil de l'expression (dont convivialité)
- Des espaces adaptés et aménagés propice aux échanges
- Les espaces de ressources et voies numériques pouvant nourrir l'action (transmission de ressources, d'informations, questionnaires, recueil de parole, ...)

Moyens financiers

- Ceux du CSR dans la mise en œuvre des démarches dans ses locaux et sur son espace rural, à proximité des habitants
- Ceux s'inscrivant dans l'action de nos partenaires (par exemple : les outils et formations proposées gracieusement par la fédération des centres sociaux ; les mise à disposition de salles par les communes, les projets coanimés, ...)
- Ceux des appels à projets (DDETS, CD60, ARS, Caf, MSA, DILCRAH, MILDECA) soutenant les démarches participatives, d'engagement, de citoyenneté, d'accès aux droits, d'information jeunesse, de soutien à la parentalité, de lutte contre les discriminations, l'isolement, les violences, ...

Indicateurs de résultats et de suivi

Les indicateurs socles complétés par :

- La diversité des thématiques abordées suite au recueil de l'expression habitants
- Le nombre de cafés impulsés par les habitants usagers
- Le nombre d'habitants/ usagers déclarant avoir acquis une connaissance, être en capacité de pouvoir mieux agir sur « mieux vivre »
- Le nombre d'usagers/ habitants se déclarant moins isolés, avoir enrichi ses relations sociales
- Le nombre de rencontres en commissions et/ou en comité des usagers
- Le nombre et la croissance d'habitants usagers impliqués dans les commissions et/ou comité des usagers
- Le nombre et la croissance de partenaires, notamment acteurs locaux et communes, impliqués dans les commissions et/ou comité des usagers
- L'ouverture de notre Conseil d'administration à davantage d'usagers
- Le nombre d'initiatives portées et/ou impulsées par le comité des usagers

Point(s) de vigilance

- Une posture bienveillante et d'écoute active des professionnels
- Ne pas créer l'illusion que le CSR peut répondre à tout
- Éviter toute récupération à des fins politiques (électorales)
- Ne pas « essouffler » les usagers bénévoles déjà bien impliqués
- Être dans une vraie convivialité comme facteur de plaisir à se rassembler

Fiche Action n°5

Objectif stratégique concerné		
Le pouvoir d'agir à tous les âges de la vie		
Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Accompagner les prises d'initiatives et l'engagement des habitants	2022	En continu
Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)		
<p>1. Animer des espaces de ressources : en complément des espaces de ressources déjà opérationnels (Point info santé, jeunesse et famille) nous aurons à nous déployer et à mettre en visibilité nos ressources dans les évènements par notre participation aux différents forums et évènements proposés localement (forum des associations, des métiers, de l'orientation ; salon du bien vieillir, des savoirs faire ; journées portes ouvertes France services, épicerie solidaire ; quinzaine de la parentalité ; semaine bleue ; journée de lutte contre les violences faites aux femmes ; octobre rose ; etc ...).</p> <p>Nous chercherons également à animer (ou participer à) des réseaux servant l'organisation et l'animation de rencontres sportives intergénérationnelles, d'actions et d'initiatives solidaires, ...</p> <p>2. Associer les habitants à la co-construction d'actions et/ou d'évènements visant un meilleur vivre ensemble sur notre territoire : en appui sur nos dynamiques de groupes, avec nos usagers et nos bénévoles, et autres dynamiques d'activités, avec nos partenaires éducatifs et associatifs, nous développerons l'implication du plus grand nombre avec dans un premier temps un engagement recherché sur de grandes causes nationales, dans une second temps (et dans le même temps) sur les évènements calendaires (une chasse aux œufs, un arbre de Noël, un défilé « halloween », ...). Nous aurons ici pour mission d'accompagner les initiatives, tant au niveau logistique qu'au niveau financier, en prenant soin de les porter au démarrage pour progressivement les laisser porter par les habitants qui sauront se saisir de nos outils et de notre démarche (les trocs de plantes par exemple)</p>		
Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)		
<p>Pour les habitants : une meilleure connaissance des différentes offres de services et d'activités sur le territoire ; un soutien et un accompagnement dans la prise d'initiatives ; une dynamique sociale (d'autres relations sociales), une utilité sociale et une valorisation de leurs compétences individuelles et/ou collectives</p> <p>Pour le Centre social : un autre dynamisme dans les actions proposées ; des messages, valeurs, et des savoirs transmis d'habitant à habitant ; une meilleure appropriation et connaissance du CSR, de ses outils et ressources ; de l'engagement et du bénévolat ; un évènementiel plus varié, coanimé voire porté par les habitants</p> <p>Pour le territoire : du dynamisme et des initiatives d'habitants ; de la solidarité ; d'autres réponses aux grands enjeux nationaux et des territoires ; une démocratie participative</p>		
Pilote de l'action		
Le directeur		
Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe du CSR, notamment ceux en charge des dynamiques de groupes et des projets collectifs • Le comité des usagers • Le conseil d'administration • Les partenaires des collectivités et associations locales • Tous partenaires pouvant servir les projets et initiatives d'habitants 		

Moyens techniques et matériels nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> • Ceux du Centre social nécessaires au bon accompagnement des initiatives, dont convivialité • Les ressources mobilisées par les habitants bénévoles • Les espaces adaptés et sécurisés (et sécurisants), tant sur l'espace public qu'au sein de locaux mise à disposition • Ceux pouvant être mis à disposition par les partenaires
Moyens financiers
<ul style="list-style-type: none"> • Ceux du CSR et des partenaires associés aux projets • Ceux collectés par les habitants (dont action d'autofinancement) • Ceux des partenaires soutenant les actions sur l'engagement, la citoyenneté et l'émancipation • Les contributions, dons en nature et autres mécénats de compétences et/ou de soutien financier
Indicateurs de résultats et de suivi
<p>Les indicateurs socles complétés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La bonne utilisation des espaces de ressources documentaires (indicateurs de renouvellement des supports et de fréquentation des points d'infos) et numériques (croissance des utilisations des PC en accès libre) • La croissance de participation de notre CSR aux événements de la vie locale et la croissance des sollicitations émanant par les partenaires locaux • L'implication effective de bénévoles « ambassadeurs » et usagers • Le taux de progression des actions coconstruites avec les bénévoles usagers habitants • La régularité des actions en appui sur la participation active des usagers • La capacité à rendre les usagers acteurs/ décideurs de leurs activités au sein de chaque groupe • Le nombre d'initiatives issues des dynamiques d'un groupe d'activités (soit le nombre d'actions réalisées par un groupe d'usagers d'une activité) • Le nombre de sollicitation d'habitants pour faire seuls en appui sur les moyens logistiques du CSR (locaux, matériels, communication, ressources, ...)
Point(s) de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> • Des ressources accessibles (adaptées) à toutes et tous, et réactualisées de façon régulière • La capacité pour mobiliser les équipes professionnelles sur des horaires et jours atypiques • L'engagement bénévole à toutes les phases du projet, dont évaluation • La bonne perception de la capacité des bénévoles et habitants à agir seuls • Des espaces véritablement adaptés et sécurisés (et sécurisants) • La bonne valorisation des initiatives d'habitants • Etant donné l'ensemble des domaines d'interventions du CSR, l'incapacité à « être partout », impliquant de faire un choix sur la nature des événements et manifestations locales « légitimes » dans l'action du CSR

Afin de pouvoir bien comprendre la fiche action suivante, il est nécessaire pour toutes et tous de bien définir ce que sont les compétences psychosociales.

Définition 2021 de Santé Publique France (<https://www.santepubliquefrance.fr/docs/les-competences-psycho-sociales-definition-et-classification>):

Les compétences psychosociales : un ensemble cohérent et interrelié de capacités psychologiques (cognitives, émotionnelles et sociales), impliquant des connaissances, des processus intrapsychiques et des comportements spécifiques, qui permettent de renforcer le pouvoir d’agir (empowerment), de maintenir un état de bien-être psychique, de favoriser un fonctionnement individuel optimal et de développer des interactions constructives.

Les CPS sont déterminées par différents facteurs : individuels (ex. compétences langagières), sociaux (ex. interactions avec adultes en position d’éducation) et environnementaux (ex. environnements économique et culturel).

Les CPS peuvent se développer par des apprentissages formels (psychoéducatifs) et informels (au quotidien)

Les CPS développées améliorent : le bien-être psychologique, la qualité relationnelle, les comportements favorables à la santé, l’empowerment, la santé globale, le climat scolaire, la réussite éducative et professionnelle

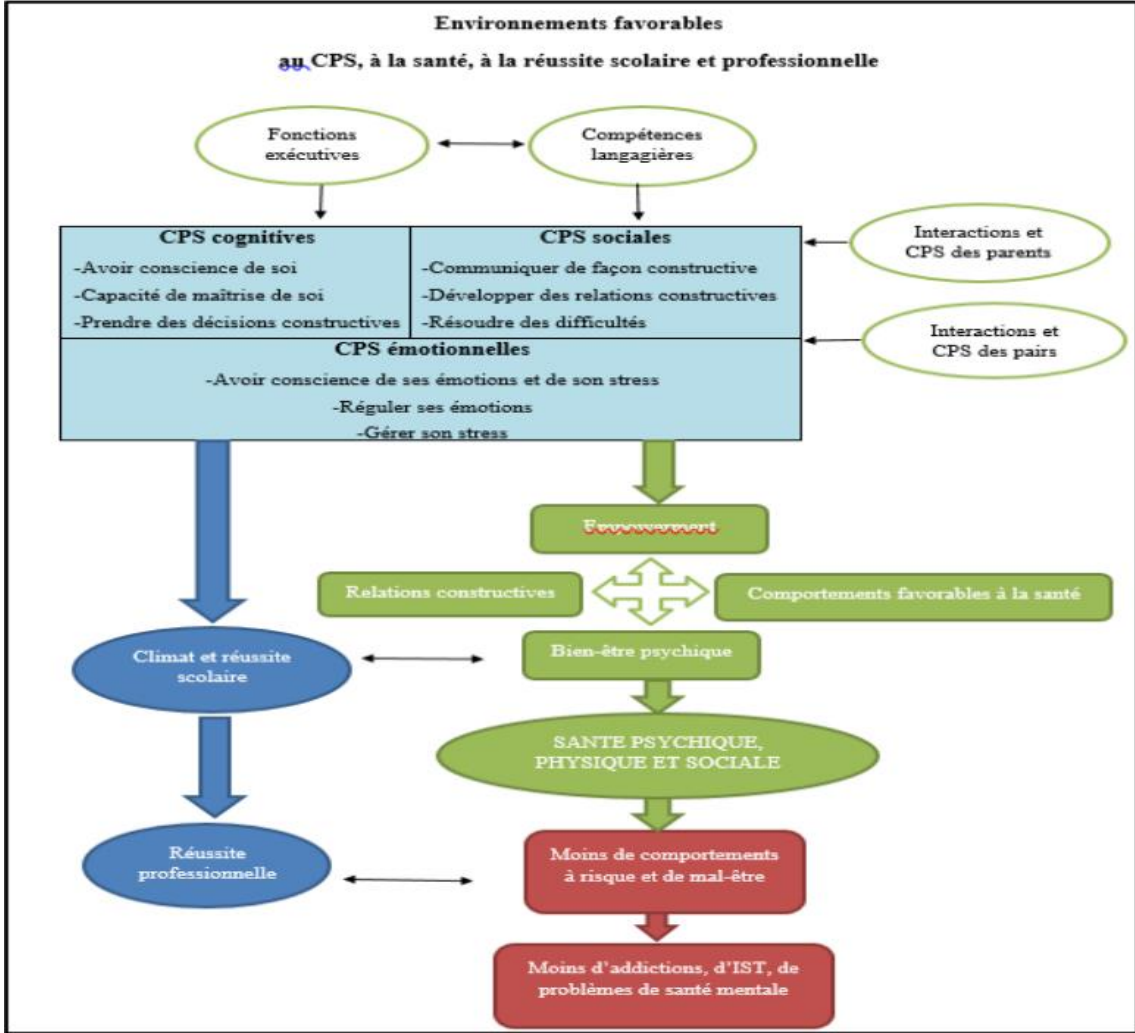
L’OMS (Division de la santé mentale et de la prévention des toxicomanies, Life skills education in schools, 1993), définit les compétences psychosociales (CPS) comme « la capacité d’une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C’est l’aptitude d’une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l’occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. »

Ces compétences, essentielles et transculturelles, sont étroitement liées à l’estime de soi et aux compétences relationnelles, qui sont les deux faces d’une même pièce : relation à soi et relation aux autres. **L’OMS en identifie 10 principales, qui vont par deux :**

- **Savoir résoudre les problèmes/Savoir prendre des décisions**
- **Avoir une pensée critique/Avoir une pensée créatrice**
- **Savoir communiquer efficacement/Être habile dans les relations interpersonnelles**
- **Avoir conscience de soi/Avoir de l’empathie pour les autres**
- **Savoir gérer son stress/Savoir gérer ses émotions**

Quels sont les enjeux des compétences psychosociales ?

Les CPS ont été définies dans le cadre de l’OMS avec un **but de responsabilisation face à la santé**. Elles se retrouvent pour cela souvent cantonnées à la **sphère éducative et à la santé/bien-être** alors que ses influences et bénéfiques sont plus vastes puisqu’elles sont essentielles au bon **développement global de la personne**. Elles recouvrent en effet un champ très vaste et sont avant tout sociales, cognitives et émotionnelles. Elles constituent donc l’un des facteurs fondamentaux de détermination des comportements et partant de là, sont effectivement la pierre angulaire de tout programme de promotion de la santé.



Fiche Action n°6

Objectif stratégique concerné		
Le pouvoir d'agir à tous les âges de la vie		
Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Développer l'autonomie des habitants	2022	En continu
Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)		
<p>1. Développer les compétences psychosociales des habitants : en référence à la définition et au schéma ci-dessus, nous agissons ici sur l'ensemble des publics et générations, de la petite enfance aux aînés, sur des thématiques d'estime de soi, de santé, de gestion des émotions,..., s'inscrivant dans des démarches d'émancipation, d'inclusion sociale et numérique, de prévention, de soutien à la parentalité, ..., du bien grandir et bien vieillir. Nous nous appuyons notamment ici sur nos « formules cafés » ainsi que sur nos ateliers et animations en collectif.</p> <p>A noter que l'accueil des jeunes enfants, des enfants et des jeunes intègrent de fait ces démarches qui peuvent se référer alors à la définition de l'épanouissement, soit le développement de toutes les potentialités physiques, intellectuelles, affectives, et de bien-être (<i>« Acquérir la plénitude de ses facultés intellectuelles ou physiques ; être bien dans sa peau, dans son corps »</i>, source Larousse)</p> <p>2. Lever les freins liés aux démarches d'insertion et d'accès aux droits : l'isolement, l'éloignement, la précarité, l'estime de soi, l'illectronisme, la mobilité, la santé, la qualification, la parentalité, le handicap, l'illettrisme, ..., sont autant de freins qui peuvent être source d'un isolement facteur de désinsertion sociale et/ou professionnelle. Nous veillerons ici à soutenir par nos accompagnements habitants de notre espace rural, avec une attention particulière sur les plus fragilisés et les plus isolés d'entre nous. C'est également dans cette logique que nous avons à maintenir et à développer les fiches actions précédentes, pour que l'habitant soit autonome ou plus autonome, acteur de son parcours de vie tant au niveau individuel (son développement, ses compétences, ses ambitions, ses projets personnels et professionnels, ..) que familiale (la cellule familiale dans son ensemble, ses relations, ses projets, son modèle éducatif, ...) que dans son environnement (le connaître, savoir le saisir, l'interpeller, le faire vivre, ..).</p> <p>A noter que même si nous portons une attention particulière aux plus fragiles, tous les publics et toutes les populations connaissent des difficultés, rencontrent des problèmes et/ou peuvent en rencontrer. Par exemple, un habitant arrivant bientôt en retraite peut se trouver dans un renoncement aux droits faute de savoir agir, ou tout simplement parce qu'il ne sait pas utiliser les outils numériques. Nous pouvons également renoncer à suivre notre santé faute de temps et/ou de moyens pour accéder aux professionnels de santé... ou parce qu'il est compliqué de s'inscrire dans un parcours santé lorsque l'on se perçoit ou que l'on est en mauvaise santé.</p> <p>3. Être solidaire avec les plus fragiles d'entre nous : comme beaucoup nous aurions voulu croire suite aux épisodes de confinement au « monde d'après », le monde parfait avec du civisme, de la bienveillance, de la solidarité, de l'entraide, un meilleur climat, du circuit court, ... Mais le rythme sociétal a malheureusement repris le dessus, avec son lot de crises, et nous sommes à ce jour tous potentiellement concernés par des difficultés ponctuelles ou régulières. Parce que nous ne pouvons pas agir sur tout (même si la démarche de solidarité, de citoyenneté et d'engagement peut amener des habitants à agir individuellement ou collectivement), notre action ciblera tout particulièrement le bénévolat et des réponses répondant aux grands enjeux d'une alimentation saine et équilibrée (action de notre épicerie solidaire et de sa quinzaine de bénévoles), de mobilité solidaire (action de nos</p>		

bénévoles seniors dans le transport, et du CSR dans l'aller vers et le faire venir des « non mobiles », de mobilité sociale (une offre adaptée pour les personnes inscrites dans un parcours d'insertion et d'accès aux droits), d'insertion (l'accompagnement social et socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA), d'isolement (action de nos bénévoles seniors et de nos services civiques mobilisés dans le dispositif monalisa) et d'éloignement (action de nos accueils France services et de notre médiation sociale et numérique). Nous chercherons par ailleurs à être solidaire et à soutenir avec les habitants souffrant de discriminations et de violences, en appui sur de l'action bénévole.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

Pour les habitants : une meilleure estime de soi ; une levée des freins ; une reprise du contrôle de son parcours de vie ; une capacité à agir pour d'autres ; de l'autonomie ; de la proximité ; de l'engagement ; une solidarité de proximité ; et en référence au schéma CPS moins de mal-être, de prises de risques, ..., et une meilleure réussite scolaire, professionnelle, ..., et des relations sociales plus riches

Pour le Centre social : des habitants en capacité d'agir seuls, avec et au côté des équipes de professionnelles ; du bénévolat ; des compétences partagées et fédérées avec les habitants ; une capacité à agir autrement et en proximité

Pour le territoire : un indicateur bien être et de cohésion sociale amélioré ; moins d'isolement ; plus de solidarités ; des réponses aux enjeux de notre espace rural ; une possibilité d'essaimer les bonnes pratiques sur son territoire

Pilote de l'action

Le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- Les équipes du Centre social
- Les usagers et bénévoles
- Les partenaires acteurs de la vie locale (notamment établissements scolaires, les communes et la CCPV) et réseaux de professionnels
- La fédération des centres sociaux et autres acteurs en capacité d'accompagner les démarches du centre social dans un apport de connaissances, de formation des professionnels et des bénévoles
- Les partenaires pouvant accompagner le CSR et agir dans le développement des compétences psychosociales ; la levée des freins d'inclusion ; la lutte contre l'isolement ; la solidarité ...
- Les grandes enseignes de distribution et producteurs locaux
- Les acteurs partenaires des politiques publiques

Moyens techniques et matériels nécessaires

- Ceux du Centre social mobilisés pour la bonne mise en œuvre des actions (dont locaux adaptés, outils numériques, ressources, véhicules, ...)
- Des supports pédagogiques et des ressources diversifiées et adaptées aux différents publics
- Ceux mobilisables et/ou mutualisés avec nos partenaires et acteurs du territoire
- Ceux mobilisés par nos habitants usagers bénévoles (leurs véhicules par exemple)

Moyens financiers

- Ceux du CSR sur fonds propres et en réponse à des appels à projets (financements publics et privés)
- Ceux mobilisés par nos partenaires ainsi que dans des conventionnements avec la CCPV, le département, la DDETS, l'ARS, la Caf, les communes, la MSA, l'Académie d'Amiens
- Les contributions citoyennes, bénévoles et dons en nature

Indicateurs de résultats et de suivi

Les indicateurs socles complétés par les indicateurs spécifiques aux actions et projets du bien grandir, du bien vivre et du bien vieillir, notamment ceux sur les démarches de développement des compétences psychosociales, d'inclusion sociale et numérique, d'insertion des BRSA, de l'action France Services, du Projet Alimentaire Territorial, du Contrat Local de Santé, ...

Point(s) de vigilance

- Rester dans une posture éducative, non stigmatisante et positive
- Ne pas nous substituer aux professionnels du médico-social et de santé (nous ne sommes ni éducateur ni psychologue)
- Rester dans une compétence d'animation sociale globale ancrée sur notre territoire CSR

AXE 3 : VIE ASSOCIATIVE ET RESEAU

Cet axe répond à notre ambition et à notre démarche sur le travail associé, tant en externe avec les principaux partenaires acteurs de la vie locale et offrant des réponses aux habitants, qu'en interne dans la dynamique du projet social et la vie de notre association.

Nous distinguons cependant, en appui sur les 3 fiches actions :

- L'action **avec les communes et la communauté de communes en qualité de partenaires privilégiés** : nous agissons en animation de la vie sociale locale sur leurs territoires, contribuons à répondre aux attentes de leurs administrés. Les collectivités nous sollicitent en ce sens, nous devons les solliciter et les concerter, et chacun avons à nous soutenir davantage, agir en cohérence et nous impliquer ensemble.
La (les) collectivité(s) est (sont) également un relais privilégié pour **impulser des passerelles avec les associations présentes localement**, associations avec lesquelles nous avons à partager un terrain d'action pour agir et contribuer ensemble à l'animation de la vie sociale locale ;
- L'action s'appuyant sur les **préceptes de cohérence éducative, de diagnostic partagé, de concertation, de co-construction**, et ciblant ici l'ensemble des partenaires institutionnels, de sécurité sociale, de l'académie, ... sans exclure bien entendu nos collectivités et associations ;
- L'action interne de l'association et **des équipes faisant vie à notre projet social, dans cette volonté de faire ensemble, de coopérer, de dialoguer, de partager une vision commune, de militer pour nos valeurs** et d'être aussi en capacité de « refaire le monde », d'être ensemble en lisibilité sans avoir d'un côté les « politiques » et de l'autre les « travailleurs » et bénévoles, car ce n'est qu'ensemble dans un modèle coopératif que nous pourrons faire avancer notre process d'animation de la vie sociale locale.

Vie associative et réseau	7	Développer le travail associé en externe	En continu	Agir en proximité en concertation et avec le soutien des communes (et de la Communauté de Communes)
				Rechercher un partenariat d'actions fédératrices avec les associations locales
	8	Faire réseau avec les partenaires sociaux et éducatifs acteurs de la vie locale	En continu	Impulser et piloter une dynamique de réseau en appui sur les partenaires opérationnels et financiers du CSR
				Développer la logique de concertation et la démarche diagnostic
				Rechercher les voies d'une collaboration accrue facilitant la création d'évènements fédérateurs
	9	Développer le travail associé en interne de l'association	En continu	Favoriser l'interconnaissance entre salariés, administrateurs et bénévoles
				Développer la logique de concertation et la démarche diagnostic
				Associer les énergies internes à l'association aussi bien dans les missions d'animation globale et de coordination que dans les animations proposées sur la vie locale

Fiche Action n°7

Objectif stratégique concerné		
Vie associative et réseau		
Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Développer le travail associé en externe	2022	En continu
Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)		
<p>1. Agir en proximité en concertation et avec le soutien des communes (et de la Communauté de Communes) : les communes et la CCPV sont les premiers acteurs de la vie du territoire et, dans notre mission d'intérêt général, nous avons ici à développer davantage de partenariat à la fois pour que les collectivités puissent mieux nous connaître tant dans nos actions que dans notre démarche d'animation (rencontre avec les élus, privilégiant ici une présentation en conseil communautaire, avec un temps d'échanges), qu'elles sachent relayer les informations servant l'action de leurs administrés et être/mobiliser des ambassadeurs communication, qu'elles puissent nous accompagner dans les démarches d'animation et enfin que dans une démarche de concertation elles puissent nous solliciter et nous faire des remontées de besoins/d'attentes d'habitants.</p> <p>Nous nous concertons régulièrement avec la CCPV sur des enjeux partagés de santé, de jeunesse, d'enfance, de petite enfance, alimentaire, parentalité, de mobilité...mais toutes les communes ne s'impliquent pas dans la mise en œuvre de la politique communautaire.</p> <p>Nous avons par ailleurs à aborder les questions de financement de nos actions, en appui ou non sur des délibérations communautaires. Les communes soutiennent l'accueil des enfants et des jeunes ainsi que celle des bénéficiaires de l'épicerie solidaire. Sur ce dernier point à rayonnement communautaire, nous pourrions imaginer un financement communal réévalué (car nous agissons à perte) et/ou décider à la proportionnelle du nombre d'habitants.</p> <p>D'autres réflexions sont à mener dans une concertation avec les communes, notamment sur les questions de solidarité, de lutte contre l'isolement, de mobilité, de démarches participatives, de vie associative ...et n'attendons pas une nouvelle période de crise sanitaire et/ou sociale pour agir en concertation.</p> <p>A noter encore fois que le CSR n'est pas un prestataire, qu'il doit pouvoir agir en collaboration avec et non à la demande de ...et ce d'autant plus si pour agir il doit puiser dans ses fonds propres</p> <p>2. Rechercher un partenariat d'actions fédératrices avec les associations locales : nous avançons peu à peu dans cette démarche de collaboration active avec la vie associative, notamment avec les associations sportives et culturelles qui enrichissent nos projets pour faire découvrir une pratique, une activité, soit dans une logique d'intervention gracieuse, soit par sollicitation de notre part (prestation mais concertation sur projet), soit autour de projets définis ensemble dans une fédération d'acteurs. Nous pourrions également nous inscrire dans l'organisation et le pilotage de journées de jeux inter villages, des forums d'associations, rallye sportif et culturels, téléthon, ...</p> <p>Dans nos relations avec les communes ainsi que dans l'animation de notre « Guid'Asso » (anciennement PIVA, porté par notre CSR dans une démarche d'orientation), nous peinons à recevoir une liste actualisée des associations locales, avec leurs coordonnées.</p> <p>Notre action vers et avec les associations sont les suivantes : proposer des temps de rencontres sur des thématiques associatives (bénévolat, gouvernance, formation, financement, ..) ; les orienter selon leurs demandes vers le réseau régional ; soutenir les associations de jeunesse dans une mobilité (prêt de minibus) et/ou dans un soutien logistique (locaux, matériels) et de communication (diffusion de leur ressources); être en capacité de réaliser des échanges de services et de savoirs (ex : un prêt de minibus contre une intervention ludique) ; imaginer des collaborations et une fédération des acteurs associatifs de notre territoire autour d'évènements communs.</p>		

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

Pour les habitants : des offres mieux connues, plus lisibles, et mieux diffusées sur le territoire, avec une capacité de relai sur le sens de l'action (l'association entre une information papier et une explication faite par un ambassadeur) ; une capacité de saisir sa commune quant à un besoin, une attente, une « situation problème » qui trouverait réponse dans une collaboration commune/CSR ; une meilleure connaissance de la vie associative locale et non uniquement communale ; une levée de certains freins propres à son parcours de vie sur le territoire

Pour le Centre social : un vrai relai sur le territoire et une compréhension de notre projet, du pourquoi on est là et de comment on agit sur les populations avec nos partenaires ; une plus grande représentativité de notre territoire au sein des instances participatives du CSR (CA, comité usagers, commissions, ...) ; un soutien logistique et de communication en proximité des habitants ; un éventuel soutien financier des communes sur des projets spécifiques à leur territoire

Pour le territoire : une plus grande attractivité pour le territoire ; des habitants qui connaissent mieux les ressources de leur territoire local (et pas uniquement communal) ; une meilleure cohérence entre acteurs associatifs/communaux ; un appui fort de notre CSR dans la coordination et l'animation de la vie sociale

Pilotes de l'action

Le Président, le Directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- Les équipes du centre social, notamment celles agissant sur le territoire : enfance, jeunesse, insertion, famille, épicerie solidaire, seniors et numérique
- Les membres du conseil d'administration, du comité des usagers
- La communauté de communes CCPV et les communes
- Les associations locales
- Guid'Asso HDF (porté par le CSR pour le territoire CCPV)
- Les habitants usagers bénévoles

Moyens techniques et matériels nécessaires

- Tous les moyens du centre social à travers sa mission d'animation sociale globale et de pilotage
- Les moyens mobilisables et mutualisables avec les partenaires collectivités et associations
- Les moyens et supports ressources à la vie associative (Guid'asso HDF)

Moyens financiers

- Ceux du Centre social dans sa mission d'animation de la vie sociale locale, de pilotage, d'ingénierie, de déploiement de ses ressources, de mobilité
- Ceux de la CCPV dans un soutien des missions du CSR, et/ou sur projets spécifiques, et/ou dans une mise à l'équilibre des projets sur compétences communautaires et déléguées au CSR
- Ceux des communes dans un soutien des actions du CSR et/ou dans l'accueil de leurs administrés dans l'offre de service du CSR

Indicateurs de résultats et de suivi

Les indicateurs socles complétés par :

- La croissance des rencontres avec les collectivités, communes et CCPV
- La croissance des contacts avec le tissu associatif (nbre d'associations contactées par le CSR et ayant pris contact avec le CSR)
- La croissance des initiatives et animations soutenues par les collectivités
- La croissance des initiatives et animations soutenues par les associations
- La croissance des initiatives et animations partagées/ fédérées/ mutualisées d'un comité avec les collectivités, de l'autre avec les associations
- La croissance du nombre de manifestations et évènements fédérateurs (tous ensemble sur un même lieu et autour d'un même objet)

Point(s) de vigilance

- Le bon respect des domaines de compétences de chacun
- La cohérence territoriale

Fiche Action n°8

Objectif stratégique concerné		
Vie associative et réseau		
Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Faire réseau avec les partenaires sociaux et éducatifs acteurs de la vie locale	2022	En continu
Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)		
<p>1. Impulser et piloter une dynamique de réseau en appui sur les partenaires opérationnels et financiers du CSR : le réseau jusqu'alors animé par la Maison des Solidarités (CD60) s'est essoufflé et nous avons reçu l'expression de nos partenaires du besoin de refaire réseau, et reçu validation tant du département que des partenaires pour porter l'animation de ce réseau.</p> <p>A travers l'action de l'épicerie solidaire et son PAT, nous assurons déjà la coordination des acteurs solidaires de notre territoire. Nous aurons alors à étendre le champ des participants tout en nous adressant qu'à nos partenaires déjà engagés sur le territoire. Toute nouvelle entrée sera mise à la validation du collectif partenaire.</p> <p>Aussi et parce que tous les sujets ne concernent pas tous les champs partenariaux, nous organiserons en sus d'une rencontre plénière et conviviale de réseau, des rencontres trimestrielles sur des thématiques ciblées.</p> <p>Les objectifs de ce réseau seront : l'interconnaissance ; la capacité à faire circuler de l'information ; les collaborations entre partenaires et passerelles entre nos publics ; la création d'évènements fédérateurs.</p> <p>A noter que nous ne ferons pas ici de doublon avec des coordinations déjà opérationnelles sur notre territoire, en majorité animées par la CCPV (enfance, jeunesse et petite enfance), mais aurons ici à bien nous concerter comme par exemple sur la politique de développement durable et le PAT. Nous agissons par ailleurs déjà dans une logique de réseaux pilotés par l'académie d'Amiens dans le cadre du TER, territoires Educatifs Ruraux (plus spécifiquement avec les collèges de Grandvilliers, de Formerie, le Lycée professionnel et les écoles), par la fédération des centres sociaux et/ou par l'union des centres sociaux ruraux de l'Oise et, sans en être le pilote, nous contribuons fortement à leur dynamique.</p> <p>2. Développer la logique de concertation et la démarche diagnostic : au même titre que durant la phase de diagnostic du projet du CSR, des temps de réseau se devront d'être consacrés au croisement et à la concertation diagnostic, ainsi qu'à l'évaluation de nos actions partagées ou non. Dans l'idéal, le collectif d'acteurs pourrait être une instance consultative dans des perspectives de nouveaux plans d'action sur notre territoire (aussi bien local que départemental)</p> <p>3. Rechercher les voies d'une collaboration accrue facilitant la création d'évènements fédérateurs : tout comme avec les associations, nous chercherons ici en appui sur la dynamique de réseau de créer ensemble des forums ou manifestations à vocation d'information et de soutien des habitants : un forum d'accès aux droits, d'insertion, de la solidarité, de la vie des territoires, ...</p> <p>S'agissant des acteurs éducatifs, nous aurons des pistes d'actions telles que des journées inter centres (ALSH et accueil jeunes), des salons du bien vivre, du bien vieillir, une journée des talents, ...</p>		
Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)		
<p>Pour les habitants : de meilleure réponse à leurs attentes ainsi qu'aux problématiques sociales locales ; une meilleure connaissance et un accès aux droits et services amélioré</p> <p>Pour le Centre social : une mission d'animation et de coordination de la vie sociale locale servant les attentes et besoins des habitants (et leur repérage, leur identification ; une meilleure connaissance des champs d'interventions des partenaires et des techniciens</p>		

<p>Pour le territoire : des acteurs qui se connaissent et peuvent être sollicités, concertés, et mieux répondre aux attentes des autres partenaires et au final des habitants ; mieux coordonner et mieux se coordonner sur les territoires, et éviter les doublons</p>
<p>Pilote de l'action</p>
<p>Le directeur</p>
<p>Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les membres de l'équipe CSR inscrits dans les dynamiques de réseaux : animateur multimédia, CIP, coordinatrice en maintien du lien social (sénior), CESF, référent famille, comptable, responsable enfance jeunesse, responsable Multi-accueil • Les membres du conseil d'administration, notamment membres du bureau • Les pilotes, co-pilotes et acteurs des réseaux • Les partenaires opérationnels et financiers conventionnés ou non avec le CSR • Les bénévoles et usagers (dont comité usagers)
<p>Moyens techniques et matériels nécessaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Ceux du Centre social dans l'accueil des partenaires ainsi que dans les ressources mutualisables • Ceux des partenaires dans une transmission de ressources • Le collectif dans une mutualisation de moyens en cas d'actions fédératrices
<p>Moyens financiers</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Ceux du Centre social dans l'accueil des partenaires ainsi que dans les ressources mutualisables • Ceux des partenaires dans une transmission de ressources • Le collectif dans une mutualisation de moyens en cas d'actions fédératrices • La Caf dans le financement du centre social au titre du pilotage en animation de la vie sociale
<p>Indicateurs de résultats et de suivi</p>
<p>Les indicateurs socles complétés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La croissance du nombre de rencontres entre partenaires (et la diversité des thématiques traitées) • Le taux de fréquentation des partenaires (ou régularité de présences) • La bonne actualisation et circulation des ressources du territoire • La croissance d'une offre partenaires au sein des locaux du CSR • Une croissance recherchée d'interventions coanimées entre un/des partenaire_s et le CSR • La croissance d'actions fédérées entre partenaires (type forums)
<p>Point(s) de vigilance</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le réel ancrage territorial de nos partenaires sociaux et la bonne connaissance/transparence de leurs objectifs stratégiques

Fiche Action n°9

Objectif stratégique concerné		
Vie associative et réseau		
Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Développer le travail associé en interne de l'association	2022	En continu
Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)		
<p>1. Favoriser l'interconnaissance entre salariés, administrateurs et bénévoles : la démarche de travail associé est impulsée depuis 2022 et reste un axe fort de notre nouveau Président, du bureau associatif et un souhait exprimé par des administrateurs. Des temps de convivialité et de partage seront ainsi proposés tout au long de l'année (au moins 3), soit selon un rythme calendaire (les vœux, la galette, la rentrée, ...), soit pour un objet plus professionnel (annonce d'une orientation, la présentation d'un projet, ...), soit dans une simple dynamique de partage lors d'une soirée, de jeux, ...</p> <p>2. Développer la logique de concertation et la démarche diagnostic en interne : nous mêlerons ici temps de travail et convivialité. Nous aurons ici à partager nos points de vue, connaissances et éléments diagnostic pour mieux nous concerter avant de nous lancer dans un nouveau projet ainsi que dans le cadre d'une évaluation (d'une action, d'un évènement, d'un projet, de notre projet social). L'enjeu sera ici de trouver la bonne formule et boîte de dialogue, en prenant soin de respecter d'un côté les missions des équipes salariés et bénévoles, de l'autre l'engagement bénévoles de notre CA. Nous pourrions envisager des sollicitations en direct, de nos administrateurs vers nos équipes et inversement (« <i>besoin de votre avis</i> »), ainsi que dans le cadre de temps de travail prévu sur thématiques (la préparation d'une commission, un point à développer en CA, une assemblée générale coanimée, ...). Un premier marqueur de cet objectif est d'ores et déjà la présence régulière de notre Président, qui depuis début octobre est implanté dans nos locaux et dispose d'un espace de travail propre.</p> <p>A noter que cet objectif s'applique non seulement entre administrateurs salariés et bénévoles, mais aussi entre administrateurs, qui ont à davantage partager leurs visions, connaître leurs compétences et les faire valoir dans l'animation de notre projet.</p> <p>Nous aurons aussi à l'aube de notre 50^{ème} anniversaire à bien nous concerter sur nos capacités dans l'évènementiel, nos envies respectives et la nature des manifestations proposées aux habitants usagers</p> <p>3. Associer les énergies internes à l'association aussi bien dans les missions d'animation globale et de coordination que dans les animations proposées sur la vie locale : il s'agira dans la dynamique recherchée de vie associative d'associer salariés, bénévoles et administrateurs dans l'animation d'action, notamment pour tout ce qui relève des manifestations locales. Nous proposerons ainsi des binômes servant la vie d'un stand lors d'un forum, avec d'un côté le technicien, de l'autre le bénévole (administrateur ou non). Nous affirmerons alors non seulement notre démarche de travail associé, notre interconnaissance et le soutien des uns et des autres dans une logique de réciprocité, et de dynamique de notre association.</p>		

L'année 2023 est déjà pleine d'ambition partagée, avec d'un côté l'élaboration et la finalisation d'un projet associatif, véritable outil de partage de nos valeurs tant en communication vers nos habitants et partenaires que dans l'accueil d'un nouvel acteur salarié/administrateur/bénévole/usagers/habitants ; d'un autre côté la fête de notre 50^{ème} anniversaire, avec un programme à élaborer, un partage de nos visions, des animations, ...

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

Pour les habitants/ nos bénévoles / les usagers : un sentiment d'appartenance amélioré ; une valorisation de leurs compétences ; une implication autre ; une démocratie participative

Pour le centre social : une vie associative associée à son projet social ; une démocratie participative ; plus de cohésion des équipes et de transversalité entre les salariés, les administrateurs, les bénévoles et les acteurs ; de l'implication, du bien être et un sentiment d'appartenance améliorés

Pour le territoire : une association dynamique

Pilote de l'action

Le Président et un membre du CA

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

Tous les acteurs du CSR

Moyens techniques et matériels nécessaires

Les moyens nécessaires à l'atteinte de ces objectifs

Moyens financiers

Ceux du CSR

Indicateurs de résultats et de suivi

Nous serons ici sur des indicateurs à définir par notre nouveau conseil d'administration.

Nous pouvons cependant noter :

- La création effective de notre projet associatif
- La régularité des rencontres entre membres du bureau, entre administrateurs élus, en conseil d'administration, entre élus et bénévoles et salariés
- La croissance des temps de convivialité entre salariés et administrateurs
- **La mobilisation collective pour notre 50^{ème} anniversaire, et la fréquentation usagers habitants**

Point(s) de vigilance

- La bienveillance, le respect et l'écoute de toutes et tous
- Une transparence relative sur la stratégie de l'association

CONCLUSION

Le Centre Social Rural du canton de Grandvilliers intervient sur son territoire depuis près de 50 ans et est devenu au fil des années un équipement structurant du territoire. Il est un partenaire privilégié des collectivités et acteurs de la vie des territoires, et offre de nombreux services et une multitude d'activités aux habitants, toutes générations et catégories sociales confondues.

Après avoir sur notre contrat de projet 2019-2022 recherché les axes transversaux de l'action généraliste du centre social, ce nouveau projet 2023-2026 porte l'ambition d'une démarche et du sens de nos actions pour et avec les habitants et acteurs de l'animation de la vie sociale.

Nous affirmons une action globale de lutte contre l'isolement, tant dans le maintien et le développement des relations sociales pour tous les habitants que dans l'acquisition de connaissances et de compétences visant à tous les âges le bien être, l'inclusion, la citoyenneté et l'engagement solidaire.

Aussi et dans une autre ambition de mettre en lumière nos valeurs associatives, nous aurons à donner vie à un projet associatif qui se devra de maintenir en interne et en externe une dynamique d'échanges et de concertation entre toutes et tous, contribuer à une démocratie participative, fédérer des compétences...et surtout placer les habitants et la vie de notre territoire au cœur de notre mission d'intérêt général.

Dans cette même démarche d'éducation populaire et en appui sur le même diagnostic, notre projet animation collective famille et notre projet jeunesse s'articuleront autour d'objectifs équivalents à notre projet social, et viseront plus particulièrement à préparer nos jeunes à entrer dans la vie adulte et à soutenir la fonction parentale, notamment pour les parents solos.

Enfin et dans nos valeurs, nous maintiendrons nos contributions et notre engagement dans des réponses aux grands enjeux nationaux du vivre ensemble, de lutte contre toutes les discriminations, contre l'isolement et l'illectronisme, contre les violences faites aux femmes, pour l'égalité filles garçons, pour un monde citoyen et engagé...et pour le respect de notre planète et de ses ressources !

L'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

2023-2026





CHARTRE NATIONALE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

8 grands principes pour accompagner les parents

- 1. > Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents** : les interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents. Elles se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles encouragent l'entraide entre pairs.
- 2. > S'adresser à toutes les familles** quels que soient la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles: les interventions de soutien à la parentalité doivent être accessibles à toutes les familles, sur tout le territoire, dans une perspective universaliste, tout en prenant en compte la singularité de chaque parent.
- 3. > Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale**, pour le bien-être de l'enfant et des parents eux-mêmes, et quel que soit l'âge de l'enfant.
- 4. > Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte** : agir tôt permet de prévenir, anticiper et mieux repérer les situations de vulnérabilités ou les difficultés.
- 5. > Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale** : les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents veillent à ne pas véhiculer de stéréotypes sur les relations entre parents ou entre les enfants.
- 6. > Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant.** En outre, et parce que les parents ne sont pas les seuls impliqués dans le quotidien des soins et de l'éducation des enfants, d'autres personnes ressources dans l'environnement familial peuvent être concernées par les actions de soutien à la parentalité: grands-parents, beaux-parents, familles recomposées...
- 7. > Proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire et respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle** : les services, ressources et modes d'action variés mis à disposition des familles sont tous légitimes dès lors qu'ils répondent à un besoin identifié et qu'ils explicitent les approches et objectifs qui les sous-tendent. Ils s'inscrivent dans une démarche d'évaluation pensée en amont et qui intègre la temporalité nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance. Les parents y sont associés comme ils le sont à la définition des actions.
- 8. > Garantir aux personnes** qui recourent à une action de soutien à la parentalité **que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre: ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques.**

Cette charte établit les principes applicables aux actions de soutien à la parentalité en application de l'article L. 214-1-2 du code de l'action sociale et des familles.

En référence à la charte nationale de soutien à la parentalité et en appui sur notre projet social, il nous a semblé important pour mieux comprendre notre projet ACF, de rappeler en préambule l'importance de la posture de la référente famille dans notre démarche d'accompagnement des jeunes, futurs adultes de demain et des familles d'aujourd'hui.

Notre démarche :

Le contenu de chacun des ateliers cafés (de parents, de femmes, santé ...) sera à construire avec les partenaires locaux en s'appuyant sur leurs connaissances des publics et de leurs besoins spécifiques, tout en les rendant acteurs de la mobilisation.

Chaque atelier café sera coanimé à l'aide d'outils d'éducation populaire dans le respect d'une démarche participative et adaptée.

L'atelier café se veut être un espace où chacun-e peut prendre la parole, échanger des idées ou simplement assister en écoutant les discussions.

L'esprit de ces ateliers-café est celui de tolérance, de l'ouverture et de pluralisme. Il se veut être un instrument de pensée critique et de liberté, favorisant la vigilance et la lucidité chez les parents.

Le but est de recueillir un maximum d'avis sur les sujets proposés et de confronter les points de vue, de favoriser la rencontre et l'échange en donnant du temps et un espace d'expression aux familles qui n'ont que trop peu souvent l'occasion de s'exprimer, d'être écoutées et d'être entendues.

L'action s'inscrit dans l'apprentissage d'une démocratie participative ;

Les ateliers s'inscrivent donc dans une approche humaniste, participative et non descendante. Les participants sont invités à partager leurs expériences et à cheminer collectivement (pendant et en dehors de ateliers).

La posture de la référente famille

L'animatrice adopte aussi une certaine posture lors des interventions ; elle accompagne et participe au processus et ne se pose pas en « sachant » dans une position dominante.

Elle respecte la liberté de choix et l'autodétermination individuelle ; elle accueille le vécu que les participants expriment au cours de l'atelier sans jugement, avec bienveillance et humilité.

Orienté/e vers le potentiel et les ressources des personnes, l'intervenante propose des pistes et présente certaines attitudes facilitatrices.

Les compétences sont des clés proposées aux participants qui sont libres de les tester, de se les approprier s'ils le souhaitent, mais aussi de ne pas les mobiliser à un instant donné s'ils ne se sentent pas disponibles ou désireux de le faire.

Il est important aussi que les ateliers de développement des Compétences Psycho sociales soient fondés scientifiquement et/ou théoriquement, qu'ils ne soient pas construits « au hasard » mais élaborés à partir des savoirs et savoir-faire accumulés au cours des trente dernières années, et que les intervenants soient toujours dans une démarche de réflexivité quant à la pratique qu'ils mobilisent. Dans cette perspective, un regard extérieur (supervision, analyse de la pratique) et/ou une démarche formelle d'évaluation sont largement préconisés.

L'éthique relationnelle est faite de sensibilité, c'est comprendre et se taire, c'est provoquer la participation, interpeller, proposer, surprendre, pour aider le sujet à se questionner et se repositionner.

Ces bonnes pratiques comprennent l'empathie, l'intérêt prioritaire aux côtés positifs de la personne, la valorisation de l'estime de soi, la modestie et le respect du style et de la vitesse du parcours évolutif de chacun. Toutes ces attitudes font partie intégrante des stratégies de la promotion de la santé qui met en place les conditions de développement des capacités du sujet en le prenant pour référence, en tenant compte de ses désirs, de ses émotions et de ses perceptions.

Sur un plan plus individuel, nous sommes davantage dans une mise en relation (vers un partenaire, un service, un droit, une autre activité) et/ou la mise à disposition de ressources servant l'attente exprimée par l'utilisateur de l'action (un adolescent et/ou jeune adulte, un parent, un professionnel, ...).

Pour résumer, nous serons toujours vigilants à :

- Adopter une approche bienveillante et non stigmatisante
- La prise en compte de la pluralité des familles : sociale, culturelle, composition familiale...
- Le maintien d'une approche participative et bienveillante à toutes les phases des actions
- Considérer l'intérêt de l'enfant et de sa famille comme condition fondamentale de toutes démarches.
- Favoriser les relations enfant-adulte, sans aucun jugement ni visée psychothérapeutique.
- Être en capacité de donner le pouvoir aux familles.

Notre futur projet ACF 2023-2026

Forts de nos éléments de bilans et de diagnostics du projet social (notamment les familles monoparentales, avec enfants, et les plus fragilisées d'entre elles), les enjeux de notre futur projet ACF seront les suivants :

- Maintenir les cafés santé avec des thématiques en lien avec la parentalité, choisies par les parents.
- Maintenir les ateliers « santé » de promotion de l'exercice physique, la gestion du stress, le bien être à la fois pour les parents mais aussi pour leurs enfants.
- Maintenir le travail en partenariat avec l'Education Nationale qui entremêle à la fois les ateliers menés dans les écoles et les cafés de parents en lien avec des thématiques (écrans, adolescence, prises de risques, sommeil, besoin de l'enfant, prévention, égalité filles/garçons, estime de soi) .
- Maintenir les ateliers parents/enfants répondant aux besoins formulés par les parents avec une ouverture culturelle et des approches pluri disciplinaires (théâtre, expression corporelle, land art, atelier terre ...).
- Proposer davantage de sorties « culturelles » aux parents accompagnés de leurs enfants sur des festivals tels que le biberon concert à l'ASCA par exemple, le Tchio café, la Ludoplanète, les bibliothèques du territoire de la CCPV, des artistes locaux ...

- Proposer davantage de sorties dites de loisirs en lien avec les demandes des habitants du territoire.
- Maintenir les cafés de femmes en visant des mamans solos.
- Encourager les prises d'initiatives des habitants, l'émancipation des parents et l'engagement de mères et pères bénévoles dans le développement de la vie locale.
- Amener les usagers à s'approprier notre démarche pour investir l'espace public et sensibiliser les habitants aux questions de société : lutte contre les discriminations, les violences, accès aux droits, engagement, citoyenneté, climat ...

Les orientations du projet ACF 2023-2026 s'articulent donc autour de 2 axes traduits chacun en fiches actions :

1. Soutenir les parents dans leur fonction parentale (2 fiches actions)

2. Impliquer les familles dans la vie citoyenne locale (1 fiche actions)

Tout ceci en étroite collaboration avec tous les pôles du CSR et le tissu partenarial local ; en continuant à aller vers les publics les plus fragiles et en facilitant l'accès aux droits et à la mobilité.

AXE 1 : SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE

Les actions de soutien à la parentalité, avec leur objectif d'accompagnement des parents pour qu'ils puissent être acteurs autonomes de leurs dynamiques familiales, impliquent de s'appuyer sur les potentialités, les savoirs être et les compétences des parents.

L'idée est d'amener les parents à devenir des personnes ressources pour les autres parents, de les valoriser, de les rassurer afin de les accompagner au mieux dans l'exercice de leurs fonctions parentales.

AXES/OBJECTIFS	N° FICHE ACTION	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ECHEANCE	OBJ. OPERATIONNELS ASSOCIES
Soutenir les parents dans leur fonction parentale	1	Accueillir, maintenir et développer une offre de services et d'activités diversifiées de proximité	En continu	Accompagner la cellule familiale dans la relation enfants-parents en proposant des actions spécifiques par tranches d'âges (petite enfance, enfance, pré-adolescence et adolescence)
				Restaurer (accompagner) la place de chacun au sein de la cellule familiale, dans le respect des diversités
				Mettre à disposition un espace de ressources documentaires (voire des espaces en proximité, même éphémères, en appui sur les différents sites)
	2	Accompagner les parents aux étapes clés du développement psychoaffectif de leurs enfants	En continu	Accompagner et lutter contre l'isolement des parents solos dans leur quotidien
				Proposer des temps d'échanges et de rencontres entre parents (voire des espaces en proximité et en appui sur les différents sites)
				Proposer des ateliers enfants-parents sur la thématique des compétences psycho sociales

Fiche Action n°1

Objectif stratégique concerné		
Soutenir les parents dans leur fonction parentale		
Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Accueillir, maintenir et développer une offre de services et d'activités diversifiées de proximité	2023	En continu
Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)		
<ol style="list-style-type: none"> Accompagner la cellule familiale dans la relation enfants-parents en proposant des actions spécifiques par tranches d'âges (petite enfance, enfance, préadolescence et adolescence) : en complément des sorties familiales et des ateliers parents-enfants ouverts à tous, la référente famille cherchera à développer une offre ciblant la relation entre un (des) parent(s) et son tout-petit, son enfant, son adolescent ... cela dans une dimension tant parentale (café des parents, groupe de parole) que familiale (ateliers mères filles, ateliers parents enfants, ...). Le REAAP sera ici facteur de réussite de l'action. Restaurer (accompagner) la place de chacun au sein de la cellule familiale, dans le respect des diversités : les ateliers parents enfants ainsi que la mise en œuvre de projets collectifs, à l'initiative de parents et/ou en appui sur leurs compétences (exprimées dans le cadre des cafés de parents/ cafés santé ...), seront facilitateurs d'une meilleure relation entre parents et enfants et favoriseront le lien parents/enfants/grands-parents à travers le jeu et le livre autour d'ateliers créatifs, à l'initiative des familles. Les « talents » des enfants seront également mis en avant face au(x) parent(s), et réciproquement. Ces actions de valorisation s'inscrivent dans des temps qui sortent la cellule familiale de son quotidien. En cela elles ouvrent un autre regard sur l'autre et peuvent être facteur de nouvelles dynamiques et d'une meilleure communication au sein de la famille. Mettre à disposition un espace de ressources documentaires (voir des espaces en proximité, même éphémères, en appui sur les différents sites) : les points d'informations aux familles (PIF) implantés au sein des équipements du CSR (épicerie solidaire, Multi-accueil) se devront d'être redynamisés et complémentaires d'un PIF au sein du CSR et facilitant la diffusion de ressources sur les sites des ALSH, dans le cadre de café de parents, d'actions et d'ateliers collectifs. Les ressources pourront également être mises à disposition des partenaires locaux. Nous veillerons à rendre acteurs les parents dans « l'alimentation » de ces espaces ressources documentaires afin de les rendre appropriables et d'en faire un projet commun. 		
Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)		
<p>Pour les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'acquisition de connaissances • Le partage d'expériences et/ou de problématiques • Retrouver une autorité parentale • Se rassurer dans son rôle éducatif, ses compétences et valoriser ses savoir-faire • Un soutien qui s'inscrit dans une démarche de prévention (pour le jeune afin de limiter les impacts dans la construction de l'enfant) et d'une co-éducation pouvant être mise à mal. • Offrir un lieu neutre, temporaire, accompagné par des professionnels en soutien à la parentalité qui valorisent les fonctions parentales, pour qu'elles prennent le pas sur les conflits conjugaux. • Au fur et à mesure des rencontres, l'élaboration de solutions constructives visant à l'autonomie pour chacun des parents et de(s)l'enfant(s). 		

Pour les enfants :

- Avoir les « bons repères » éducatifs
- Retrouver sa place et son rythme d'enfant
- Prendre le temps de partager, le plaisir de jouer, cuisiner, créer et lire ensemble

Pour la famille :

- Le souvenir d'avoir passé un moment hors du quotidien
- Se projeter dans des actions en famille
- Communiquer et partager de manière plus sereine et détendue
- Moins d'isolement

Pour le centre social :

- Des réponses aux problématiques familiales
- Une intensification des partenariats avec les acteurs de l'enfance
- Une dynamique de projets participatifs

Pour le territoire :

- Une dynamique de réseau
- Une alliance éducative
- Des ressources circulantes
- Des offres de loisirs en famille plus adaptés
- Une personne ressource traitant le champ de la famille dans sa globalité

Pilote de l'action

La référente famille accompagnée du directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- Les équipes du CSR associées aux projets de soutien à la parentalité
- Les parents et enfants, voire grands parents sur des actions intergénérationnelles
- Les partenaires, notamment les établissements scolaires, collectivités et associations
- Des intervenants extérieurs, dont professionnels de santé (psychothérapeute, psychomotricienne, ...)

Moyens techniques et matériels nécessaires

- Ceux nécessaires à la mise en place des actions : matériels pédagogiques, convivialité, transports, aménagement d'espaces ressources documentaires ...

Moyens financiers

- Ceux du Centre social
- Ceux issus des financements alloués aux actions de soutien à la parentalité
- Participation des familles pour les sorties familles et adhésions au CSR
- Ceux des partenaires dans le cadre de projets mutualisés (dont relais de communication)

Indicateurs de résultats et de suivi**Indicateurs de résultats :**

- La croissance du nombre de familles différentes et la mixité des familles
- Une couverture du territoire accrue
- Une fréquentation accrue des familles isolées et dépourvues de moyens de transports
- La capacité à soutenir l'action de nos partenaires
- La diversité du nombre d'actions proposées

Indicateurs de suivi (ou outils associés) :

- Le nombre d'usagers et leurs origines géographiques
- Le taux de réalisation des actions et leurs caractéristiques
- Le nombre de sollicitations pour des interventions thématiques (notamment avec les écoles et les collèges)
- Le nombre de parents investis dans l'alimentation et l'appropriation des espaces ressources documentaires
- Le nombre de parents déclarant « se sentir plus soutenus dans l'exercice de leur fonction parentale » ou avoir appris, avoir grandi...

Point(s) de vigilance

- L'attractivité et l'accessibilité des contenus d'animations proposées

Fiche Action n°2

Objectif stratégique concerné		
Soutenir les parents dans leur fonction parentale		
Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Accompagner les parents aux étapes clés du développement psychoaffectif de leurs enfants	2023	En continu
Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)		
<p>1. Accompagner et lutter contre l'isolement des parents solos dans leur quotidien</p> <p>L'idée est de rompre l'isolement et de soutenir des parents solos (surtout des mères) dans leur fonction parentale par la mise en place d'une offre de services et d'activités diversifiées de proximité en vue d'amener des parents solos (essentiellement des mères) à sortir de l'isolement et à s'émanciper en devenant acteurs/trices de leur santé, de leur vie, de leur territoire.</p> <p>Par la notion de "parents solo", nous incluons à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les familles mono parentales • Les pères (plus rares) et les mères qui sont souvent seul-e-s la semaine pour s'occuper des enfants (devoirs, sante, charge mentale, démarches administratives, tâches domestiques ...) parce que l'un des 2 parents travaille de nuit ou s'absente plusieurs jours. • Les parents divorcés avec ou sans garde alternée • Mais aussi les mères (plus souvent nombreuses) qui certes, vivent avec un père a la maison mais qui, pour de multiples raisons, gèrent le quotidien mais ne sont pas forcément "secondées" ou "soutenues" par des pères très souvent "absents". De nombreux témoignages de mères nous relatent la posture du père de leur enfant comme "présent/absent". <p>Les ateliers cafés (de parents, de femmes, de parents solos) sont un excellent outil pour favoriser les liens sociaux. Ces ateliers privilégient une approche par le développement des Compétences psycho sociales.</p> <p>Les thématiques des ateliers cafés de parents seront choisies par les parents solos (être parents solo, l'autonomie, le sommeil, les besoins de l'enfant ...).</p> <p>Il en est de même pour les ateliers café de femmes (charge mentale, la culpabilité, la sororité, l'éducation monoparentale, les règles, la ménopause, les violences faites aux femmes, la sexualité féminine ...).</p> <p>Des ateliers socio esthétiques pour des mamans solos qui ont une mésestime d'elles-mêmes seront également proposés.</p> <p>2. Proposer des temps d'échanges et de rencontres entre parents (voire des espaces en proximité et en appui sur les différents sites) : en appui sur les cafés de parents et les points info famille. Il s'agira de faciliter les partages d'expériences entre parents, de valoriser les pratiques, les expériences, les connaissances des parents, tout en faisant émerger des questionnements. Cela permettra par la suite de mobiliser des professionnels pour approfondir les questionnements tout en créant une dynamique de groupe conviviale, respectueuse et non jugeante.</p> <p>3. Proposer des ateliers enfants-parents sur la thématique des compétences psycho sociales comme levier à la prévention des prises de risques : des ateliers mère-fille, père-fils, pourront être proposés pour que chacun(e) puisse mieux se connaître, pour mieux communiquer entre eux sur des questionnements comme les rythmes biologiques, le changement du corps, la sexualité, les comportements adolescents... et l'autorité parentale. Il s'agira ici de sensibiliser les parents à l'importance de l'estime de soi et du développement des compétences psycho sociales comme facteur de protection aux prises de risques (conduites addictives, mésusages des écrans, harcèlement, protection sexuelle, hygiène de vie ...). Une meilleure connaissance de l'autre pourrait permettre de prendre conscience de propos et d'attitudes sexistes et/ou racistes ordinaires et de mieux lutter contre.</p>		

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

Pour les parents :

- L'acquisition de savoir être et d'une communication non violente
- La capacité à savoir où et à qui demander de l'aide
- Le partage d'expériences et la résolution de conflits
- L'accès à des temps de loisirs en famille
- La possibilité d'avoir accès à un espace de prévention précoce où les adultes expriment leurs interrogations, développent des échanges nouveaux avec leurs enfants, échangent avec les accueillants et entre eux, essayent de résoudre, ensemble, les difficultés avant qu'elles ne deviennent problèmes.
- Tenter de rétablir un échange et un lien parents-école, avoir une meilleure compréhension mutuelle.

Pour les enfants :

- Des temps exclusifs et une meilleure relation avec son père et/ou sa mère
- L'apprentissage de l'autonomie en toute confiance, à rencontrer autrement la règle et les interdits
- L'apprentissage de la vie en société, en rencontrant d'autres enfants, d'autres adultes,
- Une meilleure connaissance de soi et de l'autre (besoins, émotions, sentiments...)
- La découverte de lieux, d'espaces, d'activités nouvelles
- La réduction des prises de risques (ou un comportement plus responsable face aux rites de passage)

Pour le centre social :

- La reconnaissance comme lieu ressources
- La croissance du nombre d'utilisateurs
- La reconnaissance des actions au sein du Contrat Local de Santé

Pour le territoire :

- Plus d'attractivité
- Dynamique locale

Pilote de l'action

La référente famille accompagnée du directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- L'équipe du centre social, notamment les acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que les chargées d'accueil. Les équipes de l'insertion (dont épicerie solidaire) auront également un rôle clef dans l'orientation des parents en situation de fragilité
- Les acteurs d'une action sociale et éducative auprès des familles
- Les partenaires du monde éducatif, associatif et collectivités
- Des intervenants extérieurs, dont professionnels de santé (psychothérapeute, psychomotricienne, ...)
- Les parents et enfants

Moyens techniques et matériels nécessaires

- Ceux du Centre social
- Des outils ludiques (jeux, matériels pédagogiques) et ressources éducatives, (prévention, expositions) avec des supports adaptés
- Des espaces appropriés aux actions
- Les moyens mutualisables avec les partenaires

Moyens financiers

- Ceux du Centre social
- Ceux issus des partenariats financiers tels que le REAAP et autres appels à projets sur actions spécifiques (ARS et MSA) ; DRDFE (parents solos)
- Les participations des familles au titre de l'adhésion (ou autres participations)
- Ceux des partenaires

Indicateurs de résultats et de suivi

Indicateurs de résultats :

- La diversité des thématiques abordées (pour toutes tranches d'âges)
- L'intensification du partenariat
- La couverture du territoire

Indicateurs de suivi (ou outils associés) :

- Le nombre de familles / parents différents
- La diversité de la cellule familiale
- Le taux de réalisation des actions
- Le nombre d'actions concertées et coconstruites
- La capacité des familles à renouveler et à transposer les acquisitions au sein de leur domicile (questionnaires d'évaluation)
- Nombre d'ateliers mis en place
- Nombre de parents/mamans solos aux ateliers parents enfants / aux cafés de femmes /aux cafés sante /aux cafés de parents

Point(s) de vigilance

- Des supports de médiation et/ou d'activités respectant la singularité, la diversité des besoins, de contexte de vie et de culture de chacun_e
- Une communication ciblée et attractive

AXE 2 : IMPLIQUER LES FAMILLES DANS LA VIE CITOYENNE LOCALE

Les actions de soutien à la parentalité, avec leur objectif d'accompagnement des parents pour qu'ils puissent être acteurs autonomes de leurs dynamiques familiales, impliquent de s'appuyer sur la vie citoyenne locale.

L'idée est d'amener les parents et leurs enfants à acquérir de nouvelles connaissances, de nouveaux réseaux, à découvrir les ressources de proximité, à créer du lien avec d'autres pour développer leur pouvoir d'agir sur leur santé, leur vie familiale, citoyenne et leur environnement

Impliquer les familles dans la vie citoyenne locale	3	Developper le pouvoir d'agir des parents et de leurs enfants	En continu	Lutter contre l'isolement et amener les parents à passer de l'individuel au collectif
				Mettre en œuvre des ateliers d'information et d'acquisition de connaissances à visée émancipatrice
				Associer les familles à la co-construction d'actions/d'évènements répondant aux grands enjeux du vivre ensemble sur nos territoires

Fiche Action n°3

Objectif stratégique concerné		
Impliquer les familles dans la vie citoyenne locale		
Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Développer le pouvoir d'agir des parents et de leurs enfants	2023	En continu
Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)		
<p>1. Lutter contre l'isolement des familles et amener les parents à passer de l'individuel au collectif : Il s'agira de privilégier la mise en place d'ateliers cafés santé, cafés de femmes, cafés de parents et notamment de cafés de parents solos. Beaucoup de familles monoparentales souffrent d'isolement et ont besoin de se relier à d'autres parents. Ces ateliers devraient pouvoir permettre de proposer des réponses adaptées aux problématiques individuelles rencontrées par les parents solos (pour la plupart des mamans). Ces ateliers pourraient progressivement amener des parents à trouver des réponses « individuelles » grâce à des ateliers collectifs.</p> <p>2. Mettre en œuvre des ateliers d'information et d'acquisition de connaissances à visée émancipatrice : Ces ateliers cafés sont de réels outils qui contribuent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'éducation à la citoyenneté de toutes et tous, afin d'améliorer leur connaissance du système et des institutions politiques, de leurs droits et de leurs devoirs, et les inciter à se saisir des outils démocratiques à leur disposition pour faire entendre leur voix, • Encourager l'engagement de toutes et tous et leur participation active à la vie de leur commune, • Prévenir les risques, • Traiter la question de la responsabilité pour soi-même et pour autrui, • Appréhender les enjeux sociétaux et d'environnement, • Réfléchir collectivement aux réponses locales pouvant être données. <p>3. Associer les familles à la co-construction d'actions/d'évènements répondant aux grands enjeux du vivre ensemble sur nos territoires. Le racisme, le sexisme, l'homophobie, le changement climatique, les discriminations, le handicap sont aussi bien des enjeux d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Ces thématiques, fédératrices et créatrices de débat, s'ouvrent sur les notions de citoyenneté et d'éducation populaire, ouvrant ainsi les voies de solidarités dans le pouvoir d'agir de chacun_e pour mieux vivre ensemble. L'action s'inscrit dans l'apprentissage de la citoyenneté, d'une démocratie participative et enfin d'une conscientisation des inégalités sociales. Nous nous saisissons des journées du 17/05, de la semaine du 21 mars et du 25/11 pour agir en cohérence avec des évènements forts (nationaux et internationaux) pour donner de la visibilité aux minorités et sensibiliser sur toutes les formes de discriminations Bien entendu, nous n'excluons pas ici la co-construction d'actions dans un simple objectif de découverte de loisirs, de partage d'une pratique ..la référente famille sera ici celle qui reçoit l'expression d'une volonté d'initiative d'un parent et/ou d'un groupe de parents, accompagne la construction de l'initiative qui pourra ou non s'effectuer en toute autonomie (ex : une journée « troc », un atelier partage de recettes culinaires, un atelier de loisirs créatifs, des rencontres sportives, ..)</p>		

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)
<p>Pour les familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une valorisation citoyenne de leurs initiatives • <u>Une participation qui va au-delà de la consultation et de la concertation</u> <p>Pour le Centre social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une dynamique de bénévolat • Une satisfaction et mobilisation accrue des familles • La capacité d'avoir des groupes autonomes • La capacité d'accompagner l'animation locale des communes <p>Pour le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une dynamique familiale régulière dans la vie locale • Dynamique partenariale • Meilleure attractivité
Pilote de l'action
La référente famille accompagnée du directeur et d'un membre administrateur
Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action
<ul style="list-style-type: none"> • La référente famille en collaboration avec l'équipe du Centre social, notamment l'animateur multimédia et les chargées d'accueil ainsi que les directeurs des ALSH pour la dynamique de cafés de parents et une ouverture des accueils aux parents (notamment lors de sorties et autres actions spécifiques) • Les parents • Le tissu associatif local • Le point PIVA pour l'accompagnement dans la formation • Les partenaires pouvant accueillir et soutenir les actions (dont collectivités et écoles) • Tout acteur mobilisable
Moyens techniques et matériels nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> • Ceux mobilisables par les parents • Ceux des partenaires sollicités
Moyens financiers
<ul style="list-style-type: none"> • Ceux du Centre social • Ceux mutualisables avec les partenaires
Indicateurs de résultats et de suivi
<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'implication des parents dans toutes les phases d'élaboration des projets • La mise en œuvre d'une commission famille et/ou d'un comité des usagers • Capacité à se sentir légitime et rassuré_e dans son rôle de mère/ père • Capacité à reconnaître un mieux-être, un sentiment d'appartenance à un groupe, se sentir valorisée • L'acquisition de connaissances de ses droits et les lois relatives à la lutte contre toutes formes de discriminations et de violences <p>Indicateurs de suivi (ou outils associés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de parents et d'enfants impliqués • La croissance d'usagers adhérents • Nombre de parents solos ayant sollicité le prêt de la zoé (aide à la mobilité pour accès aux droits) • Nombre de personnes venues aux différents événements (exposition Entr'elles, exposition 8/03, stand 25/11, stand 17/05, semaines de lutte contre le racisme ...)

- Nombre de mamans solos en capacité de citer les recours et ressources sollicitées en cas de violence, qu'elles soient témoins ou victimes...
- Nombre de "pères solos" mobilisés sur les actions et/ou ayant pu prendre contact et/ou exprimer une problématique de parent solo

Point(s) de vigilance

- Bien mesurer le degré d'autonomie des parents bénévoles
- **Ne pas engager la responsabilité civile et pénale du bénévole**

CONCLUSION

Nous serons vigilants à bien articuler les actions de soutien à la parentalité avec le développement du pouvoir d'agir des parents et de leurs enfants sur leur santé, leur citoyenneté, et sur leur environnement.

Tout l'enjeu réside dans l'appropriation progressive de la démarche par les habitants tout en étant vigilant à la prise en compte des différences de types de familles, des problématiques de chacune d'entre elles, de leurs degrés d'autonomie et de leur capacité à s'emparer de cette dynamique d'émancipation individuelle mais aussi collective.

L'ambition du projet animation collective famille est certes grande, mais les questions du vivre ensemble, et de l'éducation populaire, se doivent d'être notre vision si nous souhaitons mener des actions à visée émancipatrice pour les parents et les familles d'aujourd'hui et de demain.

L'ANIMATION JEUNESSE

2023-2026



Valentin Chave
Promeneur du net
06.02.55.77.74
jeunesse@csrgrandvilliers.fr

valentin_pdn_grandvilliers
valentin promeneur du net
valentinpdn

INTRODUCTION

Dans la continuité de nos projets en Animation de la Vie Sociale ainsi qu'en Animation Collective famille, notre projet jeunesse a pour ambition de maintenir et de développer l'offre de services et d'activités pour l'ensemble des jeunes de notre territoire, notamment à travers 2 grands axes stratégiques :

1. Un accueil de jeunes pluriel et ouvert à tous les jeunes :

- *Associer les jeunes à la construction de leurs temps libre :*
 - *Développer un planning d'animations attractifs durant les temps de vacances ;*
 - *Développer une offre d'animations en accueil périscolaire ;*
 - *Développer des projets en accueil de jeunes.*
- *Renforcer l'aller vers et le faire venir :*
 - *Maintenir les animations hors les murs sur le territoire CSR ;*
 - *Accompagner les jeunes dans leur mobilité sur le territoire.*

2. Des jeunes bien dans leur tête, dans leurs corps et dans leur environnement :

- *Libérer la parole des jeunes :*
 - *Créer des espaces de paroles et d'échanges avec les jeunes ;*
 - *Être présent sur la toile numérique.*
- *Développer le pouvoir d'agir des publics de jeunes :*
 - *Développer les compétences psychosociales des publics de jeunes ;*
 - *Associer les jeunes à la construction de projets citoyens et solidaires ;*
 - *Accompagner les jeunes dans une mobilité au-delà de leur territoire.*

Notre CSR bénéficie de la Prestation de services Jeunesse, dite « PS Jeunes », depuis 2020 et a reçu son agrément par la Caf de l'Oise pour la période du 2/03/2020 au 31/01/2023. Pour la cohérence de notre contrat de projet, les 3 périodes d'agrément (AVS, ACF et PS Jeunes) se verront harmonisées pour 2023-2026.

Il est par ailleurs précisé que nous contribuons par notre action à enrichir et à structurer la politique jeunesse pilotée et coordonnée par la CCPV compétente sur son espace rural (signataire avec la Caf de l'Oise de la CTG Convention Territoriale Globale):

- ✓ *Notre accueil de jeunes et le 3^{ème} accueil de jeunes labélisé par la DDETS sur le département de l'Oise (pour les plus de 14 ans, avec un fonctionnement le vendredi en soirée ainsi que sur projets de jeunes ;*
- ✓ *Notre action extrascolaire (hors PS Jeunes) s'adresse à tous les jeunes de la CCPV, et plus spécifiquement à ceux de la moitié Nord-Ouest de leur territoire (les 2 anciens cantons de Formerie et Grandvilliers) : les 2 autres centres sociaux ruraux du territoire (Marseille en Beauvaisis et Songeons) couvrent de leurs côtés les territoires des 2 anciens cantons de Songeons et de Marseille en Beauvaisis ;*
- ✓ *La coordination pédagogique du programme « quoi faire ? » (Extrascolaire) est confiée à tour de rôle aux centres sociaux ruraux ;*
- ✓ *Notre accueil « ALSH Ados » (hors PS Jeunes) du mercredi, déclaré depuis 2022, prends peu à peu de l'ampleur et permet une action périscolaire permanente ;*

- ✓ *Notre référent jeunesse, accompagné de l'informatrice jeunesse et/ou de son animateur, est présent chaque semaine au sein des 2 collèges du territoire (Formerie et Grandvilliers) et est ainsi en contact avec les 862 élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, ainsi qu'avec une partie des 260 élèves du lycée professionnel de Grandvilliers ;*
- ✓ *Des passerelles avec la vie associative ainsi qu'avec les autres services du CSR sont d'ores et déjà rendues opérationnelles ;*
- ✓ *Des projets solidaires et de prévention, menés par les jeunes, ont également pu voir le jour depuis 2021 ;*
- ✓ *La politique jeunesse de notre CSR est selon ses projets soutenue financièrement par : la CCPV (compétence jeunesse déléguée), la Caf de l'Oise (PS jeunes et action jeunes), le département de l'Oise (Projet Jeunesse Oise Rural), la MSA de Picardie (action « grandir en milieu rural »), la DDETS (engagement, égalité filles garçons, discriminations), la MILDECA (les prises de risques), l'ARS (compétences psychosociales), ..., ainsi qu'en réponse à d'autres appels à projets « au fil de l'eau » et sous réserve d'opportunités.*

Enfin et s'agissant de la forme de notre contrat de projet jeunesse, et sur les recommandations de la Caf de l'Oise, nous présenteront ici notre action sous le format de l'annexe 3 PS jeunes et répondront ainsi aux objectifs PS jeunes définis par la CNAF, à savoir :

- 1. Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative ;*
- 2. Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat ;*
- 3. Consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse (qualification et formation, stabilisation des équipes, évolution des pratiques...);*
- 4. Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures.*



Prestation de service « Jeunes »

Dossier de candidature

Nom de la structure :

Centre Social Rural du canton de Grandvilliers

Période couverte par le projet :

Du 01/02/2023 au 31/12/2026

Préambule

Le gestionnaire s'engage à viser les objectifs, réaliser le plan d'actions, mettre à disposition les moyens décrits dans ce projet et transmettre régulièrement les éléments d'évaluation de son action.

Le projet proposé par le gestionnaire est validé par le Conseil d'administration de la Caf pour bénéficier de la « Ps jeunes ».

Le gestionnaire présente son projet en renseignant les différentes parties de la présente trame :

1. Identification de la structure
2. Diagnostic
3. Description du projet
4. Moyens mobilisés
5. Evaluation du projet

Identification de la structure

Nom de la structure :

Adresse : 32 rue Frédéric Petit – 60210 Grandvilliers

Téléphone : 03.44.46.75.11

Adresse mail : accueil@csrgrandvilliers.fr

Nom du gestionnaire :

Nature juridique : Association

Adresse : 32 rue Frédéric Petit – 60210 Grandvilliers

Téléphone : 03.44.46.75.11

Adresse mail : accueil@csrgrandvilliers.fr

Nom et prénom du signataire de la convention « Ps jeunes » (Maire pour une structure municipale, Président pour une structure associative ou intercommunale) :

Monsieur Laurent MIREY, Président : president@csrgrandvilliers.fr

Contacts :

Personne référente pour les échanges avec la Caf :

Nom et Prénom : DEODATO Thierry

Fonction : Directeur

Téléphone : 03.44.46.50.32

Adresse mail : direction@csrgrandvilliers.fr

Animateur(s) qualifié(s) concerné(s) par la Ps jeunes : *Pour chacun des animateurs :*

Nom et Prénom : CHAVE Valentin

Fonction : Animateur référent jeunesse

Téléphone : 03.44.46.75.41

Adresse mail : jeunesse@csrgrandvilliers.fr

Responsable hiérarchique du/des animateur(s) concerné(s) par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : DEODATO Thierry

Fonction : Directeur

Téléphone : 03.44.46.50.32

Adresse mail : direction@csrgrandvilliers.fr

Diagnostic : présentation synthétique des enjeux du territoire sur le champ de la jeunesse

- Objectif : Identifier les besoins, les ressources, les éléments à améliorer...
- Pour cela, présenter, par exemple :
 - L'environnement social et la typologie du public « jeunes » du territoire,
 - L'analyse des besoins et des attentes des jeunes et de leurs familles,
 - L'état des lieux de l'offre sur le champ de la jeunesse (grandes lignes de la politique jeunesse du territoire, instances de pilotage et de coordination, dispositifs et acteurs jeunesse présents...),
 - la structure porteuse du projet « Ps jeunes », notamment ses actions à destination du public 12-25 ans avant la mise en place de ce projet, et les constats qui l'amènent à vouloir poursuivre/faire évoluer son offre
- Décrire la méthodologie utilisée pour recueillir ces différents éléments : par exemple :
 - **S'appuyer sur les diagnostics existant sur le territoire sur le champ de la jeunesse,¹** (lister ces diagnostics),
 - Réactualiser, **si nécessaire**, les données socio-démographiques exploitées dans ces diagnostics existants,
 - Réaliser une réunion de travail au sein de la structure sur l'analyse des besoins et attentes des jeunes et de leurs familles, au regard de l'expérience de l'équipe d'animation (constat de fréquentation, réactions des jeunes et des familles, observations faites par l'équipe, etc.),
 - Compléter **éventuellement** l'exploitation de ces diagnostics, en associant des acteurs locaux (élus et professionnels), des jeunes et des familles.
- Pour les nouvelles structures ou pour les structures existantes n'accueillant pas, jusqu'à présent, de 12-25 ans :
En complément de l'exploitation de diagnostics existants, il est recommandé que des jeunes, voire des parents, soient associés à la réalisation du diagnostic.
- NB: Le territoire analysé dans le cadre du diagnostic peut être plus large que le territoire couvert par le projet « Ps jeunes ».
Il peut notamment être pertinent de réaliser le diagnostic « Ps jeunes » à l'échelle intercommunale, dans une logique d'articulation avec les diagnostics existants (Ctg, Cej,...).

Le diagnostic jeunesse s'appuie sur le diagnostic de notre projet social et présente des données à la fois sur le territoire de la Communauté de Communes de la Picardie verte (CCPV) sur lequel le CSR met en œuvre sa politique jeunesse, ainsi que sur les communes du territoire d'agrément du CSR soit les 45 communes rurales des anciens cantons de Grandvilliers et de Formerie.

Aussi et pour définir les orientations de notre projet jeunesse, nous nous sommes appuyés sur l'expression des jeunes ainsi que sur notre expérience auprès des différents publics de jeunes depuis notre entrée dans la « PS jeunes » dans une action permanente.

¹ Par exemple : diagnostics réalisés dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (Sdsf), de la Convention territoriale globale (Ctg), du Contrat enfance et jeunesse (Cej), des Projet éducatif de territoire (Pedt), du Contrat de ville, du Projet social d'un Centre social, ...

Sans être dans une répétition du diagnostic du territoire, nous représenterons ici les quelques enjeux transversaux qui concernent directement la jeunesse, ainsi que nos derniers éléments de diagnostic sur la jeunesse.

Le territoire de l'action de notre référent jeunesse est celui du CSR, soit 45 communes pour 18174 habitants, en Zone de Revitalisation Rurale, en zone prioritaire de la Caf de l'Oise (signataire au côté de la CCPV d'une Convention territoriale Globale), et réparties sur 315 km².

A noter que les **4 grandes communes de notre territoire d'agrément** (Grandvilliers, Formerie, Feuquières et Moliens) représentent 39.6% de la population du territoire CSR, soit 60% de la population répartis sur 41 petites communes dont 4 ont entre 500 et 621 habitants, et 29 moins de 300 habitants.

A noter également que ces 4 grandes communes sont celles qui maintiennent des services sur leur propre territoire communale avec en termes de jeunesse :

- Formerie (2113 habitants dont 16.1% de 0-14 ans et 14.3% de 15-29 ans) : 1 collège avec gymnase, 1 ALSH proposant une ouverture pour les préadolescents (- de 14 ans), 1 piscine, 1 bibliothèque, un tissu associatif local, 1 gare ;
- Grandvilliers (2820 habitants dont 16% de 0-14 ans et 17.10% de 15-29 ans) : 1 collège ; 1 lycée professionnel (avec 1 classe de seconde générale) ; une cité des métiers ; 1 centre social avec 1 accueil de jeunes, 1 ALSH ados et 1 PIJ (le seul du territoire Nord-Ouest); 1 piscine ; 1 city stade ; 1 bibliothèque ; 1 gare ; un tissu associatif local ;
- Moliens (1147 habitants dont 21.6% de 0-14 ans et 19.3% de 15-29 ans) : 1 ALSH proposant une ouverture pour les préadolescents (- de 14 ans) et un tissu associatif local ;
- Feuquières (1366 habitants dont 20.6% de 0-14 ans et 16.7% de 15-29 ans): 1 bibliothèque ; un tissu associatif local ; 1 gare ; et des propositions d'animations jeunesse sur des évènements communaux annuels.

Sur le territoire CCPV, nous trouvons sur des services et équipements équivalents sur les communes de Marseille en Beauvaisis et de Songeons, ces 2 communes ayant sur leur territoire communal : 1 CSR acteur de la politique jeunesse CCPV dont ALSH, 1 bibliothèque, 1 Maison familiale Rural (à Songeons), une vie associative locale.

Les grandes données de notre territoire sont d'un point de vue global :

- Sur la CCPV (88 communes sur 633 km², 32558 habitants en 2019) :
 - o 19.8% de la population sont des moins de 14 ans
 - o 15.5% sont des 15-29 ans
- La mobilité et l'accès aux services : 23 communes CCPV ne bénéficie d'aucune desserte de transports en commun non scolaire (ni train ni car)
- L'illectronisme : pour 17% de la population de plus de 15 ans, et 13% de la population qui n'ont pas d'accès internet à domicile
- Les 8-18 ans passent en moyenne 4h30 par jour devant les écrans et 1 élève sur 8 a un usage problématique du jeu vidéo
- Un pourcentage d'enfants et de jeunes de moins de 29 ans qui diminue
- Un taux de natalité qui baisse
- Une proportion quasi égalitaire entre les 0-29 ans, les 30-59 ans et les 60 ans et plus
- Une croissance du nombre de familles monoparentales avec enfants
- Un taux de scolarisation en CCPV passe de 95.8% pour les 15-17 ans à 30% pour les 18-24 ans
- La qualification avec 28.70% de la population de plus de 15 ans non scolarisée ne possède aucun diplôme (même pas le brevet des collèges) - 37.40% sur Feuquières- 43.30% sur Formerie- 34% sur Grandvilliers et 36.5% sur Moliens
- Un taux de chômage CCPV de 13.5% (dont 29.3% de 15-24 ans) – 21.9 % sur Feuquières (dont 46.4% de 15-24 ans) - 43.3% sur Formerie (dont 35.1% de 15-24

ans) - 34% sur Grandvilliers (dont 35.8% de 15-24 ans) et 36.5% sur Moliens (dont 23.5% de 15-24 ans)

- 1.9% de 15-19 ans et près de 32.4% des 20 à 24 ans se déclarent vivre en couple
- 7.5% des 15-24 ans se déclarent comme vivant seuls
- Les 12-17 ans représentent 5% des ressortissants agricoles du grand canton de Grandvilliers
- La composition des familles (9 437 familles en 2019) avec enfant(s) est la suivante sur la CCPV :
 - o 20 % avec 1 enfant
 - o 21.9% avec 2 enfants
 - o 7.3 % avec 3 enfants
 - o 2.5% avec 4 enfants et plus.

Par ailleurs, et en référence aux différents diagnostics, la politique jeunesse se doit de répondre aux problématiques suivantes (cf. diagnostic du projet social 2023-2026) :

- La sous qualification des jeunes et une part importante de non diplômés : en 2019, 28.7% des plus de 15 ans n'ont aucun diplôme et 16.9% ont un diplôme d'enseignement supérieur. La nécessité d'accompagner tant les jeunes que les parents est soulignée et se traduit par des actions de soutien à la parentalité et de développement des compétences psychosociales pour les jeunes
- 19.8 % de jeunes dits non insérés, d'où l'importance du travail en réseau tant pour une identification des jeunes que sur la capacité d'orienter et de faciliter l'accès aux droits. Le promeneur du net pourrait servir cette identification.
- Le manque d'ambition réussite : seuls 23.3% des lycéens de Grandvilliers font des études supérieures, d'où une nécessité d'agir sur la mobilité tant psychologique que géographique du fait d'une part de la méconnaissance/ peur de l'urbain, d'autre part d'un éloignement facteurs soit de fatigue soit de dépenses pour la famille (nécessité de mettre le jeune en internat).
- Eloignement avec les lieux de formation et d'accompagnement : l'action du PIJ, conjointe avec celle de la cité des métiers, répond en partie à cette problématique
- De source Caf 2018 (diagnostic CTG) : : 2.34 % d'enfants de 0 à 20 ans sont en situation de handicap sur la CCPV (1.84% dans l'Oise). Nous notons 162 bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) et 528 allocataires bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) en 2021.
- La prévention santé notamment sur les prises de risques (en soirée ou non, dont addictions) et l'estime de soi
- L'ouverture culturelle et la citoyenneté des jeunes, avec la capacité de pouvoir mettre en place des actions sur l'engagement, de faire découvrir les outils d'accompagnement des projets jeunes (exemple du coup de pouce CRIJ), de sortir les jeunes de leur environnement (activités de loisirs) tout en favorisant tant la connaissance de leur environnement de vie (connaissances des institutions, des associations locales, des capacités pour agir) que le maintien des liens intergénérationnels
- La solidarité entre les générations
- Toutes problématiques issues des constats et besoins des différentes démarches de diagnostics, d'évaluation permanente, et de concertation avec les acteurs de la jeunesse
- Toutes attentes exprimées par les jeunes dans le cadre des activités proposées, des actions éducatives et d'enseignement (expression dans un cadre scolaire, associatif, ...) et autres supports d'échanges avec eux (promeneur du net par exemple).
- Toutes attentes exprimées par les parents qui, par leurs fonctions éducatives et en appui sur les actions de soutien à la parentalité et la vie associative, servent de veille active pour répondre aux problématiques de la jeunesse.

Concernant la compétence jeunesse de la CCPV et en référence à la Convention Territoriale Globale signée fin 2019 :

- Fiche action 1 : *Sensibiliser les élus au « fatalisme » de certaines familles - Elaborer un plan d'action pour favoriser l'accès aux études supérieures, et dépasser les freins culturels des jeunes et de leur famille- Passer d'un avenir subi à un avenir choisi :*
 - o Nos actions de mobilité (découverte et animations au sein des villes), sur les compétences psychosociales, sur l'estime de soi, sur l'engagement et la citoyenneté, doivent pouvoir s'inscrire dans ce plan d'action et sont à ce titre, avec le même objectif, plébiscité par les collègues et s'inscrivent dans le conventionnement TER avec l'Académie d'Amiens.
 - o Notre action en réseau, dont remontées d'informations tant vers la région sur la problématique de transports lycéen que vers l'Académie dans une information sur cette fiche action CTG, répond bien à cet objectif. A noter que notre démarche de contacts et de relations avec les parents nous permet de pouvoir faire des animations semi-autonomes avec nos jeunes dans les grandes villes, marquant ainsi une adhésion et une appréhension diminuées des parents pour laisser « partir » leurs jeunes. La cohérence éducative des acteurs jeunesse contribue également à répondre à l'ambition de cette fiche action.
- Fiche action 6 : *définir la politique jeunesse de la CCPV – avoir des lieux identifiés – avoir du personnel formé, qualifié et permanent*
 - o Même si nous restons dans l'attente d'un document « politique jeunesse » voire d'un PEDT (projet Educatif de Territoire), le CSR par son action contribue fortement à sa bonne mise en œuvre
 - o Le CSR a au sein de ses locaux un accueil de jeunes labellisé
 - o Le référent jeunesse est qualifié et se forme à de nouveaux outils, et est accompagné depuis octobre 2022 par un animateur en formation BPJEPS LTP, en contrat de professionnalisation, ainsi que par un animateur polyvalent BAFA et BAFD stagiaire
- Fiche action 7 : *Travailler sur l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures petites enfance, ACM, écoles.*
 - o Nous accueillons au sein de nos accueils de jeunes des préadolescents et adolescents pour certains inscrits dans des écoles spécialisés pour troubles du comportements, troubles d'attention, et pour certains porteurs de légers handicaps

La CCPV conserve une mission de coordination et délègue depuis 2015 l'animation jeunesse aux 3 centres sociaux ruraux de son territoire (Grandvilliers, Marseille en Beauvaisis et Songeons).

Dans sa mission de coordination, elle est garante des activités proposées (culture, loisirs, sports, prévention, citoyenneté, ...), de l'ouverture à tous les jeunes (essentiellement 11-17 ans) et veille à la cohérence globale par la concertation sur un volet pédagogique et un conventionnement sur objectifs (respect des objectifs éducatifs et pédagogiques, de communication et de fréquentation horaire des jeunes aux activités).

Plus concrètement, la CCPV finance une partie des actions jeunes dans le seul cadre des temps extrascolaires et impulse une ambition des CSR à ouvrir des accueils de jeunes sur d'autres temps.

En référence à l'année 2022, 129 jeunes différents originaires de 36 communes de la CCPV ont été usagers des activités extrascolaires proposées par le CSR du canton de Grandvilliers (toutes périodes confondues).

Pour mieux être en contact avec tous les jeunes de son territoire et favoriser la connaissance des offres faites aux jeunes, le CSR assure une offre d'activités complémentaires (hors cadre CEJ) avec un partenariat actif avec les collègues ainsi qu'avec le lycée professionnel.

En 2022, 235 jeunes sont usagers des activités périscolaires proposées au sein du collège de Formerie, actions renouvelées sur 2022-2023 avec une démarche équivalente au sein des 2 collèges de Formerie et Grandvilliers et inscrite dans un convention TER « Territoires Educatifs Ruraux » avec l'Académie d'Amiens, soutenant ainsi une cohérence éducative des acteurs et, pour notre centre social, la mise en œuvre de projets jeunesse en appui sur les outils du Point Information Jeunesse (animations hors les murs »), la promotion du dispositif Promeneurs du net et l'accueil des jeunes en structure jeunesse.

Enfin et dans une transversalité avec le projet social 2023-2026 en animation de la vie sociale ainsi qu'en animation collective famille, les missions du référent jeunesse se doivent de contribuer à :

- Affirmer une démarche intergénérationnelle et de mixité sociale ;
- Développer les actions hors les murs et de faire venir ;
- Développer une communication plus adaptée et plurielle ;
- Libérer la parole des jeunes ;
- Accompagner les prises d'initiatives et d'engagement ;
- Développer l'autonomie ;
- Développer le travail associé en externe ;
- Faire réseau avec les partenaires sociaux et éducatifs acteurs de la vie locale ;
- Accompagner les parents aux étapes clés du développement psychoaffectif de leurs enfants ;
- Développer le pouvoir d'agir des parents et de leurs enfants.

Nous traduisons ces fiches actions dans un projet jeunesse par les objectifs opérationnels suivants :

- Associer les jeunes à la construction de leurs temps libre :
 - o Développer un planning d'animations attractifs durant les temps de vacances ;
 - o Développer une offre d'animations en accueil périscolaire ;
 - o Développer des projets en accueil de jeunes.
- Renforcer l'aller vers et le faire venir :
 - o Maintenir les animations hors les murs sur le territoire CSR ;
 - o Accompagner les jeunes dans leur mobilité sur le territoire.
- Libérer la parole des jeunes :
 - o Créer des espaces de paroles et d'échanges avec les jeunes ;
 - o Être présent sur la toile numérique.
- Développer le pouvoir d'agir des publics de jeunes
 - o Développer les compétences psychosociales des publics de jeunes ;
 - o Associer les jeunes à la construction de projets citoyens et solidaires ;
 - o Accompagner les jeunes dans une mobilité au-delà de leur territoire.

Description du projet Ps jeunes

3.1 Identification du territoire

Définition précise du territoire couvert par le projet Ps jeunes : liste exhaustive des quartier(s), commune(s) et/ou intercommunalité(s) concernés :

Le Centre Social Rural (CSR) est implanté sur la commune de Grandvilliers et, conformément à son agrément en animation de la vie sociale, intervient sur un territoire de 45 communes correspondant aux anciens cantons de Grandvilliers et Formerie du territoire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV : 88 communes).

Ce territoire du Nord-Ouest de l'Oise s'inscrit dans une ZRR marqué par sa ruralité, l'isolement de ses petites communes et des indicateurs sociaux renvoyant à la précarité de la population.

3.2 Publics visés

- **Tranche d'âge visée :**

En cas d'accueil de jeunes de plus de 18 ans : Présenter les moyens mis en œuvre pour faciliter les coopérations et les échanges entre les jeunes majeurs et les mineurs accueillis.

Les publics de jeunes visés par l'action de l'animateur référent jeunesse sont les suivants :

- Les jeunes dès leur entrée au collège et jusqu'à 17 ans pour des actions de loisirs éducatifs (extrascolaires, périscolaires, sur projet d'accueil de jeunes), d'engagement, de solidarité et de citoyenneté (accueil de jeunes, animations en partenariat avec les collèges, le lycée et la cité des métiers), de prévention (interventions et informations jeunesse, partenariats collèges, lycées et cité des métiers) ;
- Les jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de l'information jeunesse dans une orientation vers la cité des métiers ;
- Les 16 à 25 ans dans un accompagnement de leurs projets et initiatives, et en appui sur les aides aux projets de jeunes ;
- Les 14 à 25 ans dans un accueil et un soutien à la formation : stage de découverte, stage professionnelle
- Les 16 à 25 ans dans un accueil en contribution volontaire, en service civique ainsi que dans le cadre des dispositifs « Pass » du Conseil départemental

- **Typologie du public visé :**

En particulier :

- Répartition filles / garçons
- *Sur 129 jeunes différents usagers des temps extrascolaires en 2022 (toute périodes confondues) : 59 garçons 70 filles*
- *Sur 41 usagers lors des accueils jeunes du mercredi : 21 garçons 20 filles pour l'accueil jeunes*
- *Sur 232 usagers des activités périscolaires proposées au sein du collège de Formerie le midi : 119 garçons pour 113 filles*
- *Typologie du public visé par les actions permettant « d'aller vers » un nouveau public*

Au sein du potentiel des établissements scolaires, **nous avons à la rentrée de septembre 2022 : 423 élèves au collège de Grandvilliers, 439 élèves au collège de Formerie (dont 64 élèves en Segpa), et 260 au Lycée professionnel de Grandvilliers (dont 50 internes et 20 jeunes dans une première expérimentation de seconde générale).**

En référence aux éléments statistiques du diagnostic, 19,8% de la population CCPV sont des moins de 14 ans et 15,5% sont des 15-29 ans.

En complément et en qualité de structures d'accueil pour de nombreux jeunes s'inscrivant tant dans le dispositif « pass » du Conseil départemental (9 jeunes), l'accueil en stage de découverte professionnelle (36 jeunes), que sur le volontariat en service civique (8 jeunes), ce sont 53 jeunes accompagnés en interne du CSR et participant à la vie de son action jeunesse.

Enfin et plus spécifiquement en lien avec la **Mission locale (cité des métiers** du Grand Beauvaisis, antenne de Grandvilliers), cette dernière suit actuellement **980 jeunes de 16 à 25 an (données d'octobre 2022)**.

A noter que nos interventions dans les différents espaces de jeunes, en « aller vers », permettent en appui sur l'action du promeneur du net de toucher de nouveaux jeunes, de les faire venir et de les mobiliser au sein de nos accueils (à Grandvilliers comme sur le territoire).

- **Nombre prévisionnel de jeunes touchés dans le cadre du projet Ps jeunes :**

Par définition et en appui sur les différentes actions coordonnées par l'animateur référent jeunesse, et sans dire que nous aurons la capacité de mobiliser tous les jeunes du territoire, l'ambition de notre projet renvoie à toucher le plus grand nombre via une offre diversifiée d'actions, d'activités et de lieux d'initiatives (l'environnement rural se doit d'intégrer un axe de délocalisation d'actions).

Le nombre prévisionnel des jeunes, population cible de la PS jeunes, se doit de pouvoir renvoyer pour le territoire CSR aux publics que l'on retrouve au sein des établissements scolaires, notamment pour la tranche 12/17 ans

- **Nombre prévisionnel de 12-17 ans** : 1122 jeunes scolarisés sur le territoire au sein des établissements de Grandvilliers et Formerie (3109 jeunes de 11 à 17 ans sur le territoire CCPV, source Insee 2019)
- **Nombre prévisionnel de 18-25 ans** : 2042 des jeunes du territoire CCPV (source insee 2019)

3.3 Objectifs

Rappel : La Ps jeunes poursuit les objectifs opérationnels suivants :

1. Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative ;
2. Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat ;
3. Consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse (qualification et formation, stabilisation des équipes, évolution des pratiques...) ;
4. Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures.

NB : Pour les projets « Ps jeunes » portés par une structure ayant d'autres activités (ex : Centre social, Espace de vie sociale, Mjc), mettre en évidence l'articulation avec les objectifs du projet global de la structure, et ce que le projet « Ps jeunes » apporte de supplémentaire.

A partir des conclusions du diagnostic, renseigner le tableau suivant :

Constats ayant amené à la définition du projet (Cf. Diagnostic ci-dessus)	Objectifs définis par la structure afin de répondre à ces constats	Objectifs opérationnels nationaux du dispositif « Ps jeunes » (cf. « Rappel » ci-dessus) correspondant aux objectifs définis par la structure ²	Indicateurs d'évaluation permettant de déterminer si les objectifs définis par la structure ont été atteints
Un espace rural étendu ; un éloignement avec les services et équipements (peu d'offre sur la jeunesse) ; une problématique de mobilité (géographique et psychologique / pas de mobilité collective autre que scolaire) ; un enjeu de solidarité entre les générations;	Axes 1 et 2 du projet social : fiches actions 1, 2, 3, 4, 5 et 6 Axe 1 du projet ACF : fiche action 1	Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative	

² Rattacher chaque objectif défini par la structure à un ou plusieurs objectifs nationaux.

<p>Un besoin exprimé par les partenaires de faire vivre un réseau d'acteurs de la jeunesse (cohérence éducative des acteurs), en référence à la politique jeunesse de la CCPV ; conventionnement Territoire Educatif Rural (CCPV, Académie d'Amiens, CSR) ; projet jeunesse Oise Rurale (Département); promoteurs du net (réseau caf). Des associations locales peu fédérées entre elles et avec un rayonnement plus communal qu'intercommunal.</p>	<p>Axe 3 du projet social : fiches actions 7 et 8 Axe 1 du projet ACF : fiches actions 1 et 2</p>	<p>Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat</p>	<p>Les indicateurs sont ceux du projet social avec un regard particulier sur les publics jeunes. <u>Ces indicateurs sont à adaptés selon des objectifs et des projets spécifiques</u>, notamment dans l'agir sur le champ de la citoyenneté, en animation locale, sur le handicap et la santé. A noter que certains indicateurs pourront être revus si besoin.</p>
<p>En résonance avec le point précédent, besoin d'affirmer la cohérence éducative des acteurs avec d'un côté une concertation servant l'acquisition de compétences psychosociales pour les jeunes (dont formations communes entre les professionnels), de l'autre des actions transverses en</p>	<p>Axes 2 et 3 du projet social : fiches actions 4, 5, 6, 7, 8 et 9 Axes 1 et 2 du projet ACF : fiches actions 1, 2 et 3</p>	<p>Consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse (qualification et formation, stabilisation des équipes, évolution des pratiques...)</p>	

<p>coanimation pour répondre aux enjeux ciblés ensemble (engagement, citoyenneté, estime de soi, égalité, harcèlement, conduites à risques, santé, ...)</p>			
<p>Une étendue de notre espace rural et un éloignement avec des structures d'animation jeunesse Le manque d'ambition réussite (mobilité ; liaison ruralité- Beauvais)</p>	<p>Axe 2 du projet social : fiches actions 4, 5 et 6 Axes 1 et 2 du projet ACF : fiches actions 2 et 3</p>	<p>Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures.</p>	

NB : Le projet défini par la structure doit poursuivre l'ensemble des quatre objectifs opérationnels nationaux du dispositif « Ps jeunes ».

3.4 Plan d'actions

Rappel du cahier des charges de la « Ps jeunes » :

« Les activités décrites dans le projet Ps jeunes doivent rechercher l'implication active et l'engagement des jeunes dans la réalisation de leurs projets. Pour ce faire, ces actions doivent poursuivre à minima les objectifs éducatifs suivants :

- *Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes ;*
- *Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes ;*
- *Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations ;*
- *Accompagner l'autonomisation des jeunes ;*
- *Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation ;*
- *Valoriser les projets et réalisations des jeunes. »*

- *Décrire clairement les modalités d'intervention permettant de rechercher l'implication active et l'engagement des jeunes dans la réalisation de leurs projets :*

Nous nous appuyons en permanence sur l'expression des jeunes pour concevoir nos animations et nos programmes d'activités.

Les méthodes d'une pédagogie active sont ainsi adoptées. Le jeune est ainsi à la base du projet, est concerté, participe à son élaboration (dont recherche, étude du budget), fait des choix, négocie, avance et fait grandir son projet en appui sur l'accompagnement de l'animateur et de son équipe.

Les jeunes contribuent ainsi en permanence à la réussite des projets faits par eux et pour eux. Un certain degré d'autonomie, progressif selon les âges, est fixé et encadre l'action des jeunes.

Ce sont ces modalités d'interventions qui font que les jeunes se mobilisent et s'impliquent de plus en plus dans la mise en œuvre de notre politique jeunesse, allant jusqu'à s'engager, toujours au côté de notre animateur, sur des projets de solidarité en animation de la vie sociale

- *Mettre en évidence les démarches permettant « d'aller vers » un public ne fréquentant pas la structure jusqu'à présent : actions « hors les murs », ... :*

Nos animations hors les murs, qu'elles soient proposées sur notre territoire (en appui sur un partenaire associatif, un prestataire, une commune), tout comme l'action du promeneur du net, ont une mesure d'impact très positive sur le retour des jeunes au sein de notre espace jeunes

NB: Mettre en évidence les évolutions par rapport aux actions portées avant la mise en place de la Ps jeunes

3.5 Modalités de mise en œuvre du projet

- **Amplitude de fonctionnement** (accueil dans les locaux et actions hors les murs) : du lundi au vendredi dans no locaux et en hors les murs
- *Décrire les périodes (période scolaire, vacances), jours et horaires de fonctionnement (accueil dans les locaux et actions « hors les murs ») :*

Pendant la période scolaire :

- Un accueil périscolaire sur les temps du mercredi après midi de 13h30 à 18h
- Un accueil jeunes les vendredis soir et samedi
- Des ateliers au sein des collèges de Formerie et Grandvilliers
 - Mardis (11h45-13h15) sur Grandvilliers : Atelier jeux et mobilité
 - Vendredi (11h30-13h30) sur Formerie : Atelier jeux et mobilité
- Le jeudi soir : dispositif devoirs faits (partenariat avec le collège de Grandvilliers) de 16h30 à 18h
- Café d'ado, prises de risques en soirée les lundis et jeudis midi au collège/lycée de Grandvilliers avec Prisca Baldet en coanimation avec le référent jeunesse
- En prévisionnel : des mini-séjours durant des WE pourraient voir le jour selon les projets des jeunes

L'animateur référent jeunesse est par ailleurs disponible durant les autres temps pour pouvoir répondre aux sollicitations des jeunes (dont PDN), assurer ses missions d'ingénierie, de coordination et de partenariat, sans oublier le suivi des projets et leurs évaluations.

Pendant les vacances scolaires :

- Ouverture de l'accueil du lundi au vendredi durant les vacances d'hiver, de printemps, 4 semaines été en juillet/août, automne
 - Accueil de 8h à 18h intégrant un ramassage sur le territoire, les temps d'activités, le temps de repas et de goûter (engagement sur activité de 9h à 17h)
 - Programme d'activités coconstruits avec les jeunes sur les temps du mercredi, via le PDN ou encore lors des autres actions développées
- Des camps durant la période d'été coorganisés avec les jeunes, du lundi au vendredi
- Des projets de séjours pourraient être impulsés courant 2023 dans cette volonté de pouvoir inscrire notre animation jeunesse dans des projets européens pour des + de 14 ans

- **Modalités d'inscription et tarification :**

- Renseigner le tableau ci-dessous.
- Joindre tous documents présentant les modalités d'inscription et de tarification (plaquettes d'information diffusées aux familles, règlement intérieur...).

	OUI/NON	Si oui, préciser :
<i>Existe-t-il des actions pour lesquelles aucune inscription préalable n'est demandée ?</i>	Oui	<i>Les ateliers jeux dans les collèges sur les pauses méridiennes, et les temps d'accueil jeunes les mercredis après-midi</i>
<i>Existe-t-il des actions pour lesquelles il n'est pas demandé de régularité dans la fréquentation par les jeunes ?</i>	Oui	<i>Le planning d'activités lors des vacances où les jeunes peuvent venir sur la journée qui leur plaît, ateliers jeux, accueil du mercredi et du vendredi</i>
<i>Existe-t-il des temps d'accueil lors desquels les jeunes peuvent entrer et sortir librement ?</i>	Oui	<i>Lors des ateliers « ouverts » au sein des collèges (club jeux)</i>
<i>Existe-t-il des temps d'accueil gratuits ?</i>	Oui	<i>Ateliers jeux, mobilité</i>
<i>Lorsqu'une participation financière est demandée aux jeunes, est-elle modulée en fonction des ressources ?</i>	NON	<i>Cadre CEJ/CTG signé entre la Caf de l'Oise et la CCPV :</i> <ul style="list-style-type: none"> - 10 €/jour/jeune durant les vacances - 1 €/ après-midi/jeune les mercredis

- **Modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux :**

- *Décrire concrètement les modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux.*

Présence sur les réseaux sociaux par le biais du Promeneur du net : Instagram, Snapchat et Facebook. Le promeneur du net est présent sur ses réseaux pour dialoguer avec les jeunes sur d'éventuels projets, envies, loisirs, ou même des problématiques que les jeunes peuvent avoir que ça soit familial ou scolaire. Il agit également sur les réseaux en partageant sur la page les plannings et les affiches des différents temps d'accueil.

- *Noms et prénoms des animateurs d'ores-et-déjà engagés dans la démarche « Promeneurs du net » :*

L'animateur référent jeunesse Chave Valentin est promeneur du net depuis septembre 2020

- *Noms et prénoms des animateurs prévoyant de s'engager dans la démarche « Promeneurs du net » avant la fin de la période couverte par le projet « Ps jeunes ».*

Dylan Lefebvre, également animateur jeunesse, pourra s'inscrire dans la démarche PDN en complément ou en l'absence de V. Chave afin de répondre encore mieux aux sollicitations des jeunes

- **Modalités de communication sur le projet financé par la Ps jeunes :**

- A destination des jeunes : les échanges en direct avec les jeunes sur les différents lieux d'appui ; supports de communication « quoi faire » publiés par la CCPV ; flyers et supports de communication sur actions ; Point Information Jeunesse et Point Info Familles ; site internet du CSR ; promeneurs du net et réseaux sociaux du PDN ; ENT des collèges ; supports d'affichage des partenaires ; tout autre canal de communication (presse,...)
- A destination des familles : les échanges en direct avec les familles/parents sur les différents lieux d'appui ; supports de communication « quoi faire » publié par la CCPV ; mails ou téléphone ; flyers et supports de communication sur actions ; Point Information Jeunesse et Point Info Familles ; actions de soutien à la parentalité (REAAP) ; site internet du CSR ; promeneurs du net et réseaux sociaux du PDN ; ENT des collèges ; projet social du CSR ; dépliants du CSR ; supports d'affichage des partenaires ; tout autre canal de communication (presse,...)

- A destination des partenaires : supports de communication « quoi faire » publié par la CCPV ; flyers et supports de communication sur actions ; Point Information Jeunesse et Point Info Familles ; actions de soutien à la parentalité ; site internet et dépliants du CSR ; promeneurs du net et réseaux sociaux du PDN ; ENT des collèges ; projet social du CSR ; rapports d'activités ; conseil d'administration ; réunions partenariales ; supports d'affichage des partenaires ; tout autre canal de communication (presse,...)
- **Modalités d'intégration du projet financé par la Ps Jeunes dans le partenariat local :**
 - *Intégration du projet « Ps jeunes » au sein de la politique jeunesse du territoire (participation de la structure aux instances de pilotage et de coordination, articulation avec les dispositifs existants)*
 - *Partenariats mobilisés dans le cadre du projet « Ps jeunes » : Lister l'ensemble des partenaires mobilisés en précisant pour chacun la nature du partenariat développé*

Comme précisé précédemment, les partenariats déjà rendus effectifs sont les suivants :

- Caf de l'Oise : ingénierie, accompagnement sur projets, et financement
- CCPV : coordination, soutien opérationnel, communication, financement, délégation sur l'animation de la politique jeunesse
- Centres sociaux ruraux Picardie Verte : coordination, réseau, soutien opérationnel, communication
- Collectivités locales : soutien opérationnel, communication et financement
- DDETS : accompagnement sur projets, financement
- Conseil départemental : accompagnement sur projets, financement et réseau PJOR (Projet Jeunesse Oise Rurale)
- MSA de Picardie : accompagnement sur projets, financement, appel à projets pour les jeunes
- Etablissements scolaires (collèges, lycée professionnel): ingénierie et partenariats opérationnels, soutien financier, communication
- Cité des métiers : ingénierie et partenariat opérationnel
- ARS : soutien financier
- CRIJ des Hauts de France : information jeunesse, formation, soutien aux projets de jeunes, réseau
- Vie associative locale : PIVA/ Guid'Asso HDF (soutien à la vie associative, dont soutien opérationnel) ; associations culturelles, artistiques et sportives ; diagnostic ; partenariats opérationnels sur actions visant notamment l'engagement des jeunes ; prestation d'activités
- Fédération des centres sociaux : ingénierie, réseaux, formations
- MECS (Fondation haleur et orphelins apprentis d'Auteuil) : partenariat opérationnel sur l'accueil des jeunes sur les activités du CSR
- Tous les partenariats existants et mobilisables au niveau local, territorial, départemental voire régional

Et en interne du CSR : les pôles accueil (CSR, espace France services); familles ; seniors ; numérique ; insertion ; enfance ; petite enfance ; administratif (dont direction) et logistique

- **Modalités d'association des parents**

- *Décrire les modalités d'association des parents : information des parents sur les projets dans lesquels leurs enfants s'impliquent activement, invitation des parents à des temps de valorisation des projets, organisation de temps spécifiques à destination des parents ou de temps partagés parents-adolescents...*

Si le projet « Ps jeunes » est développé par un centre social qui bénéficie par ailleurs de la Ps « animation collective famille », les complémentarités et articulations entre le projet « Ps jeunes » et le projet familles doivent être décrites.

Nous considérons dans notre projet animation collective famille que les jeunes d'aujourd'hui sont les jeunes adultes et adultes, parents ou non, de demain.

C'est en ce sens que la référente famille est également informatrice jeunesse, favorisant ainsi les passerelles et des coanimations sur différents projets, ainsi qu'un lien avec notre démarche de projet sur le volet intergénérationnel, dans l'aller vers, et également dans le développement du pouvoir d'agir.

C'est d'ailleurs pour cela que nous incluons l'informatrice jeunesse dans l'organigramme PS jeunes, même si cette dernière n'est pas prise en compte dans une valorisation financière, le référent jeunesse étant de son côté responsable de notre projet jeunesse, de son suivi, de sa coordination et de sa cohérence tant avec nos objectifs internes qu'au niveau territorial.

S'agissant de l'association des parents dans notre projet jeunesse, il est rappelé que si nous arrivons à mobiliser des jeunes c'est parce que nous savons mettre en œuvre une relation de confiance avec les parents, construire la relation, les informer, répondre à leurs sollicitations...à noter qu'en complément de la parole des jeunes sur l'attractivité de nos actions, les parents eux-mêmes, entre parents, savent exprimer leur totale satisfaction et convaincre d'autres parents à inscrire leur enfants dans nos activités.

A préciser que le fort atout relationnel et communicant du référent jeunesse affirme et contribue très largement à laisser une place aux parents, tant dans l'expression de leurs souhaits pour les jeunes, leurs problématiques (nous savons apporter des réponses par l'offre globale du CSR) et leur satisfaction.

Moyens mobilisés pour le projet Ps jeunes

4.1 Moyens humains

- **Organigramme :**

- Joindre un organigramme hiérarchique et fonctionnel de l'ensemble de la structure, faisant ressortir la place du secteur jeunes.

Ref. p. 12 du projet social

- Renseigner le tableau ci-dessous pour chacun des animateurs intervenant dans le projet Ps jeunes :

NOM Prénom	Fonction	Qualifications (diplômes acquis et formations en cours) et formations continues en lien avec les actions du Projet « Ps jeunes »	Expérience professionnelle <i>dans la conduite d'un projet d'animation auprès d'adolescents et de jeunes adultes (préciser la durée de l'expérience professionnelle)</i>	Nb Etp du poste sur l'ensemble de ses missions	Nb Etp dans le cadre du projet PS jeunes (1)
CHAVE Valentin	Référent jeunesse	BPJEPS LTP BAFA	Référent jeunesse depuis 2020 au CSR Grandvilliers. En séjour : animateur/directeur adjoint et directeur avec à chaque fois un groupe adolescents	1 ETP	1 ETP
LEFEBVRE Dylan	Animateur jeunesse	BAFA, stagiaire BPJEPS LTP PSC1	Animateur en ALSH (2ans) et en séjours : Animateur / directeur adjoint et assistant sanitaire (6 au total)		
BALDET Prisca	Informatrice jeunesse	DUT carrières Sociales option animation socioculturelle	Nombreuses années en qualité d'animatrice en prévention sur les publics jeunes ; référente famille du CSR depuis 2018		

(1) Cf. missions du référentiel de compétences Ps jeunes :

- accueillir et mobiliser les jeunes ;
- accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets ;
- contribuer au développement d'une dynamique partenariale locale autour de la jeunesse.

- Joindre une fiche de poste nominative et un curriculum vitae pour chacun des professionnels mentionnés dans le tableau ci-dessus.

NB : Mettre en évidence les évolutions par rapport aux actions portées avant la mise en place de la Ps jeunes

- **Plan de formation :**

Détailler les formations (qualifiantes et non-qualifiantes) en lien avec le projet « Ps jeunes » prévues sur la période couverte par ce projet.

- Formation BPJEPS LTP pour Dylan Lefebvre
- Formation tuteur service civique pour Dylan Lefebvre
- Formation PSC1
- En fonction des projets prévus et des opportunités de formations en appui sur le réseau

4.2 Moyens matériels

- **Locaux :**

- *Décrire les principaux locaux d'accueil utilisés dans le cadre du projet « Ps jeunes » : implantation géographique, aménagements intérieurs, équipements mis à disposition des jeunes.*
 - Bureau : espace de travail, matériels informatiques, ressources documentaires
 - Espace numérique et Point Information Jeunesse : matériels numériques, ressources documentaires
 - Espace jeune : babyfoot, billard, tableau numérique, borne d'arcade, matériel pédagogique, tables, chaises, tableau, ...
 - Cuisine pédagogique
 - Autres salles selon les besoins

 - *Lister les différents locaux et sites utilisés lors des actions « hors les murs » et des actions itinérantes*
 - Le gymnase du collège lors des vacances scolaires
 - Salles d'études des collèges de Grandvilliers et Formerie lors des ateliers jeux, ateliers mobilité
 - Les salles pouvant être mises à disposition par les communes (ex : annexe de la salle des fêtes, salle des sports, stade de football)
- **Autres moyens matériels :** *équipement numérique, véhicules utilisés pour les actions hors les murs, matériel d'activité...*
 - Les minibus et autres véhicules du CSR (3 minibus réservés pendant les vacances scolaires, 2 les mercredis)
 - Matériels numérique (PC, tableau numérique, imprimantes 3D)
 - Matériel pédagogique

ANNEXES

ANNEXE 1 : RESULTAT « LA PAROLE EST A VOUS », Assemblée Générale du 26 juin 2021

ANNEXE 2 : RESULTAT « QU'ATTENDEZ-VOUS DE VOTRE CENTRE SOCIAL ? », mai 2022

ANNEXE 3 : RESULTAT DU SONDAGE NUMETIQUE « LA PAROLE EST A VOUS », avril-mai-juin 2022

ANNEXE 4 : Programme d'animations « Quoi faire » (extrascolaire)

Total de 54 participants avec chacun au moins 2 « post it » à disposition

« Post it » BLEUS :

CE QUE J'AI AIME AU CENTRE SOCIAL CETTE ANNEE...

Ce que je retiens...que je garde en souvenir...que j'ai appris...mes JOIES, plaisirs, partages d'expériences....



1. La convivialité, la gentillesse, la joie de vivre ;
2. Accueil chaleureux ;
3. Une équipe chaleureuse et accueillante pour les nouveaux salariés ;
4. Convivialité, entraide ;
5. L'entraide des salariés et des bénévoles ;
6. Animation et service pour le territoire ;
7. Toujours présents ! (même sur la toile, le net) ;
8. Continuité de l'activité malgré le confinement et les problèmes liés à la pandémie ;
9. Ouvert à tous toutes et pour tous toutes ;
10. Dynamique pour l'intergénérationnel ;
11. Valentin, animateur hors pair auprès des ados ;
12. Votre capacité de mobilisation ;
13. Votre capacité à rester en lien avec la population ;
14. Epicerie sociale : la convivialité, la bonne écoute ;
15. Epicerie sociale : bonne équipe ;
16. Félicitations à la gouvernance : président, trésorier, vice président, secrétaire, + personnel ;
17. Implication de la majorité des salariés dans les actions du centre ;
18. Soutien des collectivités locales et territoriales + organismes sociaux (Caf) en 2020 ;
19. Les activités proposées ; Le service rendu à la population ; lieu avec certains services très réactifs aux demandes faites.

➤ **Total de 19 réponses**

« Post it » ORANGES :

CE QUE JE N'AI PAS AIME CETTE ANNEE AU CENTRE SOCIAL... mes frustrations...mes déconvenues...mes mauvaises surprises....



1. L'arrêt de mes activités ;
2. Centre d'Actions Rurales au lieu de Centre Social ;
3. Le Centre Social a-t-il une page Facebook ?
4. Le Centre Social doit avoir pour objectifs d'être un facilitateur de vie pour : les familles, leurs enfants, les démunis, les esseulés et bien prendre en compte, que dans ces publics cités, bon nombre ont des difficultés de mobilité ;
5. Plus d'investissement du Directeur dans l'épicerie ;
6. Les acteurs du Centre Social devraient plus participer et interagir avec ceux de l'épicerie ;
7. Manque de connaissance et donc d'implication des habitants et des Elus du secteur aux actions proposées par le Centre Social ;

8. Nothing ? !
9. Changement trop régulier des services civiques... pour la continuité des actions ;
10. Améliorer la façade du Centre Social afin que l'accueil extérieur soit attractif ;
11. Ouvrir la crèche 5 jours/semaine. Penser aux parents qui travaillent le mercredi ;
12. Arrêt de l'accompagnatrice santé ? Quel dommage !
13. Connaissances des Associations qui agissent sur différents leviers ;
14. Plus de liens avec « d'Autres » durant l'année...
15. Manque de temps d'échanges avec tous les salariés : moments festifs et conviviaux.

➤ **Total de 15 réponses**

« Post it » ROSES :

CE QUI ME POSE QUESTION ? Me gêne ? M'interroge ? Me laisse sur ma
faim ? Pourrait être amélioré ?



1. Je n'ai pas d'internet... Comment recevoir les informations ?
2. Rien dans mon village ;
3. Communiquer directement à la CCPV lors de leur réunion ;
4. Communication dans les petites communes de la Picardie Verte. Je ne connaissais pas vos actions ;
5. L'épicerie n'est pas assez connue pour les collectes, on nous confond trop souvent avec les restos du cœur ou la croix rouge ;
6. Quelle capacité à accompagner les enfants sur leur scolarité ? (Quand défaillance des parents) ;
7. Beaucoup de personnes au Centre Social (personnel, élus...) Une photo pour identifier serait peut-être bien ;
8. « Plus de communication ». Y a-t-il une commission ou un service communication au sein du Centre Social ?
9. Fédérer ou élargir les actions ou activités en direction des personnes ayant recours au soutien alimentaire. L'équipement présent à l'épicerie solidaire devrait ouvrir des perspectives ;
10. Pas assez de mélange culturel entre bénévoles et salariés du Centre Social ;
11. Peut-être plus ou mieux communiquer sur les besoins en bénévoles ;
12. Peu de débouchés pour les bénévoles, pour ainsi dire pas du tout 😞 ;
13. Le statut des bénévoles... Comment le valoriser ?
14. Le manque de formation proposées aux bénévoles. 😞
15. L'écoute des bénévoles, l'investissement des bénévoles trop léger sur certains points ;
16. Pas assez de formation pour les services civiques ;
17. L'assez faible présence d'activités menées par le Centre Social sur le bassin de vie de Formerie. Si Grandvilliers-Formerie c'était difficile pour certains, Formerie-Grandvilliers l'est tout autant ;
18. Manque d'engagement des élus ?! Motivation ?
19. Le millefeuille des propositions avec d'autres instances, sorte de concurrence ; la difficulté de recruter des bénévoles

➤ **Total de 19 réponses**

« POST IT » jaunes

➤ **POUR VOUS VOTRE CENTRE SOCIAL DE DEMAIN CE SERAIT QUOI ???**

➤ Un lieu, un espace, un groupe, une équipe, un accueil, un collectif, ..., où je peux, trouve, recherche, réfléchis, fais, agis, participe, mobilise, décide, développe, ...

➤ **Libérez votre parole !**

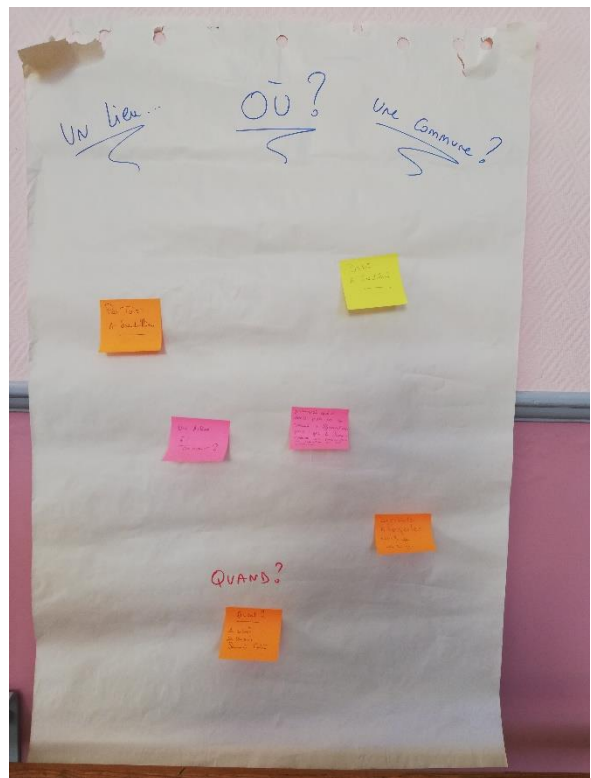
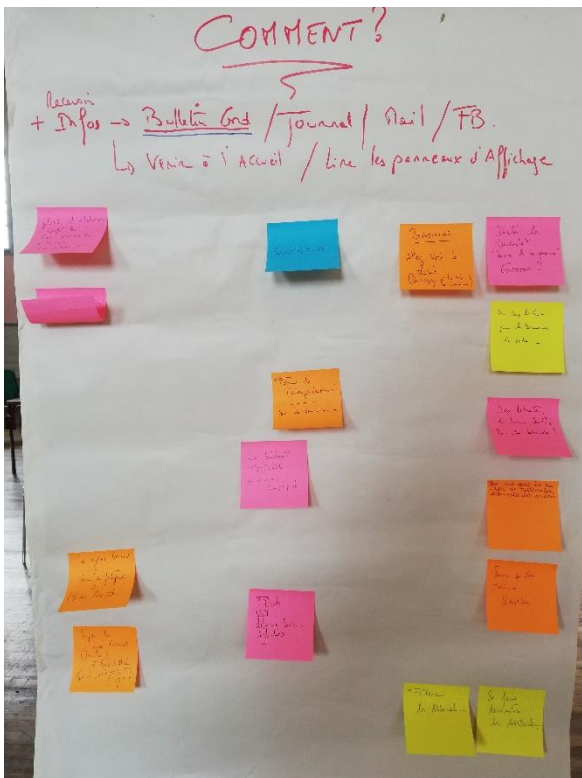
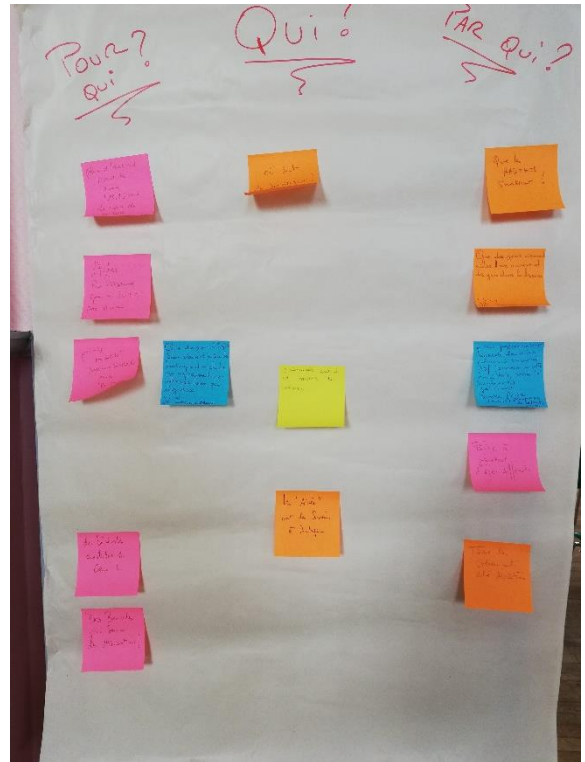
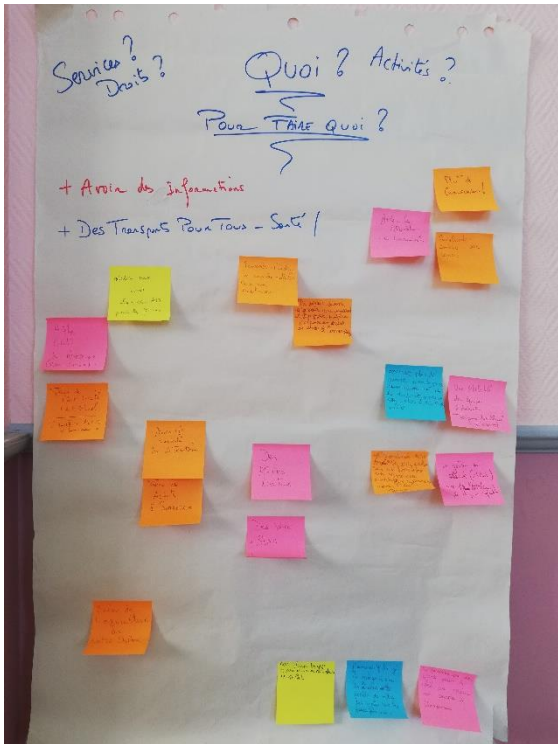
1. Délégués par Commune (référents) qui enquêtent sur les besoins des habitants et sur les occupations des Aînés. Que font-ils la journée ?
2. Quelle place pour les Associations ?
3. Un lien plus fort avec autres associations du territoire pour faire sens (asso sports, parents d'élèves, autres) ;
4. Recenser auprès des Associations du territoire leurs besoins et approfondir les partenariats gagnant-gagnant comme celui cité avec le handball ;
5. Organigramme des bénévoles ;
6. Je veux être bénévole... Quand, comment, pourquoi ?
7. Des bénévoles avec des séniors isolés « créer du lien » ;
8. Mutualiser les moyens associatifs, partage ;
9. Des espaces d'accueil plus implantés sur le territoire ;
10. Un lieu où on pourrait juste venir boire un café, discuter avec d'autres ;
11. Organisation de soutien scolaire pour le périscolaire (éviter le décrochage scolaire) ;
12. Communication : une chaîne d'info accessible à tous, qui parle du territoire ;
13. Avant tout, faire connaître le Centre Social aux habitants du Canton. Améliorer la communication ;
14. Je propose plutôt une réunion publique dans chaque commune. Appel aux Administrateurs ;
15. Réussir à intégrer plus de jeunes (service civique et autres) ;
16. Centre Social qui fait venir la culture (art, peinture, musique...) sur le secteur. Expo : artistes locaux et du monde ;
17. Collectif partenariat ;
18. Il me paraît indispensable que les usagers expriment leurs besoins/attentes.... En tant qu'élue, nous en avons besoin pour ne pas décider sans ce retour des usagers.

➤ **Total de 18 réponses**



32.87 % DE PARTICIPATION

ANNEXE 2 : RESULTAT « QU'ATTENDEZ-VOUS DE VOTRE CENTRE SOCIAL ? »

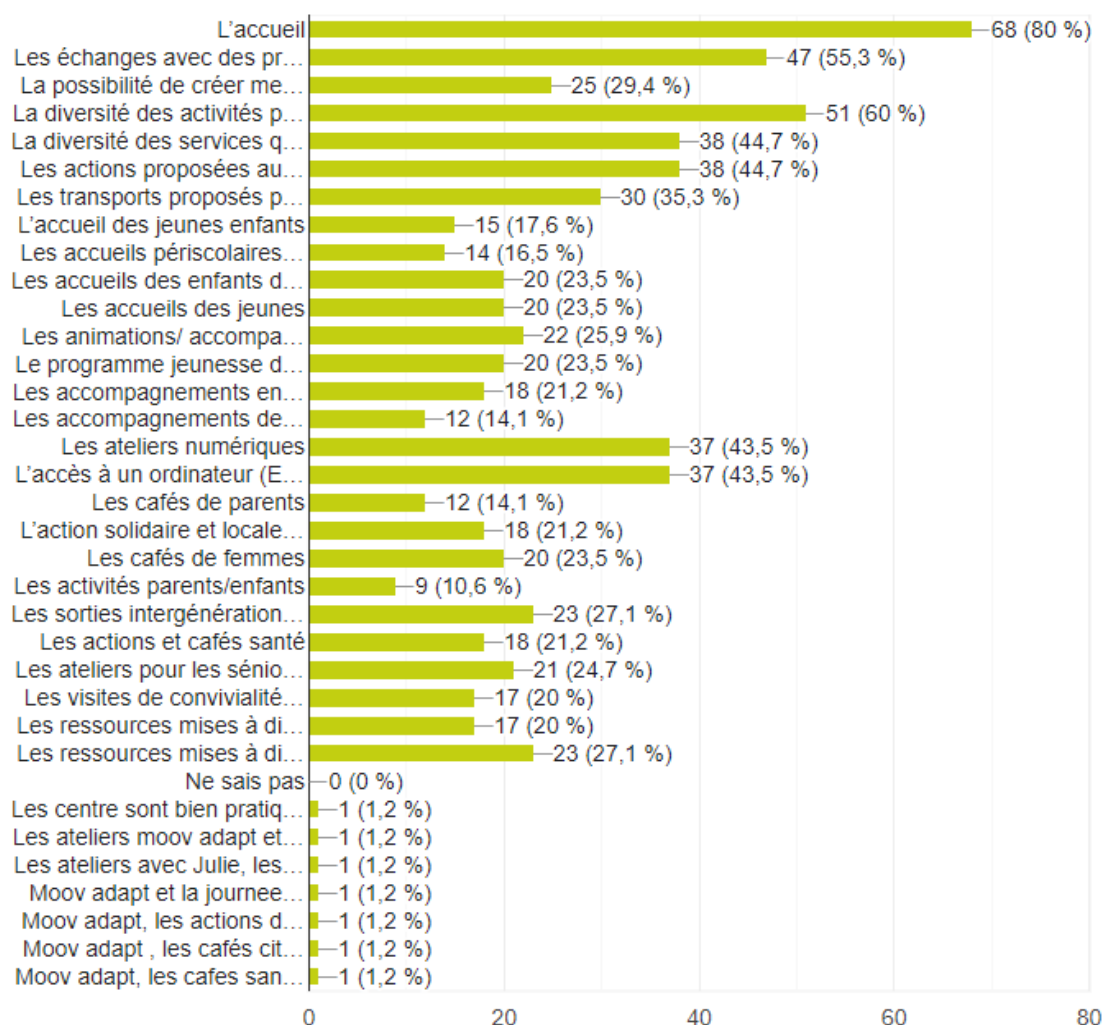


ANNEXE 3 : RESULTAT DU SONDAGE NUMETIQUE « LA PAROLE EST A VOUS »
Ouvert à tous les habitants sur la période avril-mai-juin 2022 sous « google forms »

1/ CE QUE J'AI AIME AU CENTRE SOCIAL CETTE ANNEE...Ce que je retiens...que je garde en souvenir...que j'ai appris...mes joies, plaisirs, partages d'expériences...
 (Plusieurs choix possibles)



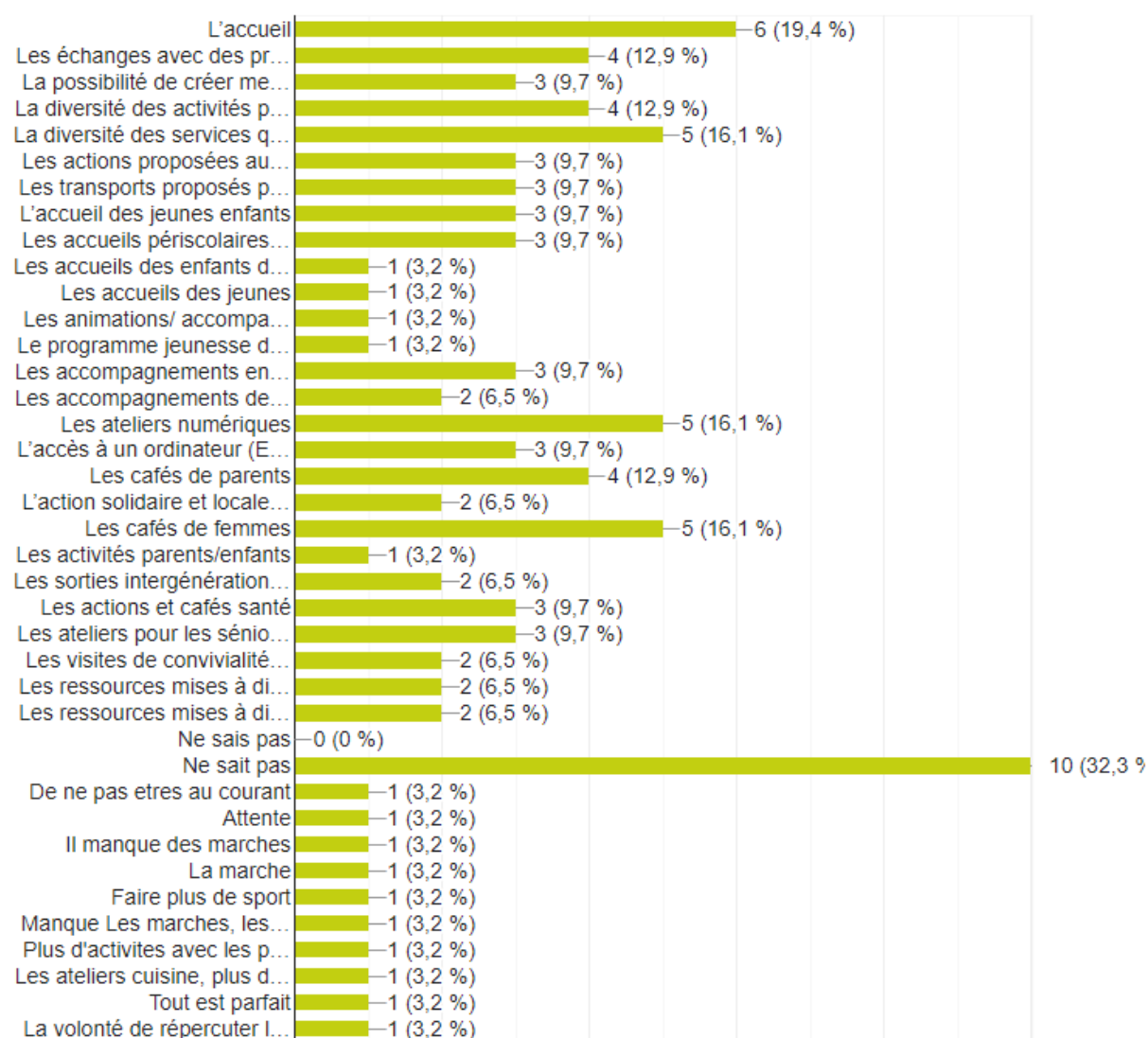
85 réponses



2/CE QUE JE N'AI PAS AIME CETTE ANNEE AU CENTRE SOCIAL... mes frustrations...
mes déconvenues...mes mauvaises surprises....Plusieurs choix possibles



31 réponses



3/CE QUI ME POSE QUESTION ? Me gêne ? M'interroge ? Me laisse sur ma faim ? Pourrait être amélioré ? C'est par vos remarques que nous pourrions nous améliorer...Libérez ici votre parole...

- avoir accès davantage aux informations par prospectus
 - Être informé par documents
 - les cours numériques sont très intéressants mais trop courts
 - Tout est bien, je n'ai aucune remarque à faire
 - Plus d'activités pour les moins de 60 ans
 - Loisirs créatifs
 - Loisirs créatifs et plus jardin
 - Manque des ateliers cuisine
 - Rien ! Tout est parfait !
 - Rien
 - Ce qui pourrait être amélioré est, si la situation et le financement le permettent, plus de sorties dans des endroits cultes ou pas très connus mais intéressant pour tous
 - Un lieu écoute sur mon parcours personnel
- Ce qui pêche le plus pour beaucoup de personnes isolées et surtout mamans isolées c'est le transport...ne serait-ce pour les rdvs médicaux.....
- Je m'interroge sur le fait que nous devons tout calculer nous-même au moment des inscriptions et même corriger les formulaires contenant des erreurs (ex : il manquait les 2 derniers jours de Mai pour la cantine). Je ne trouve pas correct de devoir payer par avance non plus, cela complique les choses lorsqu'il y a des annulations par la suite. J'estime que ce n'est pas aux parents de devoir se facturer eux-mêmes, la facture devrait être basée sur le réel comme avant.

4/ POUR VOUS VOTRE CENTRE SOCIAL DE DEMAIN CE SERAIT QUOI???

Pour les moins de 6 ans :

- solidarité entre association
- C'est aussi des loisirs, des liens sociaux, de la culture, de la prévention, du numérique, de la solidarité, du bénévolat, de l'engagement, du partage, de la cuisine, de la mobilité, une prise de parole citoyenne, des activités manuelles, l'accueil des associations,
- + d'atelier pour les petits
- Des activités manuelles

Pour les de 6-11 ans :

- Des ateliers préventions (numériques, harcèlement, etc)
- Sortir et activité

Pour les 14-17 ans :

- Karting en extérieur, paint ball, tournoi de pétanque, une journée de pêche
- L'extension extérieur
- Un endroit pour se retrouver et partager de bons moments
- C'est aussi des loisirs, des liens sociaux, de la culture, de la prévention, du numérique, de la solidarité, du bénévolat, de l'engagement, du partage, de la cuisine, de la mobilité, une prise de parole citoyenne, des activités manuelles, l'accueil des associations,

-Des ateliers préventions (numériques, harcèlement, etc) + aide parcours up ou futur métier

Pour les 17-25 ans :

-Un lieu, un espace, un groupe, une équipe, un accueil, un collectif,, où je peux, trouve, recherche, réfléchis, fais, agis, participe, mobilise, décide, développe, ... ???

-Aide emploi/devenir adulte

Pour les 25-50 ans :

-Faire des ateliers pour lire et écrire

-Plus de partenaires en présentiel... CPAM, caf

-Bon endroit échange il faudrait plus accès de transport pour la santé

-Activité parents/parents-enfants, peut-être de la réorientation

-Un lieu, un espace, un groupe, une équipe, un accueil, un collectif,, où je peux, trouve, recherche, réfléchis, fais, agis, participe, mobilise, décide, développe, ... ???

Pour les 50 ans et plus :

-une équipe, un accueil qui m'aide dans certaines de mes formalités

-du numérique

-avoir des réponses à nos droits

-comme actuellement des liens sociaux, du numérique etc

-j'aime venir au centre social ou j'apprends beaucoup de choses intéressantes en numérique et les activités | ateliers seniors en mouvements très intéressants

-je fréquente en fait le centre depuis mon inscription au cours d'informatique, je découvre les autres activités et centre d'intérêt qui pourraient me convenir , globalement je suis positivement favorable et souhaite mieux pouvoir utiliser l'espace que je découvre. Habitante de l'Oise de suis favorable , ayant un savoir faire manuel, pratique associative à Beauvais à le partager le faire connaître.

-D'être informer par les mairies des communes

-Activités services initiatives des habitants

-avant le Covid j'ai participé a la formation internet, c'était très bien,.. cette année mon mari & moi avons participé à un atelier mémoire à Romescamps, nous serions prêts à continuer. Nous regrettons de n'avoir pu participer à l'atelier permis de conduire.

-Des activités sportives

-Pour remplir les papiers car avec l'informatique pas évident

Pour tous public :

-les loisirs, liens sociaux, la culture

-accès aux droits

-L'idée d'un centre de recherche, partage d'idée, ressources locales à mettre en valeur. Savoir-faire, patrimoine local, historique, etc style café, café repaire (réparation), lieu d'exposition, initiation culturelle et artistique tous niveaux, ressources possibles à proximité, voire échange de savoir comme le sel, café l'écume à Beauvais etc...

-je découvre aujourd'hui

-Promenade dessinée

-Promenade contée dans la proche campagne

-Atelier écriture slam pour tous

-Un lieu d'échange, d'entraide...ce serait génial de créer un atelier basé sur le troc ou le don...

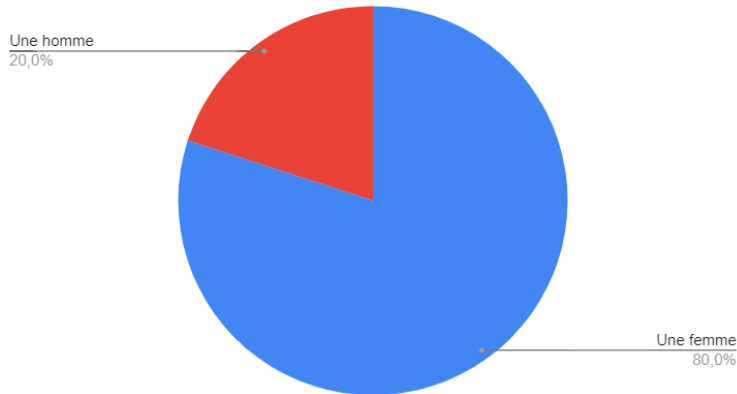
Créer un petit réseau d'entraide pour aider au transport de personnes n'ayant pas le

permis.

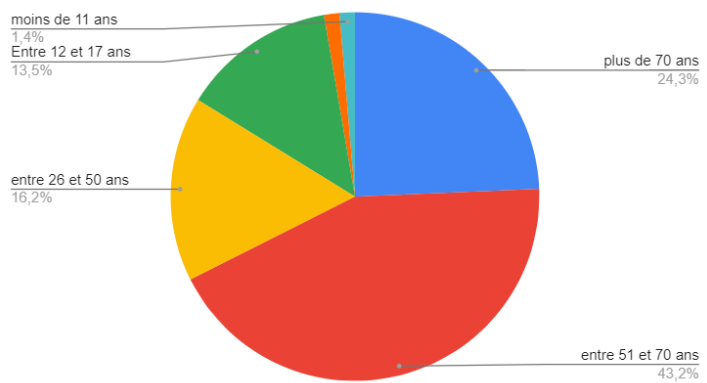
Créer un réseau d'offres et de partage de compétences entre usagers

- + de sorties
- Des marches
- Les marches, les ateliers cuisine avec le lycée
- Aller aux champignons

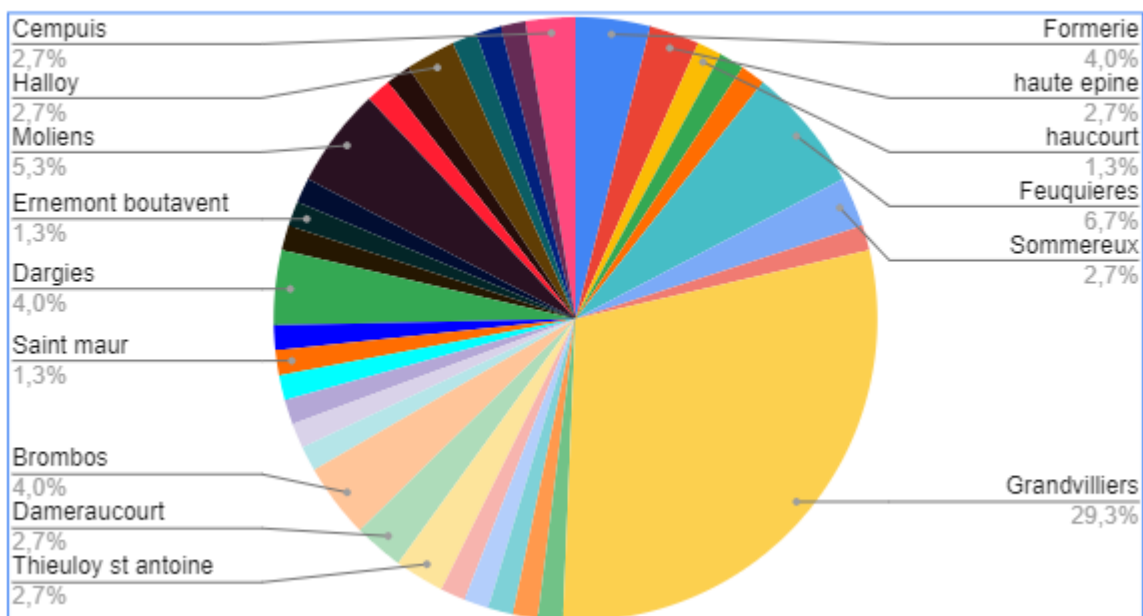
Nombre de 5/ Vous êtes :



Nombre de 6/Tranche d'Agés



Nombre de Commune de résidence



ANNEXE 4 : Programme d'animations « Quoi faire » (extrascolaire)

Programme d'animations à destination des jeunes de 11 à 17 ans

QUOI FAIRE

Automne 2022

INTERCENTRES :
Mercredi 26 octobre
PHOTO GAME IN ROUEN

Aventures
Sports
Découvertes
Sorties...

du 24 octobre
au 4 novembre

Picardie Verte
Centre Social Rural
Centre Social Rural

QUOI FAIRE Automne 2022

Centre Social Rural du secteur de Grandvilliers Formerie

du 24 octobre au 4 novembre

Lundi 24 octobre
Speedpark
Viens « défilier » avec ton karting sur la piste du Speedpark de Beauvais et affronte tes collègues au laser game.
10 €

Mardi 25 octobre
« Troc Patate ! »
On fonce au plan d'eau du Canada à Beauvais pour le repas de midi puis on part dans le centre-ville pour échanger une patate contre l'objet le plus insolite !
10 €

Mercredi 26 octobre
INTERCENTRES « Photo game in Rouen »
Par équipe, dans les rues de la vieille ville de Rouen, viens défilé tes amis afin de remporter la récompense ! Quartier libre possible dans le centre-ville (jeu substitution parents).
10 €

Jeudi 27 octobre
Biotropica
Embarque avec nous et partons à la découverte d'espèces animales surprenantes dans la magnifique base de loisirs de Val-de-Reuil !
10 €

Vendredi 28 octobre
« Ball games »
Sportif ou non, viens t'amuser avec ces jeux de ballons innovants et hilarants et un « ballon royal final » qui t'annonce l'épique !
10 €

Lundi 31 octobre
« Game of Archery » à Ailly-sur-Noye
Sous l'abondance des fêches, habile et stratégique, tu pourras faire gagner ton équipe !
10 €

Mercredi 2 novembre
« L'Allemagne arrive à Grandvilliers »
Viens échanger sur le cinéma avec 25 jeunes allemands et 25 jeunes de Nogent-sur-Oise. Le CSR Rural 60 sera présent et proposera des ateliers et la diffusion d'un court-métrage en présence de son réalisateur ! Tu n'as pas besoin de savoir parler allemand pour participer.
10 €

Jeudi 3 novembre
« CSR Express »
Participe à notre édition « maison » du célèbre jeu Pékin Express (lot à gagner pour les vainqueurs) et essaie de décrocher la victoire comme Inès Reg sur M6.
10 €

Vendredi 4 novembre
Loup-garou nocturne déguisé (12h-22h)
Aide-nous à préparer la gamelle du soir et à la tombée de la nuit les loup-garous seront de sortie...
10 €

« Game of Archery »

« Ball Games »

Centre Social Rural du secteur de Grandvilliers Formerie
32 rue Frédéric-Petit - 60 210 Grandvilliers
03 44 42 75 41 - 06 02 55 77 74
Plus d'information sur www.centresocial-grandvilliers.fr
jeunes@csrgandvilliers.fr
Facebook : ValentIn Promeneur Du Net
Instagram : Fromeneurdunetcsr
Snapchat : ValentInPDH
www.centresocial-grandvilliers.fr

- Club Ados ouvert de 8h à 18h au centre social rural
- Ramassages et déposes possibles à la demande devant la mairie de votre commune
- La formule à la semaine comprend le repas du midi, le goûter et la ou les sortie(s)